

En partenariat avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France
et le Secrétariat à la politique linguistique du Gouvernement du Québec

Séminaire international sur la méthodologie d'observation de la langue française dans le monde

Paris, du 12 au 14 juin 2008

Synthèse des ateliers et contributions écrites

En partenariat avec la Délégation générale à la langue française
et aux langues de France et le Secrétariat à la politique
linguistique du Gouvernement du Québec

Séminaire international sur la méthodologie d'observation de la langue française dans le monde

Paris, du 12 au 14 juin 2008

Synthèse des ateliers et contributions écrites

Avant-propos

L'observation de la langue française dans le monde est une nécessité stratégique pour l'Organisation internationale de la Francophonie. Car observer, comme l'ont, entre autres, démontré les ethnologues au moins depuis Lévi-Strauss, ce n'est pas simplement enregistrer des faits et des chiffres, c'est comprendre au plus profond les situations afin d'en percevoir les particularités et d'en expliquer, le cas échéant, les évolutions, voire même de les anticiper.

Les autorités de certains de nos pays membres, le Canada et le Canada-Québec les premiers, mais aussi la France et la Communauté française de Belgique, ont été précurseurs dans le domaine des enquêtes et de la présentation de données sur le statut et l'usage de la langue française. Je songe, par exemple, aux nombreuses études de l'Office québécois de la langue française, à celles conduites par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France ou aux premiers travaux réalisés, dès 1986, par le Haut Conseil de la Francophonie, avec l'appui des ambassades de France dans le monde. Les chercheurs ont également tenté depuis plusieurs années, notamment au sein des différents réseaux de l'Agence universitaire de la Francophonie, de saisir les évolutions sociolinguistiques du français et des langues dites « partenaires ».

Tous ces efforts ont permis d'affiner, souvent empiriquement, les méthodes et d'améliorer la fiabilité des résultats obtenus. A l'occasion de la refondation de la fonction d'observation du français au sein de l'OIF, qui faisait suite à la disparition du Haut Conseil de la Francophonie en 2006, les instances de la Francophonie ont souhaité donner une impulsion décisive à cette progression, en demandant à l'OIF et au Secrétaire général de la Francophonie de veiller à franchir une étape supplémentaire. C'est pourquoi, l'Observatoire de la langue française de l'OIF s'est associé au réseau « Dynamiques des langues et Francophonie » de l'AUF, en partenariat avec le Secrétariat à la politique linguistique du gouvernement du Québec et la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, pour organiser un séminaire sur la méthodologie d'observation de la langue française.

C'est ainsi qu'une cinquantaine d'experts et de responsables d'organismes concernés par les langues, de chercheurs et universitaires représentant une dizaine de disciplines, en provenance d'une quinzaine d'Etats et gouvernements, membres ou non de l'OIF : Algérie, Bulgarie, Burkina Faso, Communauté française de Belgique, Canada, Canada Québec, Canada Nouveau-Brunswick, Etats-Unis d'Amérique, France (des universités d'Antilles-Guyane, Aix-en-Provence, La Réunion, Montpellier, Paris, Rennes, Rouen, Tours), Gabon, Liban, Mali, Maurice, Mexique, Sénégal, Suisse, Vietnam - ont rédigé des contributions et travaillé pendant trois jours.

Le résultat, dont le lecteur trouvera la quintessence dans une première partie, me semble être à la hauteur des ambitions de nos commanditaires et des initiateurs de l'opération. Tout en reconnaissant le travail accompli antérieurement, et notamment la pertinence de certains outils, comme la grille élaborée et progressivement perfectionnée jusqu'en 2004 par Robert Chaudenson, et la qualité et la fiabilité croissantes de certaines données produites, comme celles figurant dans le rapport *La Francophonie dans le monde* du Haut Conseil de la Francophonie, les débats ont permis de dégager certaines idées-forces qu'il conviendra de mettre en œuvre. J'en citerai trois qui me paraissent importantes :

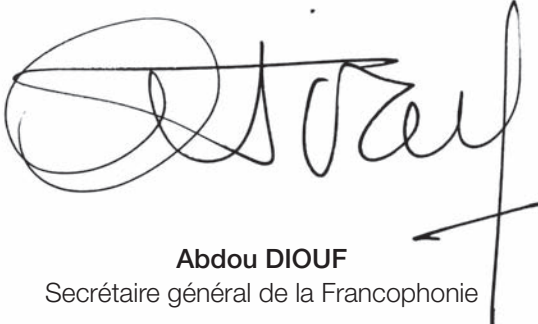
1. La nécessité impérieuse de connaître, dans tous les domaines, la situation réelle de la langue française dans nos pays membres et observateurs, mais aussi dans le reste du monde, au moins pour son enseignement et son usage dans la vie internationale.

■ Avant-propos

2. La légitimité de l'OIF à piloter l'observation, en partenariat avec les Etats membres, l'Agence universitaire de la Francophonie et les organismes en charge de la langue française ou de sa diffusion.
3. L'exigence d'apporter les améliorations nécessaires, dictées en particulier par les évolutions de la recherche et les perspectives offertes par l'interdisciplinarité, aux outils et méthodes existants, en s'en donnant les moyens, y compris financiers et humains.

Bien d'autres idées, et surtout de nombreuses contributions, remarquables par leur niveau scientifique comme par la richesse de leur apport à la réflexion, retiendront l'attention du lecteur de cet ouvrage, dont je me réjouis qu'il soit présenté à l'occasion du XIIIe Sommet de la Francophonie, au cœur duquel les Co-hôtes ont justement placé l'enjeu « langue française ».

Bonne lecture à tous !



Abdou DIOUF
Secrétaire général de la Francophonie

Discours d'ouverture

- **Monsieur Clément Duhaime**
Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie
- **Monsieur Bernard Cerquiglini**
Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie

Discours de Monsieur Clément Duhaime

Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie

Monsieur le Sous-Ministre,
 Monsieur le Recteur de l'AUF,
 Mesdames et Messieurs les Professeurs et Chercheurs,
 Mesdames et Messieurs les Représentants des Opérateurs de la Francophonie,
 Madame la Représentante de l'Union latine,
 Mesdames et Messieurs les Représentants des organismes chargés de la langue et de la démographie,
 Monsieur le Délégué général à la langue française et aux langues de France,
 Monsieur le Président du Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Communauté française de Belgique,
 Messieurs les Coordinateurs des réseaux de l'Agence universitaire de la Francophonie,
 Monsieur le Président du Conseil de la langue française du Québec,
 Mesdames et Messieurs les Représentants des Ministères et Secrétariats d'État,
 Mesdames et Messieurs les Représentants de la Presse,
 Mesdames et Messieurs,

Le séminaire que j'ai le plaisir d'ouvrir aujourd'hui et auquel vous avez bien voulu participer ou assister est l'aboutissement d'un processus de consultation et de concertation que notre Observatoire de la langue française a initié depuis près d'un an déjà. Ceci afin de mieux définir les missions qui lui ont été confiées par nos États membres et la méthodologie permettant de les remplir de la façon la plus fiable, la plus apte à éclairer les décisions appropriées à prendre en dressant un tableau de la langue française dans l'espace francophone et au-delà de cet espace.

Vous savez, en effet, que la mission d'observation confiée jusqu'au Sommet de Bucarest au Haut Conseil de la Francophonie a été reprise sur décision de nos Instances, directement par notre Organisation qui s'est dotée, à cet effet, d'une structure légère capable de poursuivre la tâche du Haut Conseil de la Francophonie tout en essayant d'en améliorer les résultats grâce, notamment, à une consultation très large avec les organismes et les chercheurs spécialisés dans le domaine. C'est pourquoi, des réunions se sont tenues avec vous tous comme avec les Représentants personnels des chefs d'États et gouvernements de la Francophonie qui ont conduit à l'élaboration d'un calendrier nouveau pour la publication du rapport sur la francophonie dans le monde et d'une réflexion méthodologique visant à installer durablement la fonction d'observation au sein de notre Organisation.

Tout le travail préparatoire du présent séminaire a ainsi été réalisé avec le Réseau « Dynamique des langues et francophonie » de l'Agence universitaire de la Francophonie qui en est co-organisateur et les avis éclairés de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France et du Secrétariat à la politique linguistique du Gouvernement du Québec qui nous ont aidés à en élaborer le contenu et la démarche et qui nous ont fait l'honneur d'accepter d'être partenaires de ce séminaire.

Cet effort commun traduit la volonté exprimée par vous-mêmes comme par les Représentants des États de construire des outils collaboratifs consensuels et de faire précéder l'élaboration de ces outils par une réflexion

■ Discours d'ouverture

méthodologique critique propre à tirer le meilleur parti des expériences et réussites des uns et des autres, à éliminer le plus possible les imperfections et aléas que rencontre tout observateur d'un objet aussi délicat que la langue dans les différents espaces où elle se déploie, mais aussi à fédérer les efforts francophones pour parvenir à jeter les bases d'un Observatoire qui puisse remplir au mieux sa fonction au service de la Francophonie. Sachant que l'exercice restera délicat en raison des difficultés inhérentes à la collecte des données, mais aussi de la sensibilité, bien compréhensible sur de tels sujets, des États concernés.

Je tiens à remercier ici tous ceux qui ont participé à cet effort commun et n'ont compté ni leur temps ni leur énergie pour la réussite de ce projet francophone, en particulier les responsables de l'AUF, du Secrétariat à la politique linguistique et de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, mais aussi vous tous qui avez apporté chacun sa pierre à cet édifice.

Je remercie également le Professeur Samir Marzouki et son équipe qui se sont consacrés à ces tâches de concertation et ont patiemment construit les fondations de cet Observatoire dont nos États membres ont souhaité pouvoir disposer.

Mesdames et Messieurs,

Je ne doute pas que ces trois jours de travail qui vous attendent et que vous avez bien voulu nous consacrer apporteront à notre Observatoire les éléments dont il a besoin pour affiner sa méthodologie et améliorer la fiabilité des informations qu'il mettra à la disposition du public francophone aussi bien dans le cadre du futur rapport sur la francophonie dans le monde dont nous avons reculé la publication, optant pour une périodicité de quatre ans au lieu de deux, que par le futur site Internet qui publiera les informations validées dans des délais et sous des formes encore en discussion. Dans un premier temps, les travaux de votre séminaire seront publiés et distribués au prochain Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Québec du 17 au 19 octobre 2008.

Mesdames, Messieurs,

En vous renouvelant mes remerciements pour cette mobilisation exceptionnelle qui témoigne de la synergie qui caractérise de plus en plus la Francophonie et en souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert le séminaire international sur la méthodologie de l'observation de la langue française dans le monde.

Je vous remercie de votre attention.

Discours de Monsieur Bernard Cerquiglini Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie

Chers amis,

Il est nécessaire aujourd'hui d'être audacieux.

Je souhaite exprimer, dans cette table ronde, l'implication forte de l'Agence universitaire de la Francophonie dans un projet que nous menons aux côtés de l'Organisation internationale de la Francophonie et des partenaires que vous représentez.

Trois raisons motivent cet enthousiasme :

1. l'observation des langues est un thème prioritaire, lié à l'un des enjeux du prochain Sommet de la Francophonie ;
2. ce projet représente un cas d'école de notre coopération, de la synergie que nous devons réaliser pour articuler le monde du savoir et celui du politique ;
3. cette entreprise traduit la stratégie de l'Agence universitaire de la Francophonie parce qu'elle est à la fois *conforme à notre domaine* – l'enseignement supérieur comme milieu de la recherche et du progrès du savoir, de la production de savoirs neufs et vivants ; *conforme à notre expérience* et à nos compétences acquises ; et *conforme à notre politique* de mobilisation des réseaux et d'articulation des programmes.

Cette réunion, je m'en réjouis, est un acte d'audace ; dont elle devra donner une preuve supplémentaire – je tenterai de montrer pourquoi – .

Elle est audacieuse *par son objet* – un domaine complexe difficile à saisir et de plus, politiquement très sensible, *par son projet* – inventer une méthodologie pour y parvenir –, et par ce que j'appellerai son *caractère œcuménique*.

1. De l'œcuménique à l'écuménique

Certes notre réunion est « œcuménique » parce que des institutions éducatives et politiques d'obédiences diverses y participent, parce que plusieurs chapelles de la linguistique y sont représentées et parce que vous provenez de la Francophonie et d'autres espaces linguistiques. Mais je la dirais surtout « écuménique » parce que le sujet de votre étude, et ce qui est en jeu, c'est l'universalité de l'observation des langues ; c'est l'adéquation entre l'observateur, la chose observée et les données tirées de l'observation. Tâche évidemment très difficile, soumise à un risque. Quel risque ? , c'est ce que je vais essayer d'expliquer du point de vue de l'Agence universitaire de la Francophonie.

Nous avons souhaité ce séminaire inter-institutionnel et pluridisciplinaire. Je me réjouis de voir que nous avons réussi à réunir ici, pour la première fois, des acteurs de l'observation des langues et des politiques linguistiques ayant travaillé jusqu'à présent dans des registres fort différents. Outre la cellule d'observation du français de l'OIF

■ Discours d'ouverture

et le réseau *Dynamique des langues et Francophonie*, qui en sont les maîtres d'œuvre, je me réjouis du large spectre de partenaires – ou d'institutions représentées – réunis à cette occasion :

- la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, le Conseil supérieur de la langue française de la Communauté française de Belgique, la Délégation à la langue française de la Confédération helvétique ;
- l'Atelier cartographie de l'Institut des sciences politiques de Paris ;
- Les instituts de statistiques : Statistiques Canada ; Institut national des études démographiques (INED), de France ;
- la DPEL-Union latine (Observation de l'enseignement des langues en Amérique du Sud) ;
- le réseau Dynamiques démographiques et sociétés, de l'AUF, qui mène par ailleurs un projet d'*Observatoire démographique de l'espace francophone*.

Je me réjouis enfin de cette nouvelle alliance entre les principaux opérateurs de la Francophonie. L'AUF et l'OIF sont parfaitement en phase : nous vivons ici un cas exemplaire de la collaboration étroite et régulière entre nos deux institutions.

De toutes ces forces en présence, de cette pluridisciplinarité, doit résulter une nouvelle méthodologie pour un nouveau sujet.

2. Antécédents

Ce sujet n'existe pas encore. La méthode n'a pas encore été mise au point. Il faut les inventer, il existe certes de nombreux antécédents. Depuis plus de vingt ans, plusieurs institutions ont entrepris de décrire les contours de la Francophonie sur la scène internationale. Depuis 1986, le Haut Conseil de la Francophonie, organisme français, devenu en 2002 Conseil consultatif auprès de l'OIF, puis en 2004 un organisme multilatéral installé par le Secrétaire général de la Francophonie, enfin rattaché directement à l'Organisation internationale de la Francophonie en 2007, a dressé tous les deux ans, avec l'aide des postes diplomatiques français, un état des lieux de la langue française et de la Francophonie à partir d'un questionnaire constamment complété et perfectionné.

Une autre filiation remontant aussi à 1986, croisant d'ailleurs la première, mais de nature universitaire celle-là, prend sa source à l'Institut d'études créoles et francophones de l'Université de Provence, dans le cadre des projets financés par le CNRS et les ministères français de l'Éducation nationale et de la Recherche et de la Technologie. En particulier, le projet *Langues africaines, français et développement dans l'espace francophone* (LAFDEF)¹. En fonction de l'évolution de la Francophonie institutionnelle, les recherches du professeur Robert CHAUDENSON ont abouti à la mise au point d'une « grille d'analyse des situations linguistiques » concernant les langues parlées autour du français. Cette grille, modernisée en 2000, a été publiée par l'AUF dans une nouvelle version à l'occasion du Sommet de Ouagadougou. Elle permet aussi bien une typologisation des situations de francophonie qu'une recherche de stratégies appropriées en matière d'aménagement linguistique.

Dès le début, Robert Chaudenson eut l'intuition que le développement d'un pays dépendait d'un équilibre entre le *status* et le *corpus* des langues parlées dans ce pays : en clair, que les pays de la Francophonie, par exemple, ne pourraient se développer si s'imposait (par son *status* : statut officiel, fonctions, représentations de la langue) une langue que les habitants du pays ne comprennent ni ne pratiquent (dans son *corpus* : usages, compétences des locuteurs), ce qu'il a traduit dans son fameux graphique orthonormé autour de la diagonale de l'équilibre entre

1 La première version de cette méthode, présentée lors de la réunion de création du réseau *Langues et développement* à Ouagadougou en novembre 1988, avait conduit à la publication d'un livre largement distribué aux délégations lors du Sommet de Chaillot en 1991. Du fait même de la nature de l'espace francophone à la fin des années 80, l'étude conduite alors visait à établir « une typologie des situations de francophonie » et plaçait le français au centre de l'analyse des situations linguistiques.

le *status* et le *corpus*. Il s'ensuit que les politiques appliquées à ces pays devraient se fonder sur des situations de francophonie qui ne sont pas les mêmes partout : le succès des politiques de développement dépend d'une connaissance des situations de francophonie.

Depuis plus de dix ans, l'Agence universitaire de la Francophonie a accompagné ces projets, en créant d'abord des observatoires régionaux du français dans quelques régions pilotes, au Maghreb, au Moyen-Orient, en Amérique du Nord, en Europe centrale et orientale. Ils se sont fondus en 2000 dans un réseau de chercheurs sur l'observation du français, devenu réseau d'*Observation du français et des langues nationales*² qui s'est lui-même associé en 2007 au réseau de *Sociolinguistique et dynamique des langues* pour constituer l'actuel réseau *Dynamique des langues et francophonie*.

Ainsi, de grands bâtisseurs ont, à des degrés divers, avec une scientificité fort différente, et avec un degré d'implication de l'Agence universitaire de la Francophonie variable, tenté de trouver des méthodologies appropriées pour l'étude de ce sujet complexe. Il faut citer aussi Jacques Leclerc avec le *Site sur l'aménagement linguistique et les langues dans le monde* de l'Université Laval, Katia Haddad et l'équipe mise en place par le recteur Sélim Abou pour l'*Anatomie de la francophonie libanaise* ; les Observatoires de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France ; le projet d'Observatoire du français en Algérie du Centre de recherches en anthropologie sociale et culturelle d'Oran.

Il faut évidemment aller plus loin, car il faut trouver une double cohésion : cohérence entre les différents outils, projets ou institutions ; cohérence entre les outils et leur objet. C'est pourquoi nous sommes ici tous réunis. Pour remettre à plat les définitions et les concepts opératoires, la notion même d'échantillon dans le cadre de cette étude, voire la nature des données à collecter. Sont en jeu la définition des secteurs d'observation et des statuts, la constitution des corpus et leur traitement, la définition d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, la représentation des données sur support numérique et leur diffusion en ligne ou imprimée, puis leur mise à jour périodique.

Tel est l'enjeu, pour l'AUF. Conformément à notre domaine, contribuer à produire de nouveaux savoirs ; conformément à notre expérience, utiliser nos compétences acquises ; conformément à notre politique, impliquer nos différents réseaux et programmes. Surtout, est en jeu notre capacité à nourrir la réflexion des politiques par un véritable savoir, produit dans nos universités et nos centres de recherche, puisque l'occasion nous est donnée de présenter au prochain Sommet, à Québec, les résultats du présent séminaire.

3. Un nouvel outil, une ambition pour le Sommet

La méthodologie d'observation des langues, diffractée dans les différentes approches que je viens de mentionner, est encore en attente d'une forme définitive. Il faudra la forger, créer un outil scientifique viable qui évite à la fois le flou ou les erreurs dus à l'utilisation de sources peu fiables, à la pratique d'estimations ou d'appréciations subjectives, et les distorsions sciemment diffusées pour des raisons politiques ou idéologiques.

Ainsi nous ne devons pas nous tromper de combat : il ne s'agit pas ici d'approuver ou de blâmer l'efficacité des politiques passées ou à venir, ni de se féliciter ou se lamenter de situations qui existent. En tant que séminaire méthodologique, cette réunion a deux objectifs précis : faire le point sur les méthodes ou procédés d'observation des langues actuellement disponibles ; proposer des améliorations, ou des combinaisons entre ces méthodes.

Plusieurs interventions prévues dans le programme ont attiré mon attention. Elles vont, en effet, dans ce sens en proposant soit l'introduction de nouvelles variables dans l'une des ces méthodes, soit de nouvelles approches : une méthode pour l'étude des représentations sociales du français et des langues partenaires (Bruno Maurer), sinon de nouvelles disciplines : de la sociolinguistique à la « géolinguistique » (Farid Benramdane) ; une observation

2 C'est lui qui a réalisé en 2004 la description des situations linguistiques dans les 56 États de la Francophonie : R. Chaudenson et D. Rakotomalala, *Situations linguistiques de la Francophonie*, AUF, Montréal, 2004.

qui interroge les partenariats (Sylvie Wharton) et même une nouvelle linguistique francophone pour l'ère de la mondialisation (Didier de Robillard).

Si l'on accepte le postulat d'Augustin Berque, que l'existence humaine est d'abord géographique, il en découle, pour l'observation des langues, qu'il faut se garder de l'essentialisme. Celui-ci tendrait à croire que les langues existent autrement que dans leurs pratiques variées, sous la forme d'une essence parfaite et pure, indépendante des lieux et des modalités dans lesquels elle se parle. Sur ce point qui rencontre aujourd'hui un large consensus, il faut appliquer à l'observation des langues le principe de s'attacher au lieu existentiel (dans le vocabulaire de Berque, *chôra*) et pas seulement au lieu cartographique (*topos*). Les conséquences sont immenses, puisque le terme du travail d'observation est la présentation et la publication des données recueillies, éventuellement une cartographie. Celle-ci devra, et c'est pourquoi je me réjouis de la présence de spécialistes en cartographie, envisager une carte des lieux existentiels. Dans ce sens, je me réjouis de constater que l'axe 3 du séminaire « Quelles méthodes pour quels terrains ? », tentera d'examiner les langues dans leur contexte, autour de la territorialisation ou la territorialité de l'observation des langues. Ceci importe, à un moment où paradoxalement le développement d'Internet suscite une nouvelle déterritorialisation des langues.

C'est une tâche énorme qui vous attend. Un grand remue-méninges méthodologique. C'est pourquoi j'ai dit la nécessité d'être audacieux.

Conclusion

Il s'agit, dans le document que vous présenterez au Sommet, de jeter les bases d'un observatoire du français. Celui-ci doit non seulement apporter des connaissances sur la présence de la langue dans des secteurs variés des sociétés, autant en Francophonie qu'hors Francophonie, mais aussi produire de la connaissance nouvelle en matière d'observatoire.

Le programme est ambitieux, mais restons modestes. Il vous faudra, dans ces journées de travail, la patience, la rigueur, l'humilité du chercheur, plus que l'assurance péremptoire ou le désir de convaincre qui sont souvent l'apanage du politique. En venant ici, vous avez accepté ce défi ; je vous en remercie, et vous souhaite de faire preuve d'une audace à la hauteur de notre ambition.

Enfin, je remercie l'OIF d'être non seulement le lieu physique qui nous accueille, mais le lieu existentiel qui nous réunit, dans ce rapport symbolique entre les valeurs universitaires et celles de la Francophonie.

Table ronde : Les enjeux de l'observation

■ Animateur : Yvan Amar

- Dolorès Àlvarès
- Guy Dumas
- Jean-Marie Klinkenberg
- François Grin
- René Leduc
- Xavier North

Madame Dolores Álvarez

Directrice a.i. de la Promotion et de l'Enseignement des langues
Union latine

Les observatoires, outils prospectifs pour des politiques linguistiques et interlinguistiques

Contexte

Les buts de l'Union latine à travers sa direction Promotion et Enseignement des langues – qui vise à mettre en valeur les langues romanes dans les systèmes éducatifs en général et en particulier dans ceux des États membres de l'Union latine – se fondent nécessairement sur une connaissance aussi précise et documentée que possible des contextes linguistiques et éducatifs, eux-mêmes dépendants des politiques linguistiques internes (explicites ou implicites) des États concernés. Ces contextes linguistiques éducatifs peuvent être décrits sur la base de trois paramètres :

- la ou les langues d'éducation (celle du système, avec laquelle on enseigne) ;
- la ou les langues des élèves (les langues parlées dans les familles) ;
- la ou les langues étrangères proposées à l'apprentissage.

Les contextes linguistiques éducatifs sont eux-mêmes également déterminés par les effets des politiques linguistiques (explicites ou implicites) :

- politiques externes des États qui promeuvent leur langue au niveau international (cas du français depuis longtemps, de l'espagnol plus récemment et, dans une moindre mesure, de l'allemand, de l'italien, du portugais, voire également de l'anglais à la suite des subventions que le gouvernement de Grande-Bretagne a récemment accordées pour la promotion du British Council) ;
- politiques des entreprises, des universités et autres institutions qui développent ou inhibent des motivations à l'apprentissage de telle ou telle langue.

C'est donc sur une connaissance d'une réalité complexe qu'une direction comme la nôtre se doit d'élaborer ses orientations, construire une politique, mettre en place des outils, développer des partenariats.

C'est pour cette raison que nous avons décidé à partir de 2004 de constituer des bases de données régionales sur l'enseignement des langues romanes.

La méthode

L'absence de travaux comparables sur l'enseignement des langues (hormis les données statistiques européennes élaborées par Eurydice, d'ordre principalement quantitatives) nous a obligés à mettre en place une démarche

■ Table ronde : Les enjeux de l'observation

empirique par pays, regroupés dans des aires géographiques concrètes :

- le cône sud de l'Amérique (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Paraguay, Uruguay) ;
- les quatre pays du nord de l'Amérique du Sud (Colombie, Équateur, Pérou, Vénézuéla).

Ce travail n'a pas toujours pu surmonter les difficultés rencontrées dans la réalisation des diagnostics dans des pays où la systématisation de données ne fait pas partie de la culture administrative habituelle des institutions. Nous avons travaillé sur deux axes parallèles.

- collecte d'informations diverses : recensements, rapports, pages web et bibliographie spécialisée,
- enquêtes personnalisées auprès d'informateurs qualifiés.

L'ensemble de ces travaux visait à réunir des informations fiables sur des aspects essentiels pour l'établissement de diagnostics concernant la prise de décisions dans le domaine de la promotion et l'enseignement des langues. À savoir sur les questions suivantes :

- Quelles sont les langues utilisées dans chaque pays ?
- Où et comment sont-elles utilisées ?
- Quel est leur statut ?
- Quelles langues sont enseignées ?
- Qui les apprend ?
- Pourquoi sont-elles apprises et dans quel but ?
- Qui les enseigne ?
- Dans le cadre de quelles politiques linguistiques, explicites ou implicites ?

Chacune de ces questions pouvant se décliner en de nombreuses sous-catégories.

Résultats obtenus

Ces enquêtes nous ont permis d'établir les remarques suivantes, en rapport à la présence des langues romanes dans la région.

Globalement, l'espace accordé aux langues romanes étrangères est de plus en plus limité dans les systèmes éducatifs officiels publics (que l'on distinguera ici d'un système éducatif privé, souvent né dans le contexte de réformes des années 1960-1970 imposées par des gouvernements autoritaires). Depuis les années 1980, dans tous les pays enquêtés, des réformes éducatives ont eu lieu ou sont en cours dans le cadre politique de retours à la démocratie et dans le contexte économique de réduction budgétaire en éducation, qui modifient les orientations (tentatives d'intégrations régionales qui posent la question de l'enseignement réciproque de l'espagnol et du portugais), et limitent souvent l'offre à une seule langue étrangère. Par ailleurs, en fonction de la place des langues dans les nouveaux systèmes, il est possible de distinguer deux types de pays :

- a) ceux qui ont réglé, ou considèrent l'avoir fait, la problématique des langues autochtones ;
- b) ceux qui doivent encore traiter la problématique linguistique posée par la multiplicité de communautés linguistiques indigènes.

Ces derniers concentrent leurs efforts à mettre en pratique des législations orientées vers le multiculturalisme, à travers le respect et la protection des langues autochtones (dont l'enseignement est souvent réservé aux communautés). Dans ces pays, l'enseignement des langues étrangères se limite à des parcours non obligatoires dans le système éducatif ou à des expériences au niveau universitaire qui touchent des secteurs réduits de la population.

Les pays de la première catégorie comptent en général une plus grande tradition en ce qui concerne l'enseignement des langues étrangères. Cependant, ces dernières années, la présence des langues romanes se

trouve de plus en plus marginalisée dans les espaces optionnels et non obligatoires ; la liberté et la flexibilité des nouveaux systèmes se fait en faveur d'une présence quasi hégémonique de l'anglais dans les systèmes éducatifs.

Dans la mesure où ces situations éducatives sont récentes, il est peu probable qu'elles changent à court terme.

Quel apport ?

Ce qu'il nous semble important de retenir dans la démarche et les résultats, ce sont principalement :

- le travail sur l'enseignement d'un groupe de langues européennes dans des espaces plurilingues où se côtoient des langues autochtones, des langues dominantes et une langue hyper-dominante présente dans l'ensemble des systèmes (de ce point de vue, il nous paraît difficile de maintenir un observatoire linguistique qui ne se consacrerait qu'à une seule langue, tant les relations linguistiques sont imbriquées dans des situations de communication variables) ;
- les réformes économiques, politiques et éducatives qui ont émaillé le continent sud-américain dans les vingt dernières années, ont modifié radicalement la base juridique (voire parfois constitutionnelle) qui permet ou ne permet pas aux systèmes éducatifs de promouvoir telle ou telle langue, ou bien un nombre de langues variable selon les besoins sectoriels, ce qui doit nous conduire à faire à chaque fois un état des lieux des textes et règlements qui organisent (ou n'organisent pas) cet enseignement.

C'est peut-être, là, le résultat le plus tangible des deux enquêtes que nous avons menées.

À la vue des données que nous sommes parvenus à recueillir, nous pensons qu'il est nécessaire de continuer à collecter ce type d'informations dans d'autres régions qui comptent des États membres de l'Union latine, d'autant plus si celles-ci sont difficiles à obtenir. Ces données sont, en effet, essentielles dans le cadre de la définition de nos actions, car elles nous permettent de mieux cibler les besoins et les attentes dans le domaine de l'enseignement/apprentissage des langues dans la région concernée.

Conclusion

Si le partenariat scientifique est une pratique acquise depuis longtemps, qui montre l'avantage des réseaux et de la mutualisation de données sur la concurrence dans le domaine des sciences humaines et sociales, il incombe aux organisations qui jouent un rôle d'orientation politique et de coopération scientifique, technique, éducative, de favoriser les synergies. Dans notre domaine, il importe de franchir le pas entre des politiques linguistiques et des politiques interlinguistiques pour lesquelles doit être prise en compte l'articulation de l'ensemble des ressources dans les différents contextes. Il est évident, de ce point de vue, que le contexte des langues romanes est à la fois constitutif d'une hétérogénéité dans ses territoires (Afrique, Amériques, Asie, Europe), dans ses espaces d'interlocutions éducatifs (présentiels et à distance), et d'un potentiel convergent, au moins sur la base de l'intercompréhension.

Un observatoire multilatéral permettant de rendre compte de ces articulations, est un outil que nous ne pouvons qu'appeler de nos vœux.

Monsieur Guy Dumas

Sous-Ministre associé

Responsable de l'application de la politique linguistique

Secrétariat à la politique linguistique du Gouvernement du Québec (Québec), Canada

1. Rôle de l'OIF

Il est du ressort de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), **seule institution multilatérale francophone** fondée sur le partage de la langue française, d'assurer le suivi de l'évolution de la situation de cette langue au sein de l'espace francophone.

Et il est aussi de la **responsabilité de l'OIF** :

- de rendre compte de la situation linguistique observée (les évolutions, les tendances et les divers enjeux en cause) ;
- de mobiliser, le cas échéant, les États francophones pour renforcer l'usage et la promotion du français au sein de l'espace francophone ;
- et de proposer des stratégies en fonction des différents contextes d'utilisation de cette langue (langue officielle, langue seconde, langue étrangère).

2. Vers la mise en place d'une observation continue et documentée de la situation du français

La Francophonie doit pouvoir se donner les moyens de dresser un portrait véritable de la situation du français et d'obtenir une lecture juste et précise de l'emploi de cette langue dans les pays membres et éventuellement ailleurs dans le monde.

Cette position est d'ailleurs clairement ressortie de la consultation menée, de part et d'autre, par le Québec et la France auprès d'un certain nombre de personnalités francophones - observateurs et acteurs de premier plan de la Francophonie - sur l'état du français en Francophonie et dans le monde.

Rappelons ici brièvement que cette consultation avait pour dessein de dégager des pistes d'actions qui pourraient guider l'OIF dans son action future et faire en sorte que la question de la promotion de la langue française soit abordée lors du Sommet de Québec en 2008. Comme suite à la résolution commune adoptée en 2005 par les organismes linguistiques de la Communauté française de Belgique, de la Suisse romande, de la France et du Québec, le Secrétaire général de l'OIF a alors demandé au Québec et à la France de lui faire des propositions d'actions au regard de l'avenir du français au sein de la Francophonie.

Parmi les propositions figurait **la nécessité d'une observation objective de l'évolution du français dans l'espace francophone et dans le monde** et **l'importance de disposer de données (statistiques) fiables et précises** qui ne se limiteraient pas à dénombrer les locuteurs francophones par pays et par catégories, mais qui permettraient d'avoir un **portrait de l'usage effectif de la langue française** (avancées, reculs, aspects à renforcer...), et ce, dans tous les domaines de la vie sociale.

3. Pertinence et utilité d'un portrait de la situation du français

Les données recueillies et analysées devraient contribuer à **la définition de stratégies**, bilatérales ou multilatérales, **pour renforcer la place du français dans le monde** et devraient aussi, ultimement, permettre de mesurer l'impact et l'efficacité des actions en cours à l'égard du français.

Au-delà des mesures prises (cf. Cadre stratégique décennal) pour promouvoir le français dans les organisations internationales (cf. vade-mecum) et l'enseignement du français dans les systèmes éducatifs nationaux, il importe que la Francophonie continue de s'interroger sur la place que doit occuper cette langue dans d'autres **domaines stratégiques**, pour maintenir sa vitalité et affirmer sa modernité.

Les enjeux linguistiques actuels, auxquels la langue française n'échappe pas, touchent en effet, à des degrés variables, des **domaines qui sont au cœur des préoccupations des États**, en l'occurrence des États francophones. Citons, par exemple, les domaines :

- de l'économie et du commerce (la langue des échanges commerciaux, la langue des normes et standards techniques) ;
- du travail (la langue des entreprises) ;
- de l'immigration (la langue de la cohésion sociale et de l'intégration) ;
- de la communication et de l'audiovisuel (langue des nouvelles technologies de l'information et de la communication, langue de l'Internet) ;
- de la recherche et du développement durable.

Une description approfondie de la situation du français permettrait donc de faire ressortir les domaines où l'action de la Francophonie s'imposerait de façon prioritaire, et éventuellement la conforter dans le choix de ses interventions.

4. Expertise du Québec

Pour la mise en place de sa politique linguistique, le Québec s'est aussi appuyé sur une **description approfondie de la situation linguistique** sur son territoire. Des enquêtes majeures ont notamment permis d'obtenir un diagnostic clair et une description documentée de la situation linguistique et ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration de la politique linguistique québécoise : par exemple, la *Commission royale d'enquête sur l'enseignement ou Commission Parent* (1966, Québec); la *Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec ou Commission Gendron* (1972, Québec).

Afin d'assurer un **suivi plus structuré de la situation linguistique au Québec**, l'État s'est doté d'instruments et d'indicateurs qui lui permettent d'évaluer et de mesurer, sur une base continue, l'atteinte des objectifs fixés et d'apporter les ajustements nécessaires, le cas échéant.

L'**Office québécois de la langue française**, dont l'un des mandats est de surveiller l'évolution linguistique au Québec et d'en faire rapport au moins tous les cinq ans au ministre, s'est appuyé sur différentes données relatives aux thématiques retenues (langue et immigration, langue et enseignement, langue et travail, langue et population, langue et culture, qualité et maîtrise du français), soit :

- des **données administratives touchant divers aspects de la problématique linguistique québécoise** (par exemple, les transferts linguistiques vers le français et vers l'anglais chez les allophones, la langue maternelle, la langue de travail, le bilinguisme, l'évolution de la fréquentation scolaire dans les réseaux francophones et anglophones, le taux de francisation des entreprises, l'affichage commercial ou encore la composition démolinguistique) ;
- des **données statistiques provenant du recensement 2006 du gouvernement du Canada** (cf. *dynamique des langues*) portant sur les caractéristiques linguistiques de la population canadienne et qui offrent, notamment, un portrait du profil démolinguistique des francophones.

5. Coordination et articulation des travaux d'observation

Fort de son expérience et de son expertise en matière d'observation et de suivi du français, le Québec a vivement soulevé l'intérêt d'une observation du français, plus rigoureuse sur le plan scientifique, auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), qui devrait, dans ce contexte, exercer pleinement son rôle d'instance de coordination.

Il a été suggéré d'associer étroitement à ses travaux d'observation l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), opérateur direct de la Francophonie, qui, à travers ses réseaux de chercheurs *Langue* et *Démographie*, est susceptible de pouvoir mobiliser l'expertise requise pour les enquêtes de terrain et ainsi participer au développement d'outils de mesure (indicateurs) sur la situation du français. (Voir en annexe, des propositions d'indicateurs sur le statut et l'usage du français en Francophonie, dont certains correspondent aux données compilées dans *La Francophonie dans le monde 2004 – 2005* de l'OIF et dans la *Grille d'observation du français* de l'AUF).

Enfin, c'est dans cette perspective que le Secrétariat à la politique linguistique soutient la création de l'**Observatoire démographique de l'espace francophone (ODEF)** auquel l'OIF, l'AUF et l'Université Laval seront notamment des partenaires associées. La mise en place de cet observatoire permettra, outre la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine démographique des pays de la Francophonie, principalement en Afrique francophone, d'appuyer des initiatives permettant de circonscrire les **dynamiques linguistiques et l'évolution des locuteurs francophones** de même que de mieux situer la place qu'occupe la langue française auprès des populations de la Francophonie et d'ailleurs.

Enfin, le défi de l'OIF sera d'assurer la coordination de l'ensemble des actions de collecte et d'analyse de données sur la langue française et de rendre compte ultimement de l'évolution de la situation linguistique observée.

ANNEXE

Proposition d'indicateurs sur le statut et l'usage du français en Francophonie

Indicateurs relatifs au statut

- **Statut du français dans l'État¹** (lois, règlements, arrêtés administratifs ou politiques sur le français langue officielle, domaines d'emploi, ...)
- **Statut des autres langues dans l'État** (langue officielle, langue nationale)

Indicateurs démolinguistiques

Langue source

- **Pourcentage de la population ayant le français comme langue maternelle (première langue acquise et encore comprise par les locuteurs)**
- **Pourcentage de la population de langue maternelle autre que le français**
- Langue maternelle selon l'âge
- Connaissance du français selon la langue maternelle et le groupe d'âge
- Connaissance du français ou d'une deuxième langue selon la langue maternelle

Emploi

- Pourcentage de la population connaissant le français, une deuxième langue et au moins une autre langue tierce
- Usage habituel ou partiel du français dans la vie courante et/ou professionnelle

Performance

- Degré de maîtrise du français
- Indice de vitalité linguistique (L'indice se calcule en divisant, pour chaque langue, le nombre de ses locuteurs selon la langue d'usage par celui de ses locuteurs selon la langue maternelle. Un quotient supérieur, égal ou inférieur à 1 signale une vitalité élevée, moyenne ou faible).
- Indice de fécondité selon la langue maternelle (nombre moyen d'enfants par femme)
- Indice de mortalité

Immigration

- **Population immigrante selon le continent de provenance**
- **Population immigrante selon la connaissance du français lors de l'admission** : conditions de connaissance du français pour le séjour ou pour l'acquisition de la nationalité ; réglementation concernant la formation au français pour les migrants
- **Population immigrante selon la langue maternelle**
- Population immigrante annuellement (selon la catégorie administrative de l'immigré : étudiant, regroupement familial, travail, réfugiés)

¹ Les indicateurs en caractères gras correspondent aux données compilées dans *La Francophonie dans le monde 2004 – 2005* de l'OIF et dans la *Grille d'observation du français* de l'AUF.

- Population immigrante selon le pays de dernière résidence
- Population immigrante selon la scolarité lors de l'admission

Indicateurs sociolinguistiques

Enseignement

- **Enseignement du français (comme langue première, seconde ou étrangère) : nombre d'enseignants, nombre d'étudiants [primaire, secondaire, supérieur] ; établissements publics et privés,...**
- **Enseignement en français : nombre d'enseignants, nombre d'étudiants [primaire, secondaire, supérieur], établissements publics et privés,...**
- **Enseignement du français à la télévision ou à la radio**
- Enseignement du français sur objectif (nombre d'étudiants, de domaines, d'écoles,...)
- Enseignement du français en ligne (nombre d'étudiants, de sites Web, de campus numériques, de programmes,...)
- Enseignement bilingue (français et une autre langue)
- Certification en français (Delf, DalF, autres)

Communauté scientifique

- Nombre de séminaires tenus dans une autre langue que le français alors que tous ou presque tous les participants sont francophones
- Pourcentage de publications en langues étrangères. Lesquelles?
- Langue la plus utilisée dans chaque grand domaine scientifique
- Langue des sites internet des unités de recherche
- Langue(s) des colloques internationaux organisés par les unités de recherche
- Part du budget consacrée aux traductions (colloques, articles, publications...)
- Maîtrise de l'anglais comme critère de recrutement

Travail, commerce et affaires

- Principale langue de travail (définir principale)
- Principale langue de travail selon la langue maternelle
- **Fréquence d'utilisation du français au travail (ou dans les entreprises) (catégories d'entreprise [PME, GE, multinationales] communications internes [contrats, notes de service, journaux d'entreprise], communications externes [publicité, brochures, logos, etc.]**
- Fréquence d'utilisation du français et d'une autre langue au travail (laquelle ?)
- Fréquence d'utilisation du français et d'une autre langue au travail selon la langue maternelle (laquelle ?)
- Fréquence d'utilisation du français et d'une autre langue au travail selon le secteur d'activité économique (laquelle ?) et la langue maternelle
- Type de relations dans lesquelles une autre langue de travail est utilisée (collègues, hiérarchie, clients....)
- Composition linguistique du personnel des entreprises
- Langue des logiciels disponibles dans les entreprises
- Langue des logiciels utilisés par les travailleurs et les propriétaires des entreprises
- Fréquence d'utilisation de documents non rédigés en français
- Formation au français dans le cadre de la formation professionnelle
- **Utilisation du français dans les échanges économiques (entre pays et États francophones)**

Culture et communication

- **Utilisation du français dans les médias écrits** (nombre de quotidiens, hebdomadaires, mensuels, agences de presse, associations professionnelles,...)
- **Utilisation du français dans les médias électroniques** (nombre de stations de télévision, de radio, de chaînes sur le câble, nombre d'heures de diffusion,...)

■ Table ronde : Les enjeux de l'observation

- **Utilisation du français en cinéma** (production et **coproduction de films en français**, nombre de projections en salle [version originale, version sous-titrée], disponibilité de vidéocassettes, DVD,...)
- **Diffusion des auteurs et de la littérature francophones** (**édition, librairies, bibliothèques, conférences, ateliers, traduction,...**)
- **Diffusion des artistes francophones** (nombre de spectacles, pièces de **théâtre, récitals, CD, cassettes,...**)
- Ressources multimédias en français (CLAC, centres culturels, nouvelles maisons des savoirs, produits audiovisuels,...)
- **Accès aux savoirs numérisés francophones** (création et mise à disposition de **contenus numériques**, bibliothèques numériques, formation d'experts, logiciels pédagogiques, **sites Web, portails**, formation et participation d'experts aux organismes de la gouvernance ...)

Internet

- Nombre de pages internet en français par rapport à la population des locuteurs de français
- Nombre de sites, de blogues en langue française
- Présence du français sur les sites gouvernementaux

Communications publiques

- **Utilisation du français dans les organisations (langue officielle, langue de travail, OING, ONG, OSC)**
- Formation en français du personnel (nombre de francophones par catégories de personnel, cours offerts, domaines, matériel disponible,...)
- Documentation en français (ouvrages techniques, revues spécialisées, sites Web, logiciels,...)

Traduction et interprétariat (écoles, services, organismes, nombre de personnes,...)

Monsieur Jean-Marie Klinkenberg

Professeur à l'Université de Liège

Président du Conseil de la langue française et de la politique linguistique
Communauté française de Belgique

Décrire/Agir

Nous sommes ici conviés à l'élaboration d'un discours de la méthode : comment bien conduire la description de l'état des langues ? Mais ce premier atelier, consacré aux enjeux de l'observation, permet heureusement de placer cette question sous l'éclairage d'une autre, préjudicielle : pourquoi observer les langues ?

Car si observer est une des missions que s'assigne la science, il est trop évident que dans le cas présent, l'observation s'articule à d'autres missions : elle est invitée à ne pas jouer un rôle exclusivement académique, mais à servir la prise de décision. *Scientia propter potentiam*, aurait dit Hobbes. L'important dossier de contributions dont chacun des participants dispose au moment où nous commençons nos travaux est ainsi fait de deux strates : l'une, massive, est la strate scientifique ; l'autre, plus discrète, est la politique. Symboliquement, d'ailleurs, ne sommes-nous pas convoqués ici par deux instances dont l'une – l'Agence universitaire de la Francophonie – représente la voix de la science, l'autre – l'Organisation internationale de la Francophonie, celle de la politique ?

Pour mieux décrire la façon dont ces deux strates peuvent – ou mieux : doivent – interagir, il n'est pas inutile de rappeler ce qu'est la méthode de toute science.

On a certes déjà rappelé ici l'exigence d'objectivité qui est celle du scientifique. L'observateur, dit-on, doit être neutre, exigence épistémologique qui a son pendant sur le plan institutionnel avec le principe de liberté académique. Il serait toutefois erroné de déduire de cet impératif moral qu'il peut y avoir une adéquation totale entre l'observé et le produit de l'observation ; que leur rapport puisse être celui qui s'établit entre un stimulus et la plaque photographique, l'observateur ne jouant que le rôle effacé du preneur d'images. Non : toute observation est une description (terme que je préfère à celui d'observation car il souligne deux choses : le rôle actif joué par l'observateur, et le fait que l'observation débouche nécessairement sur un discours, c'est-à-dire sur un objet nouveau qui n'est pas – qui ne peut être – la chose observée, laquelle n'est que le référent de cet objet). Si toute observation est une description, toute description est alors une explication. Car décrire, c'est donner du sens. Un sens qui ne provient pas de la chose comme telle, mais de deux instances : l'observateur, qui a des attentes et des hypothèses, et qui dispose pour les formuler de grilles et de modèles – seconde instance –, autant de codes qui permettent d'associer des choses et des sens. Dès lors, si toute description est une explication, celle-ci est une orientation. Elle implique nécessairement un point de vue. L'objectivité n'est donc pas la neutralité : c'est seulement l'explicitation du point de vue pris.

L'observation à laquelle nous sommes ici conviés ne pourra donc aller sans l'énonciation claire de nos points de vue.

Un de ces points de vue est nécessairement dicté par la politique de la langue que nous envisageons. Il faut donc, pour continuer à obéir à notre impératif de méthode, définir ce que doivent être les grandes lignes de cette politique, énoncer explicitement son contenu.

Cet impératif est loin d'être banal. Autrefois, dans le cadre autoritaire de la société d'ancien Régime, les objectifs de la politique linguistique pouvaient s'énoncer avec une belle franchise. Par exemple, au moment de sa création, l'Académie française avait clairement reçu pour mission de renforcer le pouvoir royal. Aujourd'hui, les objectifs des politiques linguistiques ne sont pas moins souvent explicités ; mais ils le sont désormais en des termes qui prennent volontiers la majuscule (Liberté, Diversité, Droit à la Différence), termes si vagues que n'importe qui peut y souscrire. Un effet pervers de ce flou consensuel est sans nul doute de soustraire la définition de ces politiques au débat. Ce qui ne va pas particulièrement dans le sens de la démocratie, et ce qui laisse la porte ouverte aux discours convenus.

Il est donc nécessaire d'énoncer clairement les principes que l'on assigne une politique linguistique, quitte à passer pour mal élevé parce que l'on récuse la consensualité. Et cette exigence est d'autant plus pressante que nous sommes arrivés à une époque historique où, le pseudo-concept de « bonne gouvernance » aidant, la politique est plus souvent présentée comme une technique, qu'il suffit d'appliquer bien ou mal, pour obtenir des résultats, bons ou mauvais. Alors qu'elle ne peut être qu'une axiologie.

Je voudrais donc ici présenter deux principes d'action simples, mais qui ont des implications nombreuses et complexes.

Le premier peut se formuler ainsi : la langue est pour l'usager, et non l'usager pour la langue. Mais puisqu'il s'agit ici de politique, il s'agit d'un usager saisi dans sa dimension sociale. Corrigeons-donc : la langue est pour le citoyen, et non le citoyen pour la langue. Le second principe est le suivant : il ne saurait y avoir une politique linguistique de la Francophonie, mais plusieurs.

Premier principe : la politique linguistique doit donc énoncer explicitement des contenus, correspondant aux intérêts du citoyen. Ce qui présuppose une réponse à la question : que voulons-nous pour lui ? Pour moi, ces intérêts, toujours définis de manière politique et sociale, portent des noms précis : intégration harmonieuse au corps social, défense des droits sociaux – droit à l'enseignement, droit au travail dans sa langue, droit à l'accès aux ressources administratives ou judiciaires –, droit à la dignité, défense du consommateur.

Sélectionner de tels intérêts ne peut être sans incidence sur l'observation des faits langagiers. Ils impliquent que l'on sélectionne des variables – démographiques, économiques, représentationnelles – susceptibles d'être corrélées de façon mesurable aux dimensions langagières que ces intérêts ont éventuellement, et s'inscrivant dans ce que Bernard Cerquiglini vient d'appeler les « lieux existentiels » que le citoyen occupe. Sélectionner de tels intérêts n'est pas neutre : une politique linguistique francophone qui les prendrait au sérieux devrait par exemple répondre à la question de savoir si la Francophonie offre une alternative au modèle néolibéral dominant.

Le second principe, disais-je, est qu'il ne peut y avoir une seule politique linguistique pour la Francophonie ; ce principe ne saurait lui non plus rester sans impact sur les modalités de la description.

Que le français permette d'exprimer des situations variées, la chose semble aller de soi. Toutefois, on n'en a pas tiré toutes les conséquences. « Une des grosses erreurs a été de croire ou de faire semblant de croire, ou encore de faire croire, que tous les francophones, dont on exagérait le nombre à plaisir, avaient tous les mêmes intérêts à l'endroit de la langue française », écrivait naguère Hubert Joly. La conception essentialiste de la langue, déjà critiquée ici, mène en effet à globaliser tous les problèmes concernant le français. Et à énoncer le dogme selon lequel la Francophonie est une vaste fraternité. En effet, si elle est fondée sur une langue dont l'unité et l'unicité ne sont point discutées, cette entité est nécessairement confrontée à des problèmes qui se posent d'une façon identique à chacun de ceux qui la composent. Et la Francophonie ne saurait par conséquent mener qu'une seule politique linguistique, dans la solidarité. Énoncer un tel dogme, c'est croire (ou jouer à croire, ou vouloir faire croire) que la Secrétaire perpétuelle de l'Académie française et l'agriculteur de l'Aveyron, le fonctionnaire wallon et l'étudiant acadien, le chef d'État africain et l'O.S. de Billancourt disposent des mêmes évidences culturelles, communient dans les mêmes valeurs, et qu'ils ont partie liée. C'est évidemment méconnaître qu'ils vivent des réalités et des conditions bien différentes. On peut au moins distinguer (1) les usagers qui ont le français pour langue maternelle et ont la chance de pouvoir faire tout ou presque tout dans cette langue (pour eux, la langue est un bien gratuit, comme l'air qu'on respire et qu'on n'imagine pas devoir payer un jour) ; (2) ceux qui l'ont pour

langue maternelle mais qui doivent se battre pour qu'elle soit autre chose que la langue de la maison ; (3) ceux qui l'ont momentanément choisie parce qu'elle est intéressante pour eux, mais qui pourraient s'en détacher si cet intérêt venait à baisser ou si le français devait devenir moins rentable ; (4) ceux enfin à qui elle s'est imposée, et qui rêvent peut-être de s'en débarrasser. Que les francophones se répartissent en quatre, cinq, ou trois catégories, est ici peu important, au fond. L'essentiel est d'être conscient qu'un même code linguistique peut être pris dans des situations bien différentes, ce que masquent le discours essentialiste et le dogme d'une francophonie unitariste. Car le français peut être langue majoritaire ici, langue minoritaire là-bas ; langue d'une minorité, elle peut être ici l'apanage d'une minorité riche et influente (c'était le cas, dans mon pays, de la bourgeoisie flamande) et là-bas stigmatisée d'une minorité dominée ; langue d'une majorité, elle peut être celle des couches dominantes comme elle peut être celle des couches dominées. Car, expression des jeux sociaux, la langue a une existence : elle n'est pas une essence. Un même code langagier peut donc constituer deux objets d'observation, deux objets linguistiques, distincts ; et symétriquement, deux langues différentes pourront constituer le même objet linguistique. Ce sont ces jeux – des distinctions et des similitudes de situations – que la description devra mettre en évidence. Ce qui impliquera donc que l'on se penche aussi sur d'autres langues que le français (langues qu'on se gardera d'appeler trop vite « partenaires », pour ne pas tomber dans le consensualisme angélique, lèpre de la politique linguistique).

Il faut donc manipuler avec précaution l'idée d'une politique globale de la langue française : une politique ainsi définie risquerait bien d'être inspirée par la perspective essentialiste, laquelle aurait le même caractère mystificateur que le nationalisme, et ne servirait qu'une partie seulement de l'univers francophone, au détriment de la justice et de la solidarité.

Il y aura donc nécessairement des politiques du français, qui devront être adaptées aux diverses situations vécues dans la Francophonie. Certaines n'ont en effet de sens que dans une configuration politique et sociale donnée, et sont impertinentes dans d'autres cadres. Par exemple, la préoccupation québécoise pour l'évolution des indicateurs démographiques du pays n'a pas de sens en France, et la mise au pont d'indicateurs scolaires est une exigence plus brûlante dans les pays du Sud que dans les pays du Nord. Certains thèmes politiques peuvent donner lieu tantôt à des collaborations Nord-Sud, tantôt à des accords Nord-Nord. Toutes coopérations qui doivent se faire dans la clarté. Des politiques, dis-je, qui devront être adaptées aux diverses situations rencontrées dans la Francophonie ; et voici le point exact où la description s'articule à la politique : elle doit en effet corrélérer les diverses situations du français aux problématiques et aux objectifs spécifiques de chaque groupe.

Ceci posé, et si l'on en revient aux objectifs de la politique linguistique, une question subsiste : une fois préservée la spécificité des intérêts des différentes catégories de francophones à l'endroit de leur langue, n'y a-t-il rien que ces francophones puissent ou doivent faire ensemble ? Et donc : la Francophonie, pourquoi faire ? Ou, plus précisément et pratiquement : nous, francophones, que pouvons-nous faire ensemble que nous faisons mieux ensemble ? Que pouvons-nous faire ensemble que nous ne pouvons pas faire seuls, ou avec d'autres que des francophones ? Du commerce ? S'il ne s'agit que de cela, on peut parfaitement le faire en anglais, ou en pidgin. Promouvoir le développement et défendre la démocratie ? Outre que certains constats sont cruels – la Francophonie officielle n'a jusqu'à présent été ni claire ni ferme avec les régimes bien peu démocratiques de certains des États qui la composent, et, en Europe, c'est dans deux pays francophones que l'on avoue le plus facilement des sentiments xénophobes (selon une étude réalisée pour l'Union européenne, la Belgique vient en tête, 22 % des enquêtés se disent "très racistes", et 33 % "assez racistes", suivie par la France, avec 16 et 32 %) –, on voit mal au nom de quelle prétention la langue française pourrait avoir le monopole de l'expression de ces vertus : en dépit du mythe cent fois rapetassé, défendre la démocratie, cela peut parfaitement se faire en anglais, en allemand, en arabe ou en serbo-croate. Et par ailleurs, un État francophone seul – la France ou le Québec par exemple – peut parfaitement se lancer dans une politique de développement ou tendre à illustrer la démocratie, indépendamment de sa langue, et en collaboration avec des partenaires pratiquant une autre langue.

Il importe donc – et ce doit être une des lignes de force politiques que nous tentons de tracer – de définir le noyau dur de choses que nous, francophones, pouvons mieux faire ensemble, grâce au français. Ce noyau dur, ce commun dénominateur, se réduit nécessairement à pas grand chose. Puisque, de par le monde, les francophones sont loin d'avoir tous les mêmes préoccupations à l'endroit de la langue française, et que chacun des groupes qu'ils constituent doit trouver un intérêt spécifique pour adhérer à l'idée francophone. Ce commun dénominateur ne peut être que le suivant : combattre l'uniformisation du monde, faire contrepoids à la massification mondiale, à l'hégémonie mortifère.

■ Table ronde : Les enjeux de l'observation

Cet objectif correspond certes à ceux que la Francophonie s'est donnés au cours des dernières années, notamment en luttant pour eux dans le cadre de l'UNESCO. Mais ce n'est pas par suivisme ou par idéologie que je le pointe comme prioritaire. Car ce n'est par essence que le français pourrait être la seule langue à jouer ce rôle, parce qu'elle serait naturellement "non alignée" ou "subversive". Non : aucune langue, aucune collectivité n'est investie d'une mission messianique.

Je le pointe pour des raisons réalistes, pour ne pas dire cyniques, qui s'articulent en trois points, que je schématiserai de la manière qui suit, toujours pour mieux susciter la discussion. Un : l'examen du marché des langues mène à constater que dans le cadre de la compétition économique mondiale, les États francophones septentrionaux ont intérêt à garder compétitive la langue qui les définit. Et – deux – il se fait que ce premier objectif pragmatique peut être conjugué avec un second, pragmatique et idéaliste à la fois, qui est le développement du Sud. Et ce double objectif s'articule parfaitement avec un troisième, plus résolument idéaliste, qui est le maintien de la diversité culturelle.

Pointer quelques uns des enjeux des politiques linguistiques francophones me paraît capital au moment où nous allons nous pencher sur les principes et les objets de la description. Car si la tâche qui nous attend est, selon les termes utilisés par le Recteur Cerquiglini, de quêter une cohérence entre les outils et les objets, il faut réclamer, avec non moins de vigueur, une cohérence entre les outils, les objets et les objectifs.

Monsieur François Grin
 Directeur
 Observatoire Économie-Langues-Formation
 École de traduction et d'interprétation
 Université de Genève

La collecte de données sur la francophonie soulève des questions fort vastes, dont on ne pourrait de toute façon traiter ici que quelques aspects. Qui plus est, les intervenants qui m'ont précédé dans cette table ronde ont déjà abordé, bien mieux que je n'aurais pu le faire, certains points importants. Cela me permettra de me concentrer à présent sur un éventail plus restreint de questions. Je ne mentionnerai donc ici que trois enjeux, à savoir :

- la relation entre l'observation du français et le *cadre analytique de la politique linguistique* ;
- la nécessité d'un *ethos* résolument « multilinguiste » ;
- et une esquisse des *champs de variables* à couvrir.

Premier enjeu : observation du français et politique linguistique

Tous les participants à cette table ronde semblent – chacun avec ses mots – s'accorder sur l'importance qu'il y a à clarifier les buts de l'entreprise : *pourquoi*, dans quel(s) but(s) vouloir « observer le français » ? Une telle question porte en elle-même sa réponse : cette observation du français doit être organisée en fonction de certains buts ; il importe donc de clarifier ceux-ci et de s'assurer que la méthodologie d'observation est en cohérence avec ces buts.

Partons d'abord de la constatation que les informations à recueillir peuvent aussi être considérées comme un ensemble d'indicateurs ou, mieux encore, comme un *système* d'indicateurs. Je ne m'étendrai pas sur la question de ce qui fait un bon système d'indicateurs (leur fiabilité, la possibilité de recueillir les données nécessaires à intervalles réguliers, etc.) ; outre qu'il existe un corpus théorique sur la construction d'indicateurs, nous ne partons pas de zéro : nous pouvons en effet compter, dans ce séminaire, sur l'expertise de nos Québécois, qui ont plus d'un quart de siècle d'expérience dans la récolte et le traitement des données qui sont à la base de leurs indicateurs linguistiques. Par ailleurs, nous bénéficions de l'expérience accumulée grâce à l'utilisation de la *grille d'observation* des situations de francophonie développée par Robert Chaudenson, ainsi que des rapports réguliers sur l'état de la francophonie.

Cependant, pour organiser les tâches sur lesquelles nous sommes invités aujourd'hui à réfléchir, il est utile de se rappeler qu'un ensemble d'indicateurs n'a de sens qu'en référence à une représentation analytique d'ensemble des phénomènes que l'on cherche à connaître, à comprendre, puis, en fin de compte, à orienter. Cette simple constatation a des conséquences analytiques et stratégiques fortes.

En tant qu'économiste, j'établis une distinction épistémologique entre les données et les variables. Les variables sont les catégories, construites et indépendantes des cas réels (même si, bien entendu, elles sont évolutives), tandis que toute donnée est une manifestation, unique et idiosyncratique, de la réalité. Cette disposition à distinguer entre variables et données est du reste – quand il est question de langue – l'une des choses qui distinguent un chercheur travaillant en *économie des langues* d'un chercheur se réclamant de l'*ethnométhodologie* (ou, plus spécifiquement, de l'*analyse conversationnelle*). Ce que je veux dire, c'est que les données que nous devons récolter pour « observer le français » doivent toutes être, en même temps, les variables d'une représentation générale, ou, si l'on préfère, d'un *modèle*.

■ Table ronde : Les enjeux de l'observation

D'où la question : qu'est-ce qu'un modèle ? À quoi un modèle doit-il servir ? Autre vaste question à laquelle nous n'aurons pas le temps d'accorder toute l'attention qu'elle mérite ; contentons-nous de dire qu'il nous faut une représentation analytique de la langue dans la société (je me réfère ici au concept de « language-in-society », avec les tirets, proposé par le sociolinguiste étatsunien Joshua Fishman). Je ne prétends aucunement que nous devions construire, puis nous référer à *un* grand modèle ; mais je crois qu'il nous faut un *ensemble* de modèles, un corpus coordonné de représentations analytiques, articulant notamment :

- compétences linguistiques et utilisation des langues ;
- contextes micro et macro ;
- niveaux individuel et social ;
- situations relevant de la sphère privée et de la sphère publique ;
- etc.

Cependant, un tel modèle – et c'est là un point essentiel – n'est pas qu'une collection de variables dont on peut dire qu'elles présentent une certaine unité thématique. Même si une telle unité constitue bien entendu un bon début, il faut placer la barre plus haut. Plus précisément, il faut que ces variables soient en relation systémique les unes avec les autres : c'est ainsi qu'on peut parler de *système* d'indicateurs.

L'éventail des relations en présence est évidemment fort vaste, mais il est indispensable que certaines d'entre elles au moins aient un caractère causal et qu'elles permettent des énoncés tels que « si X, alors Y ». C'est seulement à cette condition que l'on pourra mettre les données recueillies au service d'une *politique linguistique*, dans laquelle des objectifs de politique linguistique, qui se traduisent par un ensemble de *mesures*, donnent lieu à des *résultats* – résultats qui, bien sûr, doivent concourir au bien public. Cette vision renvoie naturellement à d'autres questions concernant les rôles respectifs de l'*analyse* des politiques d'une part, et du *débat* politique d'autre part, mais le temps fait défaut pour les aborder ; il suffit ici de signaler que nous avons bien conscience de cet enjeu, traité par ailleurs dans divers textes.

Par ailleurs, il va sans dire que la constitution progressive d'un ensemble coordonné et interrelié de modèles suppose une approche profondément interdisciplinaire, et la volonté de faire dialoguer entre elles les différentes disciplines de l'homme et de la société, afin de tirer le meilleur parti – compte tenu des objectifs politiques de l'entreprise – de ce que chacune d'entre elles a à offrir.

Résumons notre premier constat : l'observation du français n'a de sens que par rapport à une politique linguistique. Encore faut-il savoir laquelle, et l'énoncer clairement.

Deuxième enjeu : français, francophonie et multilinguisme

Nous aurons certainement lieu au cours de ce séminaire de revenir sur cette politique linguistique et sur les objectifs explicites qu'elle devrait se donner. Je me contenterai ici de proposer deux idées, sans prétendre, pour l'instant, les justifier en détail – ce qui toutefois pourra être fait dans la suite des débats.

Premièrement, l'objectif-cadre que nous devons poursuivre, et dans lequel la francophonie s'inscrit, est celui du multilinguisme. Il s'agit, comme le dit Jean-Marie Klinkenberg, de « combattre l'uniformité du monde ». On me dira peut-être que c'est là une évidence, et que depuis le début des années quatre-vingt-dix, les instances de la Francophonie ont pris le virage de multilinguisme et reconceptualisé la défense et la promotion de la langue française en termes de multilinguisme. Sans doute. Mais il convient d'en tirer les conséquences.

La plus évidente est que (si nous sommes bien d'accord que la défense du français passe par le multilinguisme), celui-ci doit être pris au sérieux. Cela suppose notamment, dans le contexte de l'Union européenne, un soutien réel et sans compromis à la présence de toutes les langues, pas seulement d'une petite oligarchie. Il ne faut donc pas se limiter, comme la Commission le fait, à une *trïka* anglais-français-allemand, car c'est un piège. L'oligarchie à trois langues est foncièrement instable, et ne peut être qu'un prélude à l'abandon de l'allemand, puis à la marginalisation du français, tout cela au profit de l'anglais seul. Le simple réalisme doit nous aider à voir qu'il n'y a pas d'alternative à un soutien clair et sans ambiguïté à un multilinguisme véritable, qui implique le refus, y compris par la France, d'un régime à trois langues.

La deuxième conséquence concerne la dynamique des langues, autre thème passionnant auquel nous ne pourrions pas faire justice. Plus précisément, la dynamique des langues, laissée à elle-même, se traduit par une convergence, on pourrait dire une spirale appauvrissante vers une langue dominante, qui peu à peu devient hégémonique. Le politologue néerlandais Abram De Swaan l'appelle la langue « hyper-centrale ». C'est actuellement l'anglais, mais le problème serait exactement le même s'il s'agissait du français ou de l'estonien.

Toute hégémonie linguistique, quelle que soit la langue au profit de laquelle elle s'exerce, est un résultat dommageable pour tous, mais qui, de façon peut-être paradoxale, résulte assez naturellement de stratégies qui sont raisonnables pour chacun. C'est précisément cela qui fait qu'il est difficile d'en sortir : la seule façon d'échapper à cette spirale appauvrissante vers l'hégémonie linguistique, c'est de définir et mettre en œuvre une action délibérément coordonnée entre les partenaires – en l'occurrence, les États membres de l'Union européenne. Il incombe donc aux pays membres de l'Union et de la Francophonie (et au premier chef à la France), de proposer aux autres États membres une stratégie conjointe visant à la promotion de chacune de leurs langues.

Pour éclairer ce point d'une autre façon, on pourrait dire que la diversité linguistique et culturelle ressemble à la qualité de l'environnement : tout le monde en profite, mais aucun n'a intérêt à faire tout seul des efforts pour garantir cette qualité environnementale : pourquoi réduire son utilisation personnelle d'un gros véhicule 4x4, si les voisins ne font, eux, aucun effort ? Il n'y a aucune raison d'être le seul à se sacrifier, d'autant qu'un sacrifice individuel n'a guère d'impact sur le niveau total de pollution. Par conséquent, si les acteurs agissent isolément, ils finiront par adopter des comportements qui sont rationnels (et compréhensibles) de leur point de vue, mais dommageables pour l'environnement. Il en va de même pour la diversité des langues et des cultures. L'action d'un ou de quelques États en ordre dispersé est vouée à l'échec. Le français ne peut pas s'affirmer en dehors d'une stratégie qui prenne explicitement en cause les mécanismes de la dynamique des langues. Hors de la coordination avec les Suédois, les Hongrois, les Néerlandais, les Portugais, etc., point de salut.

Mon deuxième constat est donc que l'observation du français doit s'inscrire dans une stratégie qui doit être, d'une part, résolument *multilinguiste* et, d'autre part, développée en coopération avec des États porteurs d'autres langues, donc d'autres composantes de la diversité.

Troisième enjeu : identification et sélection des variables

Dans un troisième et dernier temps, j'aimerais revenir à une question plus spécifique (encore qu'elle soit fort vaste), à savoir celle de l'identification des données à récolter. Là aussi, il n'y aurait pas lieu d'entrer dans le détail, puisque nous aurons certainement l'occasion de le faire dans la suite de nos travaux.

Parmi les variables d'importance fondamentale, il y a celles qui déterminent l'*utilisation* du français dans tel ou tel contexte – mais tout particulièrement, bien sûr, les contextes où le français est en concurrence avec d'autres langues. On pourra citer des « domaines » au sens sociolinguistique du terme tels qu'Internet, la vie des affaires, etc. ; signalons au passage qu'à l'heure actuelle, l'usage des langues dans le monde de l'enseignement et de la recherche universitaires présente une importance stratégique toute particulière. Il est d'autant plus nécessaire de suivre ce dossier que circulent, jusque dans les plus hautes sphères, toutes sortes de clichés simplificateurs, voire erronés, qui trahissent une profonde méconnaissance des dangers que comporterait l'acceptation de l'hégémonie globale d'une seule langue dans la vie scientifique.

Dans un rapport rédigé il y a environ six ans pour la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe, j'ai proposé une récolte systématique de données sur une trentaine de champs de variables, répartis en cinq groupes :

- a : compétences linguistiques et conditions d'apprentissage ;
- b : contexte socio-économique ;
- c : utilisation de la langue, du point de vue du locuteur ;
- d : attitudes à l'égard des langues, motivations et représentations ;
- e : besoins et utilisation de compétences linguistiques du point de vue des employeurs, notamment les entreprises du secteur privé.

■ Table ronde : Les enjeux de l'observation

Précisons que cette liste de champs n'est pas exhaustive, qu'on peut prévoir aussi d'autres champs, par exemple sur les dépenses publiques et privées consenties pour l'apprentissage des langues, ou le type de données nécessaires à des exploitations trop souvent oubliées, comme la « cartographie verticale » de l'usage des langues développée notamment par nos collègues du Pays de Galles.

Pour conclure – provisoirement – j'aimerais citer une fois de plus Joshua Fishman, et paraphraser une observation que je l'ai entendu faire voici près de vingt ans à propos des défis que lance toute entreprise de politique linguistique. Il disait à peu près ceci : « il est déjà bien assez difficile de ramer à contre-courant. Mais c'est à peu près impossible à faire si l'on ne sait pas précisément où l'on veut aller, et pourquoi ». Je crois donc que nous devons, avant toute chose, être bien au clair sur nos objectifs.

Monsieur René Leduc
Conseiller du Secrétaire général
de la Francophonie

Mesdames, Messieurs les Représentants des Opérateurs de la Francophonie,
Mesdames,
Messieurs,

L'Administrateur, Clément Duhaime, l'a déjà dit mais cette répétition n'est pas gênante, elle est nécessaire. Merci de vous être déplacés pour réfléchir avec nous.

Merci d'avoir pris le temps de consigner vos réflexions et nourri le document préparatoire.
Merci de partager votre expérience.

Votre volonté de collaborer correspond parfaitement aux objectifs que le Secrétaire général avait tracés en approuvant la tenue de ce séminaire et je voudrais vous remémorer les principales étapes qui nous y ont conduits.

Vous vous souviendrez :

1° De la création par la France du Haut Conseil en 1984 sous la présidence de François Mitterrand.

Ses objectifs étaient, comme le précise le Décret du 12 mars 1984 :

Art. 2 – Le Haut Conseil de la Francophonie a pour mission de préciser le rôle de la Francophonie et de la langue française dans le monde moderne. Il rassemble les données et confronte les expériences, notamment dans les domaines de l'enseignement, de la communication, de la science et des techniques nouvelles. Il distingue les enjeux et les urgences et propose des perspectives d'action. Chaque année, il établit un rapport sur l'état de la Francophonie

2° La deuxième grande étape est l'intégration du Haut Conseil à l'OIF – décision acceptée par le CPF en octobre 2001 et intégration effective en 2003.

« Le Haut Conseil devient un Conseil Consultatif auprès des instances de l'OIF ».

Pour être tout à fait précis, elle a été prise à la 43^e réunion du CPF et porte le numéro 537.

3° L'autre grande étape est celle de l'évaluation du Haut Conseil de la Francophonie décidée par le CPF à sa 58^e réunion à Madagascar et l'examen de ce rapport à la 61^e réunion du CPF à Bucarest à la veille du XI^e Sommet.

Rappelons que le Comité d'évaluation était présidé par Sao Tomé-et-Principe et que le Burkina Faso, le Canada, la France et la Suisse en faisaient partie.

■ Table ronde : Les enjeux de l'observation

En présentant ses conclusions, après analyse du rapport, le Secrétaire général rappelle d'abord les trois fonctions assumées par le Haut Conseil, soit :

- la fonction d'observatoire des évolutions linguistiques et de publication du rapport biennal sur la Francophonie dans le monde ;
- la fonction de réflexion stratégique ;
- la fonction de plaider.

Et en ce qui concerne l'observation, il dit ceci et je le cite :

« S'agissant de la fonction d'observatoire des évolutions linguistiques et de publication du rapport biennal sur la Francophonie dans le monde, le rapport final d'évolution propose qu'elle soit dorénavant confiée à l'OIF. Il recommande par ailleurs que cette fonction soit le fruit d'un effort collectif mobilisant toutes les forces de la Francophonie : les États et gouvernements, l'OIF, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie ainsi que les opérateurs directs et reconnus du Sommet »

Fin de la citation.

La phrase-clé est évidemment celle qui dit que l'observation doit être le fruit d'un effort collectif.

Elle explique l'invitation qui vous a été faite et à laquelle, encore une fois, je vous remercie d'avoir répondu si généreusement.

Je voudrais maintenant vous dire combien le Secrétaire général attache de l'importance au travail patient et minutieux de cueillette de données sur l'état de notre langue commune dans le monde.

Je peux témoigner, de même que toute l'équipe de la Cellule d'observation du français, qu'il a soutenu chacune des initiatives qui lui ont été proposées.

- Il a affirmé à maintes reprises l'importance qu'il attache au maintien et au développement du statut international de la langue française.
- Il a évidemment soutenu le séminaire qui nous réunit ce matin.
- Il a permis à la Cellule d'effectuer des missions d'observation dans nos quatre unités hors siège en contact direct avec des organisations internationales :
 - New-York ;
 - Genève ;
 - Bruxelles ;
 - Addis Abeba.
- La langue a été au cœur du débat de la dernière Conférence ministérielle à Vientiane au Laos.
- La langue française est l'un des quatre enjeux proposés au Sommet de Québec.
- Il a mandaté récemment quatre envoyés spéciaux dans cinq pays, dans l'espoir de recenser les bonnes pratiques en matière de promotion de la langue française afin de nourrir la réflexion du Sommet de Québec. Ces missions sont à la fois des activités d'observation et de motivation.

L'ensemble de ces gestes témoigne clairement de l'importance qu'il a accordée à ce dossier.

En terminant, et avec toutes les précautions que commande la présence des experts réunis dans cette salle, ce que je ne suis pas, je voudrais dire que, pour moi, le principal enjeu de l'observation, comme le précise l'intitulé de

cette table ronde, c'est qu'elle permette de tracer un portrait aussi net que possible de la réalité afin de faciliter les choix stratégiques dans nos plans d'action pour répondre ou tenter de répondre à l'objectif central qui est celui de maintenir et de développer le statut de grande langue internationale pour le français.

Et je conclus en disant que cette observation efficace ne pourra se faire qu'avec la collaboration de tous, notre personnel, celui des postes diplomatiques de nos États et gouvernements membres, les équipes des opérateurs de la Francophonie, les chercheurs, et pour y arriver, il nous faut convaincre que cette tâche est utile, légitime et qu'elle peut être faite, et enfin que nous avons intérêt à le faire en concertation avec les autres groupes linguistiques, comme nous y invite la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Je vous remercie.

Monsieur Xavier North
 Délégué général
 Délégation générale à la langue française
 et aux langues de France

A l'ouverture de vos travaux, je voudrais, si vous le permettez, souligner l'importance du séminaire qui nous réunit aujourd'hui, et même son caractère tout-à-fait stratégique, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de relégitimer la fonction d'observation de la langue française au sein du mouvement francophone. Ou, pour le dire autrement - et si l'on veut bien considérer qu'une politique de la langue doit être fondée sur des savoirs - il s'agit de contribuer à garantir l'usage de la langue française en dotant le mouvement francophone d'instruments lui permettant de mieux appréhender la situation du français dans le monde.

Je ne saurais trop remercier Clément Duhaime d'avoir bien voulu confier à Samir Marzouki et à la cellule d'observation de l'OIF l'organisation de cette rencontre, en collaboration avec l'Agence universitaire de la Francophonie, et d'avoir su réunir tant de compétences et de talents, puisque la fine fleur de la recherche francophone dans ce domaine est réunie ici aujourd'hui.

La disparition du Haut Conseil de la Francophonie - qui avait notamment jusqu'ici pour mission de rassembler tous les deux ans un ensemble de données pertinentes sur l'usage du français dans le monde - a mis en évidence le besoin, maintes fois exprimé par les partenaires du mouvement francophone, de disposer de statistiques fiables et précises sur l'emploi de la langue française non seulement à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur de l'espace francophone.

Et de fait, d'une organisation multilatérale dont le lien fondateur reste une référence commune à la langue française, et qui rassemble des États et gouvernements « ayant le français en partage », le moins que l'on puisse attendre est une vision objective des modalités de ce partage : un état des lieux actualisé en permanence (ou du moins à intervalles réguliers) - étant entendu que l'Organisation internationale de la Francophonie, qui est d'abord une construction politique, n'a pas nécessairement pour vocation à en être le maître d'œuvre, ni a fortiori à le produire directement lui-même.

Mais trois ou quatre séries de questions méritent, me semble-t-il, d'être posées au préalable pour tenter d'inventer une méthode.

Première série d'interrogations : à quelles fins (ou pourquoi) recueillir des données ? Pourquoi « décrire » (car le terme paraît ici plus approprié que le mot « observer ») ? Si l'on admet, en effet, que les éléments permettant d'apprécier la situation du français dans le monde doivent contribuer à la définition de stratégies bilatérales ou multilatérales pour renforcer la place du français dans le monde, c'est bien en fonction des priorités d'action définies par l'OIF que la recherche de données doit être orientée. Sans doute la question traverse-t-elle toutes les politiques de la recherche : ce n'est pas le lieu ici d'ouvrir un débat général sur ce sujet, mais les données recueillies seront d'autant plus « utiles », ou « utilisables » qu'elles auront été collectées en toute indépendance et avec la rigueur scientifique nécessaire par les chercheurs. C'est ce que voulait dire, me semble-t-il, le Recteur de l'AUF, notre ami Bernard Cerquiglini, en évoquant la nécessaire conjugaison des valeurs universitaires et des valeurs de la Francophonie.

■ Table ronde : Les enjeux de l'observation

Deuxième série de questions : quelles données recueillir ? Que « décrire » ? Observons d'abord que, dans l'état actuel des choses, et conformément aux résolutions prises lors du Sommet de Bucarest, le seul domaine où l'OIF a reçu clairement mandat des Etats membres de constituer une structure d'observation est « l'usage du français dans les organisations internationales », afin notamment de veiller à l'application concrète du « vademecum », texte de référence, adopté dans ce cadre. Une telle restriction de champ ne laisse pas d'étonner, la défense du français dans les organisations multilatérales (ONU, OUA.. .) ou régionales (Union européenne) étant loin d'épuiser le sujet. Mais il est clair, je l'ai dit, que de l'OIF, le moins que l'on puisse attendre est une vision aussi exacte que possible de la situation du français dans le monde et donc il lui a été également - et fort logiquement - demandé à Bucarest de produire un rapport biennal sur l'usage du français dans le monde, tous secteurs confondus, mandat qui devrait conduire logiquement à la mise en place d'un observatoire dont la vocation, loin de se limiter aux organisations internationales, s'élargirait à de nombreux autres domaines.

Or ces données ne sauraient se réduire à un simple dénombrement des locuteurs francophones, par pays et par catégories (langue maternelle/langue seconde, usage habituel ou partiel, degré de maîtrise du français...), selon la typologie élaborée par Robert Chaudenson, et qui est désormais institutionnalisée. C'est dans tous les secteurs de la vie sociale qu'il importe de repérer lignes de force et points de faiblesse, progrès et reculs de la langue française : la pratique effective du français dans des situations d'interlocution aussi diverses que les « blogues » sur Internet, les annonces d'aéroport ou les revues scientifiques est aussi significative que le nombre de locuteurs ayant une connaissance « passive » du français dans un pays donné. Pensons aussi aux flux de traduction, sur lesquels les travaux de Louis-Jean Calvet ont appelé notre attention, parce qu'ils nous permettent d'apprécier les rapports de force et les « poids » respectifs des langues. On pourrait multiplier les exemples de lacunes constatées aujourd'hui dans l'observation du français. Qu'en est-il exactement, par exemple, de la présence du français sur internet ? Combien y-a-t-il de pages internet en français par rapport à la population des locuteurs de français ? Quel est le taux de progression par rapport aux autres langues ? Personne ici n'est capable de nous le dire précisément.

Troisième série de questions : comment recueillir ces données ? Comment « décrire » ? La réponse ne va pas de soi, quand on mesure par exemple les réticences d'un certain nombre d'Etats à produire des données statistiques qui les mettent politiquement en concurrence les uns avec les autres, s'agissant de l'emploi de la langue française dans leurs sociétés respectives et des efforts consentis ou non par les pouvoirs publics pour la promouvoir. Cette dernière remarque vaut aussi, bien entendu, pour nombre d'institutions publiques françaises... Ces réticences trouvent d'ailleurs leur illustration dans la difficulté, rencontrée naguère par le Haut Conseil de la Francophonie, à rassembler, en s'appuyant sur les États et gouvernements, des données statistiques que les intéressés, notamment dans les pays du Sud, ne sont pas toujours armés pour recueillir.

D'où une quatrième série d'interrogations : à qui cette mission doit-elle être confiée ? À qui doit être confiée la mission de recueillir les données pertinentes sur l'usage du français dans le monde dans tous les secteurs de la vie sociale, afin de nourrir le rapport biennal qu'il incombe à l'OIF de produire ? S'agissant des données à recueillir sur l'usage effectif et la place du français dans tous les domaines, il importe que la mission en soit confiée à des organismes dont la rigueur scientifique et la compétence en la matière soient reconnues. Il n'est pas sûr, à cet égard, qu'une telle mission revienne à une organisation à vocation opérationnelle et politique, sauf à risquer à nouveau le procès en crédibilité instruit naguère contre le Haut Conseil, par la communauté universitaire notamment. Aux yeux de nombre de nos interlocuteurs, ce ne serait d'ailleurs pas non plus souhaitable, l'OIF trouvant au contraire son avantage à pouvoir se distancier par rapport à des données qui, fournies directement par elle, seront toujours sujettes à caution.

C'est pourquoi une telle mission devrait être principalement confiée, me semble-t-il, à l'Agence universitaire de la Francophonie qui dispose, grâce à ses réseaux de chercheurs dans toutes les disciplines, d'une capacité incontestable à mobiliser l'expertise nécessaire. Dans cette perspective, il reviendrait au Secrétaire général de définir ce mandat, et à l'OIF d'exploiter dans un second temps les données recueillies dans ce cadre pour le rapport biennal qu'il lui revient de publier, mais aussi et surtout dans la perspective d'action stratégique qui est naturellement la sienne.

Pourquoi décrire, que décrire, comment décrire et à qui cette mission devrait-elle être confiée : c'est à ce questionnement d'ensemble que notre séminaire tentera de répondre, et il importe bien entendu que ces réponses puissent être soumises aux responsables concernés lors du prochain Sommet de la Francophonie à Québec afin de relancer une dynamique en faveur de la langue française et de leur proposer les choix nécessaires. C'est pourquoi je considère pour ma part, dans l'effort que nous menons pour redéfinir et actualiser nos politiques du français, qu'il n'est pas de rencontre plus importante que celle qui nous réunit aujourd'hui.

Synthèses des Ateliers

Synthèse de l'Atelier N° 1 : Définitions, concepts opératoires

**Présentée par
Monsieur Pierre Martinez**

Professeur SDL

Université PARIS VIII Saint-Denis

Coordonnateur du Réseau « Dynamique des langues et francophonie »

Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

Le premier atelier de ce séminaire n'ouvre pas la rencontre puisqu'il a été précédé d'une séance introductive vouée, s'agissant de stratégies en matière d'observation du français, à mettre en rapport des points de vue, forcément différents, ceux du scientifique et de l'institutionnel, inscrits dans des espaces de réflexion conceptuels et géographiques différents.

Il se donnait au départ, ce premier atelier, et sous un air assez modeste, « Définitions, concepts opératoires », l'ambition de tracer un cadre théorique pour l'action et l'on verra que, globalement, il ira au-delà de cet affichage, parce que tout acte d'objectivation, toute élaboration de définitions, est idéologique. Personne ne cherche dans ce séminaire à occulter la réalité et, d'emblée, les contributeurs de notre atelier se sont demandés pourquoi ils étaient là, ce qui est a priori très sain et de bon augure pour la qualité de la réflexion. Pouvait-on s'imaginer que les organisateurs du Séminaire avaient invité les meilleurs spécialistes pour les entendre parler applicationnisme et travail à la chaîne ou pour cautionner quelque usine à fiches publiables ?

Les auteurs n'ont pas davantage travaillé à la commande et le corpus des cinq textes est a priori peu homogène : libre aux participants – et au synthétiseur – d'y trouver un fil conducteur.

Il y a deux manières d'aborder les questions de fond relatives aux concepts et aux définitions : par le haut (de la théorie en allant aux exemples donnés par le terrain) ou au contraire par le bas, c'est-à-dire des études de cas en allant vers les problèmes qui se posent et les conclusions qu'on peut en inférer quant à une théorisation. Les deux approches sont présentes dans notre corpus. Ce dont nous disposons se lit ainsi, après choix d'un ordre dont on verra plus tard le sens et la raison (le rattachement institutionnel des intervenants étant indiqué ici) :

Robert Chaudenson, Professeur émérite, Université de Provence Observer ou agir ? Des réponses différentes.

*Moussa Daff, Professeur, Université Cheikh Anta Diop, Dakar
Commentaires argumentés sur la grille d'observation des situations de francophonie élaborée sous la direction de Robert Chaudenson.*

*Réjean Lachapelle, Division des Etudes démolinguistiques, Statistique, Canada
L'information démolinguistique et les définitions statistiques de « francophone » au Canada.*

*Philippe Blanchet et Thierry Bulot, Université Européenne de Bretagne – Rennes 2
Propositions pour une analyse glottonomique de la complexité des situations francophones.*

*Didier de ROBILLARD, Professeur à l'Université de Tours (SODILANG)
Vers une linguistique francophone de l'ère de la mondialisation : diversaliste, altéritaire, historicisée, constructiviste*

Par ailleurs, les textes recensés ne seront pas restitués exhaustivement, on s'en doute : tous les participants à ce séminaire en disposent. On rappellera les grandes lignes de ces contributions, puis on focalisera plutôt sur certains de leurs traits saillants et on cherchera à donner une perspective. La logique qui a présidé à la mise en ordre des textes m'est donc tout à fait personnelle.

Robert Chaudenson oppose d'emblée le dire et le faire, le verbalisme et le pragmatisme : le « dire puis le faire » caractérise, selon lui, l'attitude britannique, en l'occurrence celle d'un premier ministre volontariste (un ami anglais m'a ri au nez quand je lui en ai cité le nom), faisant un « pari résolu et sans réserve sur la modernité », tandis que le premier (le « dire sans le faire ») lui semble avoir trop souvent été propre aux acteurs de la francophonie. Le tour d'horizon auquel il nous invite, l'évocation des grands moments de « l'observation du français » de 1985 à 2005, le programme Lafdef, le Test d'Abidjan et l'action de l'AUF entre 2001 et 2004 à travers le réseau ODFLN, nul ne pouvait mieux que Robert Chaudenson en parler. L'opportunité de nouvelles observations ne saurait, selon lui, se justifier actuellement (« on sait, en gros, tout ce qu'il faut savoir et tout ce que l'on peut et doit faire si l'on veut agir »). Bien plus important lui semble être le refus de laisser se dévoyer la recherche, le devoir de résistance morale face au politique et, encore une fois, l'urgence de l'action. Bien loin, en tout cas pour ce qui me concerne, de lasser ou d'irriter, la question initiale « Observer ou agir ? » qu'il met en exergue est, à mon sens, la plus pressante que puissent se poser des gens qui disent travailler en sciences sociales et humaines. Cette articulation entre le penser et le faire que cherche à construire, depuis la Renaissance (au moins) en Europe, le familier du Prince est un véritable *sine qua non* à toute recherche qui viserait à faire bouger quelque chose dans le domaine de la connaissance.

Moussa Daff vient inscrire son discours sur la marge des travaux théoriques retracés par Chaudenson. Son texte est un essai réussi de validation de méthodologie, parce qu'il sait, trop brièvement certes, mais clairement, donner à voir un cadre socio-économique et institutionnel et certes assez privilégié, il en conviendra, celui du Sénégal. Mais, vient nous dire Moussa Daff, cette situation ne doit pas nous satisfaire et ce que nous savons ne revient pas à nier la nécessaire évolution des outils et leur adaptation à de nouvelles réalités, puisqu'il s'agit toujours et encore de tracer des lignes, d'indiquer aux décideurs comment on peut (comment ils peuvent) penser, projeter, concevoir l'avenir, et partant, intervenir et transformer le cours des choses et des vies. Un minimum de foi, de confiance en l'homme, mais aussi beaucoup de vigilance, voilà à quoi appelle cette contribution. Faciliter la circulation du français dans le monde passe aussi par une ouverture culturelle et politique, une mobilité des idées et des personnes, et n'y pas prêter suffisamment attention, nous dit Moussa Daff, pourrait se payer très cher.

Réjean Lachapelle met, lui, à contribution son domaine de spécialité, la démolinguistique, pour montrer avec beaucoup de minutie ce qu'elle a apporté dans le dégagement des concepts utiles au politique du Canada (« le Conseil du Trésor », instigateur du « Règlement sur les langues officielles »... fait un peu rêver), mais aussi ce qu'elle n'apporte pas, cette démolinguistique, dirais-je, et qui se lit en filigrane dans son texte. La conclusion est un peu courte à mon goût : elle montre les limites des outils employés dans les grandes enquêtes canadiennes, qui même améliorés, sont en relative inadéquation avec les définitions de « francophone » au sens de l'OIF et cette conclusion, un peu trop « en creux » pour qu'on voie où il veut nous amener, sera sans doute développée par notre collègue, maintenant ou plus tard dans le séminaire.

Philippe Blanchet et Thierry Bulot avancent d'emblée que la nécessaire clarification des positionnements impose l'adoption d'un cadre théorique pour l'observation, que ce soit celle des langues, des situations ou des dynamiques. Ce sera, pour eux, celui du projet glottopolitique, celui de la « gestion des pratiques langagières » (Guespin, 1985) qui ne dissocie pas les axes d'intervention et les critères d'analyse de ces interventions. Si le « caractère chaotique/tendanciel/complexe des phénomènes linguistiques » (Blanchet, Calvet et de Robillard, 2007) ne peut donner lieu qu'à des « interprétations relatives à partir d'indices mouvants », le lecteur se demande si on doit en conclure à une aporie constitutive ou s'il ne s'agit, pour avancer, que de se doter d'outils plus performants : les galaxies avaient été déclarées impossibles à différencier avant le télescope électronique. Les facteurs divers et corrélés dont Blanchet et Bulot soulignent l'intrication complexe appellent à un effort de réduction de l'hétérogénéité. Ce qui caractérise cette dernière est son « auto-exo-éco-régulation », une dynamique sur laquelle Thierry Bulot, ici présent, reviendra sûrement.

A partir de là, une proposition est faite par nos deux contributeurs, celle d'une analyse glottonomique de la complexité, « englobant l'analyse des pratiques langagières et l'analyse des modalités d'intervention sur ces mêmes

pratiques », de nature à nous éclairer sur la question du positionnement et à renouveler, ce faisant, le concept de « méthodologie » de l'observation.

Sans forcer les choses (Blanchet et Bulot l'évoquent eux-mêmes), disons que la perspective ouverte par Didier de Robillard, explicitement située à l'ère de la mondialisation, s'impose alors d'elle-même comme un programme de travail collectif qu'il faudra regarder de près, à l'avenir, dans ses développements.

De Robillard entend proposer au Séminaire « un projet sortant des cadres habituels » et tire, pour ce faire, avec du gros sel sur le pigeon « Linguistique contemporaine, majoritairement d'inspiration nationaliste ». Il est clair que les références ne manquent pas pour attester cette analyse des origines, la langue étant qualifiée, dans une telle conception, d'« unitariste, homogénéiste, anhistoriciste et acontextualiste ». L'idée originale est, ici, « d'essayer d'imaginer autrement une linguistique qui aiderait à penser une francophonie à l'époque de la mondialisation ». Je laisserai à Didier de Robillard le soin de revenir sur une construction théorique dont les termes parlent d'eux-mêmes, ou à peu près : altérité (« posture de celui qui se dit résolu à tenir compte de l'altérité ») ; historicité (les langues sont des constructions sociales, autorisant « autant et à la fois les formes standard et les formes diverses » et correspondant à la modernité) ; constructivité, c'est à dire perspective d'une linguistique de la diversité en devenir, qui assumerait la tension entre des tendances contradictoires observables dans les langues et notamment le français, ce dans la perspective d'un « nouveau projet francophone ». L'AUF est enfin directement sollicitée par Didier de Robillard, qui mentionne l'accord et le soutien de nombreux chercheurs au projet exposé.

Voici un deuxième temps, celui où, en somme, sans aucunement chercher à les faire aller dans le même sens, ce qui serait illusoire et falsificateur, on voit l'ensemble des textes ouvrir à des perspectives théorico-pratiques :

Cet ensemble, selon moi :

N'est nullement une réponse globale à une demande qui serait : « Donnez nous des définitions et explicitiez les concepts opératoires à l'œuvre dans l'observation du français et des configurations sociolinguistiques ». Ce travail est celui de tout le séminaire. Mais le corpus de nos cinq auteurs :

Souligne l'urgence de l'opérationnalisation des concepts et des outils, notamment pour l'éducation et le « vivre-ensemble » (Chaudenson, Daff, Blanchet-Bulot, de Robillard).

- *Il tend à un élargissement du cadre conceptuel (il souligne qu'on est passé de l'observation du français à une configuration de langues partenaires dont le français) et à un affinement des grilles ou autres outils de descriptions, quand une évolution sociolinguistique se fait sentir et/ou pour accompagner, voire anticiper une évolution sociale (Blanchet-Bulot, Daff)*
- *En effet, des limites évidentes apparaissent quant à la validité ou à la pertinence des outils, et le débat ne tourne pas exclusivement autour de grilles d'observation (mais on amorce seulement ici ce qui sera l'objet de l'atelier 5 spécifique) (Lachapelle, Daff, Bulot-Blanchet).*
- *Les méthodologies doivent expliciter sur quels positionnements politiques, théoriques, épistémologiques (en particulier relativement au poto-mitan qu'est la linguistique) elles sont fondées (Chaudenson, Blanchet-Bulot, de Robillard).*
- *Une théorie globale de la recherche linguistique (donc de l'observation) ne saurait dès lors plus en rester à un modèle fermé et daté historiquement, obsolète, paralysant : elle doit savoir prendre en compte la complexité contemporaine, si toutefois l'on partage l'idée que la complexité est plus grande dans une Histoire mondialisée (de Robillard, Blanchet-Bulot).*

J'en viens maintenant à la troisième et dernière partie de cette intervention. Qu'il me soit permis de lire un peu entre les lignes et de faire quelques remarques, ou plutôt de les formuler comme un questionnement, sans dévier de l'intitulé de cet atelier :

Premièrement, si les contributeurs soulignent la variabilité des définitions, c'est pour réaffirmer le besoin de les stabiliser. Le souci définitoire ne doit pas nous quitter et le méta- est consubstantiel à toute méthodologie. Pour aller dans ce sens, j'évoquerai simplement la configuration sociolinguistique européenne, celle d'un plurilinguisme

de l'Union dont se dessinent les futurs contours et qui se traduira, à des rythmes certes inconnus, dans la mobilité et l'éducation des citoyens. Même un outil, j'allais dire « un simple outil » d'évaluation de compétences, tel que le CECRL – le Cadre commun européen de Référence en Langues - a des incidences fortes sur les représentations, les normes et les pratiques langagières, et donc sur notre élaboration conceptuelle.

En Afrique, c'est la question de l'énergie et le changement climatique qui seront déterminants en matière de migrations et de mobilité sociale, partant : de sociolinguistique, et ils le sont déjà. Question : N'y a-t-il pas, peut-être, encore beaucoup à faire, pour un « désenchantement du monde », à partir de nouvelles observations ou d'observations renouvelées, pour faire évoluer les concepts qui construisent notre vision du réel et suivre une évolution qu'on ne peut présumer a priori insignifiante (je veux dire : sans signification) ?

Deuxième remarque : Les concepts (« linguistique », « langue » « locuteur francophone »...) marqués d'un passé révolu (et qu'il s'agisse d'une antériorité de sociétés, de cultures, de langues) doivent, certes, être revisités : qu'est la linguistique sans les sciences du langage ? Qu'est une langue sans le contact de langues et de locuteurs ? Qu'est un locuteur du français sans la totalité de son répertoire linguistique ? Le Réseau francophone de sociolinguistique (RFS) s'est fait voici peu, le lieu d'une intéressante discussion sur la désignation à affecter au « F » du sigle. « Francophone » l'a emporté, finalement, mais difficilement.

Il me paraît même que la dimension temporelle n'est qu'une parmi d'autres. Je privilégierais plutôt une analyse multifactorielle des situations plurilingues, où le temps, mais bien d'autres éléments encore, la mode, la difficulté, l'esthétique, le prestige, la mobilité, le plaisir jouent leur rôle. Un film algérien récent *Rome plutôt que vous*, Taguia) met mieux en scène que nos discours cette réalité holistique. Il est vrai, une vision systémique est ce qui convient, comme le disent certains de nos contributeurs, à la logique d'une époque qui cherche à donner un nouveau sens au monde (en dehors des lois de l'argent) et se veut donc, à juste titre, avide de synthèse et de reconstruction. Une telle perspective est une phase épistémologique capitale pour la recherche sociolinguistique comme pour d'autres. Question : son urgence aurait-elle, pour autant – et pourquoi ? -, échappé en leur temps à nos prédécesseurs, après des faits aussi prégnants sur la conscience, l'éthique et les comportements collectifs que le choc de la guerre de 1914-1918, la Shoah, la décolonisation, entre autres ?

Troisièmement, posons encore la question du rapport entre science et institutions. Je ne sache pas que les méthodologies d'observation des langues aient toujours été aussi bornées que cela. Il y a eu, et de longue date, des ethnolinguistes, des ethnosociolinguistes dont toute une série de travaux sont profondément marqués. Quand j'ai fait ma thèse aux Antilles, on s'y imprégnait de Levi-Strauss, Dumézil, Jean Poirier, de Fanon et de Glissant plus que de linguistique formelle. Question : faut-il assimiler le champ de la recherche et le corps, voire la corporation, et ses instances (commissions de spécialistes, sociétés bien-pensantes, conseils scientifiques, agences d'évaluation, etc.) ?

Le travail mené sur des terrains sociaux ardues en fait plus pour la qualité d'une science et le changement social que dix publications que personne ne lit, et cela finit par se savoir. Les appels d'offre de recherche à finalité d'intervention – ceux que nous projetons dans le réseau « Dynamique des langues et francophonie » aussi - montrent qu'on le sait déjà. Le dernier en date : Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), « Valorisation et usage de corpus oraux en français et langues de France », appel en cours. Question : le combat continue, est-il sûr qu'il soit bon de le radicaliser si on veut le gagner ?

Quatrièmement, il est clair que le conflit d'intérêts entre (socio)linguistes et politiques est fréquent (et les enterrements de première classe que cite Robert Chaudenson ne sont pas rares, la salle en discutera sans nul doute). Il n'est toutefois pas évident que tout pouvoir politique cherche forcément à tromper les citoyens, à cacher la vérité, n'est-ce pas ? Et les chercheurs ont-ils si peu de moyens d'action dans les médias, dans l'école, dans la société, au sein du pouvoir même pour faire passer leurs idées ?

Certaines politiques linguistiques échouent aussi en dépit du pouvoir officiel, et par la volonté du corps social. Je pense à l'opposition de familles à l'enseignement d'une langue vernaculaire, ancestrale ou patrimoniale à l'école, par exemple, opposition qu'on a vu faire échouer une intervention publique respectueuse de l'avis des linguistes. La réalité du terrain fait apparaître que nous ne sommes pas les seuls « agents » (Bulot : agents/instances)

naturellement investis du rôle de bons guides, d'éclaireurs du peuple, en la matière... Les concepts et les termes des définitions nous appartiennent-ils exclusivement ?

Cinquième et dernière remarque : Sans doute peut-on imaginer qu'un impact de la recherche sur nos définitions et nos concepts trouvera son origine dans la diversification et la technologisation des objets et des outils :

- a) dans la diversification et la technologisation des objets ou supports d'analyse multicanaux tels que les blogs, les textos, le rap, les émissions ouvertes au public : des collègues, bien avisés, refont un peu l'enquête d'Orléans à partir d'un corpus radiophonique ; à Paris 8-Saint-Denis, on écrit des mémoires de Master sur le slam et j'ai vu récemment, à l'île Maurice, des étudiants de licence travailler sur les alternances codiques dans des films canadiens.
- b) dans la diversification et la technologisation des outils d'observation, de conservation et de diffusion, évidemment déjà engagée, comme l'a dit Robert Chaudenson, sous forme de mise en ligne des résultats ou de circulation de l'information par les réseaux de chercheurs et les campus virtuels. L'AUF et ses réseaux y jouent clairement leur rôle.

Question : de telles possibilités d'échange, de croisement des idées, rendu possible ou facilité par la technologie, n'auront-ils pas des effets non négligeables sur nos concepts et nos conceptions ? Je pense à une plus grande visibilité du champ de nos définitions, prises entre des options centrifuges, élargissantes, et d'autres, centripètes, intégratives, comme le montre le débat sur les normes endogènes, l'acceptabilité, le rapport langue(s)/dialecte(s), etc. Je pense aussi à une meilleure homogénéisation des usuels spécialisés (dictionnaires, précis...) où, au fil des articles, le grand nombre de contributeurs, libres de leurs choix paradigmatiques, suscite parfois, à mes yeux, la confusion.

Voilà donc, si vous voulez bien, une synthèse et quelques questions ou remarques suggestives.

Il appartient maintenant à nos auteurs de dire tout le mal qu'on peut penser de ma tentative, mais surtout de compléter ces données, et d'ouvrir ainsi, sous la férule du Président de séance, à un large débat avec la salle.

Synthèse de l'Atelier N° 2 : Quels contenus rechercher ?

Présentée par
Monsieur Pierre Dumont
 Professeur des Universités
 Directeur de l'Institut Supérieur d'Études Francophones (ISEF)
 Université des Antilles et de la Guyane

Le projet de programme du séminaire international organisé par l'Observatoire de la langue française (OIF) et le réseau *Dynamique du français et des langues partenaires* (AUF), en partenariat avec la DGLFLF et le Secrétariat à la politique linguistique du Gouvernement du Québec (Paris, 12-14 juin 2008), a prévu un atelier consacré aux « contenus à rechercher » en matière de francophonie, concernant essentiellement :

- les effectifs (dans le domaine de l'enseignement) ;
- les tirages (dans le domaine de la presse) ;
- l'audience (dans le domaine audiovisuel) ;
- les entrées (dans le domaine cinématographique) ;
- les ventes (livres, disques, DVD et CD) ;
- les consultations (sites Internet).

Cet atelier, aux objectifs clairement statistiques et quantitatifs, est à distinguer, si l'on en croit toujours le projet de programme (seule pièce fournie à ce jour par l'OIF et l'AUF), d'un autre atelier intitulé « *Nouveaux contenus à rechercher* », définissant un certain nombre d'enquêtes thématiques à prendre en compte par secteurs d'activités : recherche scientifique, échanges commerciaux, colloques internationaux, sommets politiques, etc.

La présente synthèse, consacrée à l'Atelier n°2 (*Quels contenus rechercher ?*) a été élaborée à partir des contributions suivantes :

- Franck BUGÉ (TV5 Monde)
Cibler les publics francophones d'Afrique : l'approche de RFI et de TV5 Monde
- Rainer Enrique HAMEL (Universidad Autónoma Metropolitana de Mexico)
Les langues des sciences et de l'enseignement supérieur : état actuel et perspectives d'avenir
- Gueorgui JETCHEV (Université de Sofia, St. Clément d'Ohrid, Bulgarie)
Recueil et analyse des données sur le français dans les systèmes éducatifs dans les pays de la francophonie d'appel en Europe
- Abou NAPON (Université de Ouagadougou, Burkina-Faso)
La problématique du dénombrement des locuteurs francophones dans les pays
- Van Dung NGUYEN (Université nationale de Hanoi, École supérieure des langues étrangères)
Des enseignes à Hanoi et Hochiminh-Ville : nouveau contenu pour l'observation du français au Vietnam

Toutes ces communications soulignent une tendance générale qui consiste, comme l'écrit l'un des intervenants, à passer d'un plurilinguisme restreint à un monopole de l'anglais.

1. La communauté scientifique internationale est passée d'un modèle plurilingue à un usage hégémonique de l'anglais, tant pour ce qui concerne les sciences sociales et humaines (82%) que les sciences dites « naturelles » (90%). Cela signifie que de plus en plus de scientifiques non anglophones publient en anglais alors qu'ils poursuivent leurs recherches et leurs enseignements dans leur propre langue : russe, japonais, allemand, français, chinois, espagnol, italien, portugais ou autres.

2. Le guide LAFDEF, dans sa dernière version (2004), constitue le meilleur outil apte à refléter l'évolution de la place qu'occupe le français dans le monde d'aujourd'hui, en évitant de placer – comme on le pratiquait jadis non pas à cause de la grille version 1988 mais parce que, à l'époque, on ne savait pas s'en servir – le français au centre de l'analyse des situations linguistiques, mais dans la perspective de la diversité linguistique, par rapport aux autres langues présentes à ses côtés au sein de chaque espace. Sans revenir sur le mode d'emploi de la grille LAFDEF, il convient de rappeler ici qu'il faut savoir en pratiquer plusieurs modes de lecture :
- une lecture verticale, fondée sur la complémentarité du status et du corpus ;
 - une lecture horizontale, permettant d'évaluer les totaux du status et du corpus comme indicateurs de la hiérarchie des langues ;
 - une lecture transversale qui sert à étudier, en les comparant, des domaines plus larges, par le biais d'un recoupement de plusieurs rubriques. C'est ainsi, par exemple, que l'officialité et l'éducation sont deux domaines qui illustrent très bien la lecture transversale.

Les grilles ainsi établies peuvent être complétées par des « loupes » et, surtout, par des « graphiques spécifiques » destinés à mieux présenter et à mieux éclairer tel ou tel point problématique dans telle ou telle situation sociolinguistique comme, par exemple, les rapports entre l'apprentissage et les représentations, qui peuvent évoluer en fonction d'éléments politiques, entre autres, comme l'adhésion à l'UE qui a pu améliorer les représentations du français en Pologne.

Ces graphiques supplémentaires s'avèrent très utiles et conduisent à élucider certaines situations problématiques (en Afrique notamment) où l'on est amené, toujours dans la liste des « contenus à rechercher » qui constituent le thème central de cet atelier, à rendre compte des écarts de plus en plus profonds et larges entre éducation et acquisition, apprentissage et compétence, au cœur de toutes les tentatives de refondation des systèmes éducatifs actuellement en chantier un peu partout dans le monde.

Les données ainsi fournies devraient permettre non seulement d'identifier les « contenus à rechercher », mais aussi, déjà, de mettre l'accent sur les problématiques les plus douloureuses en francophonie : la rupture entre les dispositions officielles des systèmes éducatifs et les besoins réels à combler, le pourcentage des populations « bénéficiant » (?) de ces systèmes et, surtout, les résultats de cette « exposition » aux systèmes existants en termes de compétence linguistique et/ou langagière, sociale et professionnelle.

Les données statistiques fournies pour la Bulgarie par G. JETCHEV, utilisateur particulièrement compétent de la grille LAFDEF, confirment celles qui ont été livrées par R.E. HAMEL dans la première communication à laquelle je me suis référé. Au primaire, 82% des élèves bulgares choisissent l'anglais comme langue étrangère, 11% le russe, 4,3% l'allemand, 2,4% le français et 0,1% l'espagnol. Au secondaire, du fait de l'attrance des élèves pour les sections bilingues, le français remonte à 7% (pour les collèges) et même à 8,4% dans les lycées d'enseignement général.

Là encore, une évaluation statistique, tous niveaux confondus, n'a pas grand sens même si, entre 2001 et 2006, le pourcentage des apprenants bulgares de français est passé de 10,46% à 6,81%, ce qui est tout de même très significatif. Ce pourcentage chute à tous les niveaux, mais demeure plus important dans l'enseignement secondaire, plus particulièrement dans les lycées d'enseignement général.

3. Le même constat de recul du français se confirme pour le Vietnam où une enquête menée en octobre-novembre 2007 auprès de 46/62 provinces dans le cadre du projet VALOFRASE (valorisation du français en Asie du Sud-Est) établit que 98,2% des élèves apprennent l'anglais, 1,48% le français et 0,33% une autre langue étrangère. Le pourcentage des élèves de français est passé de 1,73% à 1,48% en une année et la baisse est surtout forte dans le cursus FLV1¹, (de 72396 élèves, on est passé à 51534 élèves, soit 28,82%

1 Au Vietnam, il existe quatre cursus de français : FLV1 (Français langue vivante 1), les classes à option, les classes bilingues (depuis 1992) et FLV2 (Français langue vivante 2, depuis 2001), mais toujours en expérimentation.

de diminution). L'effectif de FLV2 est assez stable, la baisse n'est que de 0,76%. Par ailleurs, de 2005 à 2007, le nombre d'enseignants de français est passé de 1392 à 1136, soit une chute de 18,39%.

Compte tenu de ces données, le travail de NGUYEN VAN DUNG porte sur un autre domaine, celui des enseignes, considéré comme un *nouveau contenu* pour l'observation du français au Vietnam. En réalité, cette communication, très intéressante en soi, aurait eu plus sa place dans l'Atelier n°3 consacré aux « *nouveaux contenus à rechercher* » :

- recueil d'images ;
 - contextualisation des informations ;
 - typologie du corpus (c'est-à-dire la nature des enseignes) ;
 - contenu linguistique des enseignes (étude portant sur la pratique du mono ou du plurilinguisme dans les enseignes).
4. La communication présentée par F. BUGE s'inscrit parfaitement, quant à elle, dans les axes de recherche énumérés dans le projet de programme présenté par l'OIF. En effet, elle consiste à recenser les publics francophones de TV5 Monde et de RFI Afrique.
 5. La dernière communication de l'Atelier n°2, présentée par A. NAPON, de l'université de Ouagadougou, souligne les difficultés soulevées par la collecte des données quantitatives globales, aux résultats extrêmement divergents, comme le prouvent les chiffres avancés tour à tour par différents auteurs, et se propose donc d'avoir recours à la démolinguistique dans la mesure où cette approche se fonde à la fois sur une analyse des diverses composantes langagières et linguistiques constituant toutes les sociétés, notamment en Afrique, et sur une étude des facteurs d'évolution de chacune de ces sociétés.

La présente synthèse pourrait s'arrêter là, en étant à peu près conforme au contenu de l'Atelier n°2, tel qu'il apparaît dans le projet de programme.

Il nous a paru, néanmoins, très utile de faire part d'un certain nombre de directions de recherche proposées par tel ou tel intervenant, susceptibles d'enrichir les données recueillies dans le cadre de l'Atelier n°3 : « *Quels nouveaux contenus sont à rechercher ?* » et même dans celui de l'Atelier n°6 : *Présentation et publication des données recueillies*.

Un certain nombre de remarques s'imposent donc.

1. Dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur, très clairement analysé par R.E. HAMEL, il faut rappeler que les publications scientifiques (majoritairement en anglais) ne représentent qu'une seule composante, même si elle est très importante, du domaine scientifique. Il faut désormais prendre également, et peut-être même prioritairement, en compte les processus de l'investigation scientifique (activités généralement collectives et interactives) ainsi que la diffusion des résultats (conférences, congrès, informations diverses) et la formation des chercheurs par le biais de l'enseignement universitaire. Donc, il faut dégager un champ sociologique communicationnel, comprenant en particulier l'enseignement universitaire au niveau « *postgraduate* ». Or, R.E. HAMEL rappelle que de nombreuses enquêtes menées en Europe ont prouvé que l'enseignement est le domaine qui résiste le plus à l'emploi de l'anglais, même dans des pays comme le Danemark ou la Suède. Il faut bien faire la différence et ménager la transition entre :
 - la production de la connaissance scientifique dans la langue maternelle des chercheurs ;
 - sa formulation postérieure pour des publications dans une langue étrangère.

Le respect de cette langue maternelle est la seule façon de contrecarrer la dévalorisation dont souffrent les langues comme le français, l'espagnol ou l'allemand face à l'anglais. Tout modèle monolingue paraît hautement inadapté, alors que les perspectives d'un modèle plurilingue pour la production et pour la diffusion (à distinguer de la circulation) de la science semblent beaucoup plus riches. Un premier pilier de cette stratégie repose sur le renforcement du français (comme de l'espagnol et de l'allemand) comme langue scientifique dans les

domaines de la production et de la diffusion scientifique nationale et internationale. Le second pilier vise à réduire les barrières d'accès – dans le double sens de réception et de distribution – aux espaces internationaux de la science, au sein desquels la langue véhiculaire est principalement l'anglais. Pour cela, il faut identifier avec précision les points cruciaux et conflictuels et améliorer significativement l'enseignement spécialisé de l'anglais, mais aussi des autres langues. Où en est-on sur ce plan-là ? Il s'agit bien de dégager de *nouveaux contenus*, visant donc à identifier, partout dans le monde, la situation de l'enseignement du français, non pas d'un point de vue essentiellement quantitatif, mais bien en tant que langue de spécialisation, pour en finir avec les vieux stéréotypes culturels. C'est dans cet esprit nouveau et beaucoup plus dynamique que les bilans catastrophistes auxquels nous sommes trop souvent confrontés, que la communication de R.E. HAMEL propose un modèle plurilingue pour la production, la diffusion et la formation dans le domaine des sciences.

Quels appuis apporter à cette politique ?

- Tout d'abord un appui très ferme aux publications scientifiques en langues nationales de la part des organismes d'État comme des organismes privés, ce qui, il n'est sans doute pas inutile de le rappeler au passage, aidera à résoudre, dans de nombreux cas (en particulier pour les disciplines appartenant aux sciences humaines et sociales), la question posée par la définition du chercheur « publiant », en mal de trouver des revues prêtes à accueillir sa production.
 - Une présence du français, de l'allemand et de l'espagnol dans les banques de données internationales électroniques qui doivent faire l'objet d'enquêtes approfondies.
 - La réduction des barrières linguistiques pour un meilleur enseignement des langues étrangères à travers la traduction et les autres moyens de la médiation. Cette réduction des barrières doit se traduire, en particulier, par la mise en place de programmes de formation de chercheurs et d'étudiants comportant une dimension linguistique de haut niveau dans au moins deux langues, ce qui inclut la capacité d'exposer oralement et de rédiger des textes scientifiques dans ces deux langues. Une politique linguistique appropriée devrait donc tendre à créer et à diversifier une offre plurilingue d'autres langues, pour éviter que seul l'anglais ne soit appris.
2. La communication présentée par G. JETCHEV a l'immense avantage de proposer, pour ce qui concerne la recherche et l'analyse des contenus ou des nouveaux contenus à rechercher, une rénovation méthodologique fondée sur :
- certaines descriptions particulières significatives à soumettre à des approches plus détaillées que par le passé, et pas seulement à travers les commentaires qui les accompagnent ;
 - la division des effectifs (d'enseignés) en fonction des niveaux d'éducation et des modes d'apprentissage ;
 - la présence d'une langue étrangère au sein du système éducatif (et sur ce point-là G. JETCHEV rejoint les propositions de R.E. HAMEL) non seulement comme objet d'apprentissage, mais aussi comme médium d'enseignement. En réalité, cela reviendrait à généraliser, par exemple en France, les principes de la didactique du FLS (français langue seconde) élargis à celle des LE (Langues étrangères) qui le seraient de moins en moins, à condition que les Anglais pratiquent la même politique chez eux, comme les Allemands ou les Espagnols.

Ces contenus nouveaux ayant été dégagés, il conviendrait d'en analyser les conséquences à partir d'enquêtes portant non sur le nombre réel (ou irréal, on l'a bien vu !) de « francophones » dans le monde, mais sur les modalités d'un enseignement-apprentissage des langues étrangères totalement rénové dans ses méthodes comme dans ses conceptions.

3. La communication de NGUYEN VAN DUNG soulève, elle aussi, un certain nombre de questions qui concernent les enquêtes relatives aux contenus. C'est ainsi, par exemple, que la politique affichée du Gouvernement vietnamien relative à l'utilisation de langues étrangères dans les enseignes peut, en quelque sorte, fausser la réalité « sociolinguistique » puisque la langue vietnamienne est officiellement « protégée » face aux autres langues étrangères. Où se situe le degré de tolérance ? Autre question qui pourrait servir de guide dans la recherche des nouveaux contenus : dans quelle mesure, au Vietnam, mais il est évident que ce pays n'est pas le seul concerné, l'impact des stéréotypes dits « culturels », tels que la mode et la gastronomie, a-

t-il une influence sur la persistance de certaines représentations à prendre en compte dans toute étude sociolinguistique ?

Enfin, l'ouverture à l'international (l'Organisation Mondiale du Commerce – OMC - pour le Vietnam, mais, là encore, les exemples sont légions) favorise-t-elle le maintien des langues étrangères ?

Ces questions justifient, à elles seules, l'élargissement des corpus de recherche, tel qu'il devrait apparaître, comme une impérieuse nécessité, au cours des discussions de l'Atelier n°3.

Synthèse de l'Atelier N° 3 : Quelles méthodes pour quels terrains ?

**Présentée par
Monsieur Bruno Maurer
Université Montpellier III**

Autour de la thématique « Quelles méthodes pour quels terrains ? » ont été regroupées cinq interventions, celle de Farid Benramdane autour des questions de toponymie dans l'espace arabophone, algérien notamment ; de Pierre Martinez sur le rapport au français des étudiants djiboutiens ; de Katia Haddad sur le terrain libanais ; de Rodrigue Landry pour les situations nord-américaines où le français est langue minoritaire ; de Fabienne Leconte à propos d'enfants et adolescents originaires d'Afrique noire et de leurs familles ainsi qu'en Guyane à Saint-Georges de l'Oyapock.

Je ne pourrai résumer chacune des interventions des collègues, pour lesquelles vous trouverez les textes, du reste. Je vais toutefois tâcher de resituer chacun par rapport à ses préoccupations particulières, avant de tirer pour notre réflexion commune quelques enseignements de portée générale et de laisser la parole aux auteurs pour les inviter peut-être à vous préciser tel ou tel point particulier attendu que, sur plus de 90 pages, je ne vous en présente que 6 et que le crible de ma synthèse est terriblement castrateur....

I. Pourquoi enquêter ? Dans quel but ?

Farid Benramdane soumet à notre réflexion un terrain : le Maghreb et le monde arabe, un objet : les noms propres de lieux (toponymes ou noms géographiques), un paramètre: l'écriture, sous ses pratiques les plus usuelles : la transcription et la translittération. Très peu de terrains et de méthodes relatifs à l'observation du français dans le monde ont eu pour entrée les noms propres, en particulier, les toponymes. Pourquoi s'y intéresser ? C'est que la question de la normalisation des noms de lieux n'a pas un intérêt uniquement scientifique, mais elle relève de la plus haute importance quand il s'agit de télécommunications, de médias étrangers, de sécurité aérienne et maritime, de cartographie, de transport international, de tourisme, etc.

La contribution de **K. Haddad** part du terrain libanais, mais avec des réflexions de portée plus générale. Cherchant à cerner la connaissance du français au Liban, elle propose une sorte de protocole d'enquête visant à faire produire un panorama large, à défaut de pouvoir être exhaustif, sur une situation de francophonie. Elle propose à cet effet de collecter deux types de données, individuelles et collectives.

Le but des recherches de l'équipe de **R. Landry** est de comprendre comment des facteurs macrosociologiques définissant la vitalité ethnolinguistique d'un groupe minoritaire peuvent déterminer des contextes institutionnels et sociaux qui conditionnent les vécus langagiers des membres de la minorité et comment ces vécus contribuent au développement psycholangagier des membres de la minorité. Les recherches portent sur les liens entre les vécus langagiers, c'est-à-dire la socialisation ethnolangagière, et le développement psycholangagier, ce que deviennent les personnes sur le plan de la langue et de la culture : représentations sociales, compétences langagières, identité ethnolinguistique, intégration communautaire et comportements langagiers sont au cœur des études. Particularité de cette approche : l'enquête de terrain sert à vérifier les hypothèses d'un modèle théorique explicatif des comportements.

F. Leconte propose un ensemble de réflexions méthodologiques à partir d'enquêtes menées chez des élèves d'origine africaine en France ou des élèves de Guyane pour étudier le bilinguisme familial et le maintien éventuel des langues d'origine en situation migratoire. Les retombées de cette recherche sont à rechercher du côté d'une meilleure connaissance des vécus de migrants en France, des représentations de locuteurs de langues régionales minoritaires (et minorées) mais aussi du côté de la scolarisation et de la recherche de solutions à des situations d'échec scolaire peut-être liées à des questions linguistiques au sens large du terme n'excluant pas des dimensions d'ethnographie de la communication.

P. Martinez travaille sur deux points : la perception des langues et le niveau en langue française des étudiants entrant à l'université de Djibouti. Représentations et pratiques donc. La visée n'est pas simplement de connaissance : il s'agit de faciliter la transformation des pratiques langagières dans l'université et, partant, la norme véhiculée par les enseignants, à travers leur didactique comme dans l'offre même de formation.

2. Les populations enquêtées

Nous intéressent ici les questions de nature et de taille des échantillons.

Une enquête est à échelle 1, celle de **P. Martinez** à Djibouti, 600 étudiants, la totalité du public de première année de l'université, avec traitement statistique par logiciel SPSS.

R. Landry : Les enquêtes sont faites par questionnaire, à partir d'une modélisation dite modélisation par équations structurelles (MES) pour laquelle il existe une variété de logiciels statistiques. La méthodologie d'enquête privilégiée consiste à recueillir des données à partir de questionnaires administrés à de grands groupes de jeunes et d'adultes (de quels types sont ces questionnaires, quelques mots là-dessus ?), le plus souvent des élèves du cycle secondaire provenant d'écoles de communautés francophones ayant des degrés variés de vitalité linguistique. Pourquoi ce public ? Les élèves des classes terminales du cycle secondaire sont parmi les leaders de demain dans les communautés, il est possible de dresser des profils de ces futurs agents communautaires.

Ensuite, le profil des élèves en fin de secondaire permet d'apprécier par retombée le produit final de la scolarisation dans la langue de la minorité.

L'échantillon utilisé pour vérifier le modèle théorique est constitué pour une enquête de 1 189 élèves de fin du secondaire (11^e année surtout) provenant de trois provinces de la région Atlantique : le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador ; pour une autre d'un échantillon de 2 861 élèves de 11^e année des douze conseils scolaires francophones de l'Ontario.

On est donc, dans le cas de Landry comme celui de Martinez dans des tailles d'échantillon relativement importantes et face à la nécessité de traitements statistiques rigoureux.

Pour les données qu'elle qualifie d'individuelles, et qui sont traitées ensuite majoritairement comme données individuelles agglomérées en fait, **K. Haddad** table également sur de gros effectifs (1/40^{ème} de la population par exemple pour l'enquête *Anatomie de la francophonie libanaise*), ceci afin d'avoir un panorama de situation de francophonie tenant compte des *variables* suivantes : sexe, âge, lieu d'origine, lieu de résidence, situation économique, niveau d'études, niveau d'études des parents, langues parlées par les parents (père et mère), nombre de frères et sœurs, membres de la famille à l'étranger, ou appartenance communautaire.

La population de **F. Leconte** est, je le rappelle, une population scolaire : 350 élèves en France, 258 dans l'Oyapock ; des échantillons qui sont sans doute plus adaptés aux possibilités de traitement d'un chercheur individuel mais qui posent la question des modes de traitement statistiques appropriés et des recherches de garantie du côté de la fiabilité, par des tests appropriés.

F. Benramdane ne travaille pas à proprement parler sur des populations mais sur des corpus de toponymes et de résolutions internationales relatives à leurs usages, prises dans des Conférences de l'ONU ayant trait aux modes

de translittération, ainsi que sur les réactions des gestionnaires de la toponymie des pays arabes présents à la 9^{ème} Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. Des considérations techniques linguistiques font l'objet depuis 1970, dans le Monde arabe, de débats non encore tranchés, de décisions prises différemment appliquées, entre les pays du Maghreb plus le Liban et les pays du Machrek, sur le système de translittération (appelé *Système de Beyrouth* 1970, remanié en 1971 et repris en 2007).

3. Les niveaux d'analyse

3.1. Articulation quantitatif-qualitatif

Plusieurs auteurs soulignent cette nécessaire articulation, qui reprend sans toujours la recouper l'articulation macro-micro de notre discipline.

F. Leconte propose de réaliser cette articulation par le biais d'entretiens complémentaires au questionnaire ou par le biais d'observation directes, en classe par exemple, qu'elle réalise.

Pour **K. Haddad**, c'est la passation de tests de français (compétence) qui viendra éclairer les aspects quantitatifs par des données sur le type de francophonie réel.

P. Martinez théorise cet aspect particulier. Pour lui, la légitimité d'un traitement statistique est réelle, liée à la variabilité des faits observés, soit en termes d'échantillon (le nombre des individus observés) soit en termes de nombre des variables déterminant le profil des locuteurs. Mais la quantification laisse de côté des données qui n'ont pas été « pré-méditées », c'est à dire anticipées dans leur nature et leur intérêt pour l'enquête, et s'il est une comparaison qui s'impose ici, c'est bien celle du filet de pêche : pour en avoir défini le maillage, on n'y attrape presque que ce qu'on croyait pouvoir attraper. Que devient le reste ?

La question se pose donc de savoir si d'autres approches, et tout naturellement une approche qualitative, sont en mesure de pallier ces insuffisances. Mais l'approche qualitative peut tout autant laisser insatisfait, car elle est fondée sur des informations indicielles (souvent non validées par n occurrences) ou encore sujettes au biaisement que peut susciter l'interprétation (analyse de discours, récit de vies, etc.). Pour autant sa conclusion est qu'il faut croiser les deux modes insatisfaisants pour espérer avoir au final un tableau plus satisfaisant...

R. Landry propose deux modèles théoriques guidant l'observation, celui dit du microscope et le modèle du comportement langagier autodéterminé et conscientisé (joliment baptisé CLAC) dont il me semble, mais il aura l'occasion d'y revenir, qu'il réalise l'articulation entre quantitatif et qualitatif. Il distingue trois types de vécu langagiers : le vécu enculturant qui se réfère surtout à la fréquence relative des contacts avec chacune des langues depuis l'enfance (une perspective plutôt quantitative), les deux autres catégories de vécu langagier (dits vécu autonomisant et vécu conscientisant) se rapportant plutôt à des aspects qualitatifs de la socialisation ethnolangagière.

3.2. Enquêtes sur les représentations

La question des représentations est au cœur des diverses méthodologies d'enquête présentées. Mais de quel type de représentations s'agit-il ? Représentation des langues elles-mêmes (comme au cœur d'un système de valeurs) ou représentation de pratiques linguistiques dans ces langues ? La plupart du temps, c'est au second ordre de réalités qu'on a accès, le premier restant une sorte de partie immergée de l'iceberg.

Ainsi, c'est bien de représentations de pratique qu'il est question chez **F. Leconte**, ce qui apparaît à la lecture du questionnaire fourni (« dans quelles langues parles-tu à ? » ; « en dehors de l'école quelle langue parles-tu le plus souvent ? »). La représentation des langues elles-mêmes n'est pas appréhendée mais seulement comment les sujets pensent se comporter par rapport à ces langues.

Chez **K. Haddad**, également, on est dans des représentations de pratiques, le cadre étant celui d'une autoévaluation par les sujets de ce qu'ils pensent faire avec plusieurs langues.

P. Martinez se sert des enquêtes qualitatives (dont on aimerait savoir en quelques mots comment elles ont été menées) pour chercher les déterminants en matière de motivation à la pratique du français (sexe, capital scolaire, capital économique, lieu d'habitation). Il y adjoint des faits d'ordre macro (statut différent des langues, contexte politique régional, opportunités économiques) et distingue à partir de là quelques facteurs pouvant expliquer des différences aux tests de niveaux.

R. Landry, travaillant essentiellement par questionnaire, atteint également des représentations. Mais je souhaiterais avoir des précisions sur les types de méthodes d'enquêtes (questionnaires ?) mis en oeuvre pour parvenir aux résultats.

3.3. Enquêtes sur les pratiques

F. Leconte cherche à comprendre les raisons de l'échec scolaire en Guyane. Observation directe en classe de maternelle et de CP, sur les pratiques communicatives en classe, mises en relation avec les pratiques sociales pour montrer le grand écart entre les deux univers.

K. Haddad souligne la nécessité de croiser les enquêtes portant sur les représentations de pratiques (effectuées dans le protocole proposé par le biais d'un traitement statistique quantitatif) avec des données qualitatives issues de l'observation par le biais de tests (tests de compétence orales et écrites d'un petit nombre de sujets).

P. Martinez, sur le niveau de français, a fait passer des tests de compétence DALF, QCM de vocabulaire, TCF niveau 5-6) ; il en tire comme conclusion que la maîtrise du français par les étudiants djiboutiens est en deçà de ce qu'on pourrait attendre globalement pour suivre des études supérieures, avec des nuances selon le sexe, l'origine ethnique, etc.

F. Benramdane est tout entier dans une démarche d'observation de pratiques ; par son regard sur les pratiques de toponymie dans le contexte de la mondialisation, il montre que, pour faciliter la compréhension sur le plan international, il a fallu que tous les pays conviennent d'utiliser un même système normalisé de translittération pour transposer les alphabets ou caractères non latins dans l'alphabet latin. Par un jeu d'influences qui joue, tout naturellement, pour les mêmes raisons que dans les autres domaines où s'exerce la concurrence linguistique, au bénéfice des formes adaptées vers la langue anglaise, des conséquences sérieuses semblent menacer la toponymie : des systèmes de traitement automatique (micro et gestion postale) ne mentionnant pas les signes diacritiques, les majuscules, les minuscules... (arabe, hébreu, français, espagnol, grec, etc.), et cela en dépit des résolutions de l'ONU en la matière.

3.4. Enquêtes sur les situations d'un point de vue macro

K. Haddad propose la création d'observatoires mettant à jour périodiquement les données relatives au couple corpus/status élargi à des dimensions économiques pour reprendre les termes de la grille de TC, afin de compléter les données individuelles agglomérées correspondant au rapport des enquêtés aux langues par un éclairage du contexte d'ensemble.

Rodrigue Landry tente de procéder à l'articulation macro-micro par l'utilisation d'un modèle dit macroscopique de Joël de Rosnay, et développe à cet effet un cadre conceptuel et un modèle théorique pour étudier les liens entre la socialisation ethno-langagière (liée aux aspects macro-) et le développement psycholangagier des sujets (les « vécus langagiers et identitaires », avec des aspects micro-). Le concept de vitalité ethno-linguistique, au cœur des préoccupations de ce chercheur et de son groupe est lié à un cadre idéologique, juridique et politique mais aussi à une réalité sociodémographique associée au nombre, au pouvoir et au statut relatif du groupe minoritaire.

Il utilise un deuxième modèle de recherche pour étudier empiriquement les relations entre la socialisation ethno-langagière et culturelle et le développement psycholangagier (partie inférieure du modèle présenté à la figure 1), son équipe a développé le modèle du comportement langagier autodéterminé et conscientisé (CLAC : Landry, Allard, Deveau et Bourgeois, 2005 ; Landry Allard et Deveau, 2007a). Ce modèle est vérifiable statistiquement par des méthodes telle l'approche MES.

4. Conclusions :

Effets de l'enquête sur les situations (Leconte), langues minorées, avec effet de légitimation ou de minoration

Quand on fait des enquêtes sur les langues, on agit sur les situations. Un Observatoire de la francophonie ne peut ignorer cette réalité.

F. Leconte constate ainsi que la réalisation d'une enquête sur des pratiques langagières dans des langues autres que le français en contexte scolaire en France a eu un effet légitimant sur celles-ci. Du coup, le fait qu'une Française réalise un travail de recherche, dans un cadre universitaire, sur les pratiques en langues africaines en France a entraîné parfois plus une (sur)valorisation de l'emploi des langues africaines par certains adolescents qu'un masquage de leurs pratiques en langue africaine au profit du français, qui serait obligatoirement la langue prestigieuse. D'autres effets, un peu analogues, pourraient être repérés pour les enfants locuteurs de langues amérindiennes dévalorisées, qui ont honte de pratiquer leur langue première, ou du moins de l'avouer dans une enquête et qui peuvent trouver dans l'intérêt que l'enquêteur trouve à leur langue une source de fierté. La production d'outils didactiques renforcerait sans doute ce sentiment...

Difficultés à mener à bien les enquêtes

P. Martinez aborde un point également intéressant pour un Observatoire, la tension entre la nécessité, si l'on veut comparer des situations diverses, d'utiliser partout le même crible (grilles, etc), par souci d'objectivité, et la nécessaire contextualisation des outils, adaptations aux situations. Cette tension ne peut être résolue selon lui par une simple adaptation aux *realia* du pays.

Autre considération : les résultats, nous pouvons le dire, ne sont pas toujours vus d'un bon oeil par les politiques, dans la mesure où ces résultats ne se limitent pas à donner à voir des causes superficielles (techniques didactiques, motivations supposées faibles...) aux carences linguistiques observées.

Synthèse de l'Atelier N° 4 : Recueil de données : sources fiables et pertinence des grilles d'analyse

Présentée par
Madame Josiane Gonthier
 Chargée de mission
 Observatoire de la langue française
 Organisation internationale de la Francophonie

Introduction

Les contributions qui nourriront le débat portent principalement sur les grilles d'analyse, qu'il s'agisse comme pour Bruno Maurer et Alain Domergue de proposer un nouvel outil permettant de comparer les représentations sociales des différentes langues en contact dans l'espace francophone, ou de suggérer d'intégrer aux grilles existantes de nouveaux paramètres : le *modus* qui viendrait affiner la catégorie de corpus et permettrait de prendre en compte les attitudes des locuteurs et leurs jugements sur l'appareil formel que constitue la langue – c'est l'apport d'Auguste Moussirou Mouyama, ou encore la prise en compte des indicateurs de la compétence plurilingue afin de mieux apprécier la maîtrise d'une langue dans son utilisation au frottement des autres, c'est la proposition avancée par Sylvie Wharton.

La réflexion n'est pourtant pas étrangère à la question de la fiabilité des sources : Bruno Maurer et Alain Domergue montrent ainsi que la construction de petits échantillons aléatoires pour la mise en œuvre de leur « méthode d'analyse intégrée » concernant les représentations sociales constitue une source d'information fiable.

INTERVENANTS

- I. **Bruno MAURER (AUF-Université de Montpellier III) et Alain DOMERGUE (Didaxis-Université de Montpellier III)** : *Comparer les situations de francophonie du point de vue des représentations du français et des langues partenaires.*
 - II. **Auguste Moussirou MOUYAMA (de la faculté des Lettres et Sciences humaines de Libreville)** : *Faut-il introduire une variable *modus* dans les grilles d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone ? Essai de lecture de la grille « LAFDEF 2004 » face aux enjeux africains.*
 - III. **Sylvie WHARTON (maître de conférences en sciences du langage, IUFM de La Réunion, LCF-UMR 8143-Université de La Réunion)** : *Pour un recueil de données qui interroge le « partenariat » entre les langues en présence.*
- I. **Un nouvel outil de comparaison des situations linguistiques en Francophonie, du point de vue des représentations des langues en contact**

Cet outil s'apparente à ceux développés par Robert Chaudenson pour ce qui concerne le status et le corpus. Pour appréhender les « représentations sociales » entendues comme systèmes de valeur (perception positive ou négative des langues en contact, hiérarchisation, univers de référence), les auteurs ont retenu une méthodologie d'enquête reposant sur la théorie, élaborée en psychologie sociale, dite du noyau central, qui suppose que parmi les éléments composant une représentation sociale (cognitions), tous ne jouent pas le même rôle, certains appartenant au noyau central et d'autres à sa périphérie. Ces éléments sont étudiés d'un double point de vue : celui de la polarisation (qui permet de les organiser selon le nombre de relations

qu'entretient une cognition avec les autres) et de la saillance (qui prend en compte la récurrence des significations privilégiées par les enquêtés). Les intervenants ont fait évoluer cette théorie en constatant, à la lumière de leurs expérimentations, qu'il existait un gradient dégressif de centralité vers la périphérie, et ils ont ainsi distingué quatre zones : la zone de centralité maximum, la couronne centrale, la périphérie incertaine et la périphérie marginale.

L'enquête qu'ils ont menée dans un lycée malgache (auprès de 20 élèves de terminale pris aléatoirement) sur les représentations comparées du français et du malgache illustre de manière concrète la « méthode d'analyse intégrée »¹ (ainsi baptisée par eux) qu'ils ont mise en œuvre. Cette méthode a fait ressortir deux représentations sociales (RS) très fortement différenciées : pour le français, une RS très ordonnancée où le français apparaît comme une langue pratique, utilitaire, employée, féconde ; pour le malgache, et selon une organisation plus incertaine, sa RS le donne comme la langue de la conscience nationale, associée aux émotions et, dans ces deux dimensions, fièrement assumée.

Vérifiés à un an d'écart (auprès d'un autre groupe d'élèves de terminale eux aussi aléatoirement choisis), les résultats ont été confirmés à plus de 95%.

Cette méthode rompt avec l'analyse de discours (procédure longue et lourde où la subjectivité a une large part) et tourne également le dos aux approches statistiques classiques (par questionnaires) requérant, pour être fiables, des conditions de taille et de représentativité des échantillons souvent hors de portée - en raison du coût - des équipes de chercheurs, et ne permettant pas, en outre, d'établir des corrélations entre les représentations. Cette méthode, donc, propose un vrai renversement de perspective : il s'agit d'étudier comment ? dans un groupe social, représenté par un échantillon aléatoire, se structure une représentation ; et l'on peut, dès lors, travailler sur de petits échantillons en offrant néanmoins des garanties de fiabilité statistique. Cette méthode est actuellement testée sur des échantillons de lycéens à Maurice (anglais, français et créole) et à la Réunion (français et créole). Elle pourrait utilement compléter la panoplie des outils comparatifs des chercheurs, et pourrait être expérimentée dans des groupes de locuteurs différents, dans des régions différentes d'un même pays, dans des pays différents, à des périodes différentes pour apprécier les variations dans le temps... Et favoriser ainsi une meilleure compréhension des situations de francophonie.

II. L'introduction, pour affiner la catégorie de « corpus », d'une variable « modus » dans les grilles d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone

Dans le graphique récapitulatif des situations sociolinguistiques du français (extrait de *Situations linguistiques de la Francophonie. État des lieux*, Robert Chaudenson et Dorothee Rakotomalala, AUF, 2004), Auguste Moussirou Mouyama relève que figurent 26 pays africains sur les 51 répertoriés, ces pays se regroupant en quatre grands « nuages » : pays d'exception francophone dont la démographie est marquée par l'urbanité, pays caractérisés par une diversité linguistique foisonnante et une explosion démographique (avec néanmoins des langues véhiculaires fortes), pays de tradition plurilingue, par effet soit de la colonisation, soit de l'islamisation de la région et/ou de la position géographique, soit de la présence de véhiculaires endophones, pays appartenant à d'autres aires linguistiques (comme la lusophonie) ou marqués par plusieurs colonisations

1 Le protocole de recherche pour le recueil et l'analyse des données se fait en trois temps : une pré-enquête permet de recueillir toutes les formulations des sujets (qui travaillent en deux groupes, l'un sur le français, l'autre sur le malgache) ; à partir de ces propositions est construit un questionnaire de 20 items pour chaque langue (ex. : pour le français : 1. Une conjugaison et une grammaire difficiles ; 2. Une langue plus difficile que l'anglais, etc.). Chaque sujet coche ensuite dans chaque liste quatre propositions avec lesquelles il est tout à fait d'accord (notées +2), quatre avec lesquelles il est en total désaccord (notées -2), quatre avec lesquelles il est en accord mais moindre (notées +1), quatre avec lesquelles il est en désaccord mais moindre (notées -1), les quatre items restants étant notés 0.

Les fiches font ensuite l'objet d'un double traitement statistique : score de chaque item (saillance), calcul des indices de distance entre items (polarisation). Le croisement des deux dimensions permet ensuite de répartir les items en quatre zones et de voir comment se structure la représentation sociale : zone 1 (de centralité maximum) : y sont regroupés les items à la fois les plus saillants et les plus polarisés ; zone 2 (couronne centrale) : la plus proche de la précédente ; zone 3 (périphérie incertaine) : cognitions moyennes en termes de saillance et polarisation ; zone 4 : cognitions de plus faibles saillance et polarisation.

comme l’Egypte. Et fait remarquer que si la cible avait été les langues partenaires du français, la configuration serait toute autre, la RCA, le Congo, la RDC, le Sénégal, le Cameroun et le Niger cohabitent, par exemple, dans le même groupe en raison du statut du sango, du wolof, du lingala ou de l’haoussa.

Au regard des trois volets du programme LAFDEF (connaissance aussi précise que possible de la situation linguistique nationale, observation et analyse des plurilinguismes nationaux, étude des modalités d’intégration des éléments de la modernité), l’état des lieux 2004 devrait, selon l’auteur, être complété :

- par une « connaissance aussi précise que possible » des plurilinguismes nationaux ;
- par une étude prospective montrant les opportunités ou menaces sur cette géographie des langues : place de l’anglais, poids des choix politiques sur la pratique des langues et leurs représentations (politiques linguistiques ou d’immigration, anglophonie et anglophilie de certains chefs d’État...);
- par un état des lieux de la gestion par les États de ces plurilinguismes nationaux (qui n’est pas sans incidence sur l’adaptation des populations au monde moderne ou leur enfermement dans des traditions, qu’elles soient coloniales, pré ou post-coloniales).

L’auteur propose donc de travailler sur les attitudes, et de repositionner les représentations dans la grille LAFDEF. Il fait l’hypothèse qu’un nouvel indicateur de tendance, le *modus*, serait bienvenu pour affiner l’approche, en prenant l’exemple de la variable « vernacularisation » dans la catégorie « corpus ». Robert Chaudenson et Dorothée Rakotomalala évoquent à ce propos les cas où le français devient, par un processus social spontané, langue première, comme dans ces métropoles africaines que sont Abidjan, Libreville ou Yaoundé. Ce phénomène marginal est cependant capital pour la dynamique des langues puisqu’il confère au français un statut de L1 pour des locuteurs à compétences natives. Mais il n’est pas évalué en tant que tel, il est pris en compte dans la catégorie « acquisition comme langue première », à charge pour l’observateur d’ajouter, si nécessaire, un commentaire.

Le postulat que le corpus a un caractère modal, si l’on distingue le *dictum* (sens de l’énoncé) et le *modus* couramment appelé modalité (attitude du sujet à l’égard du contenu représentatif), conduit à considérer que la langue est un appareil formel sur lequel les locuteurs portent des jugements et par rapport auquel ils adoptent des attitudes en fonction de variables dont certaines sont mesurables (taux d’urbanisation d’un pays, opportunités ou menaces pesant sur la langue, etc.). Ce sont ces variables que prendrait en compte le *modus*.

III. Enrichissement et actualisation de l’observation du français par la prise en compte du partenariat entre les langues et son intégration dans les grilles d’analyse existantes

La sociolinguistique du contact a montré que des situations de francophonie et des diglossies se sont transformées : la cohabitation des usages linguistiques est désormais moins étanche et des gains symboliques sont observables pour la langue dominée sans que celle-ci soit pour autant standardisée, et malgré un enseignement donné exclusivement en langue dominante. (Cette mobilité sociolinguistique d’observe aussi bien dans les aires créoles qu’au Val d’Aoste – où l’enseignement bilingue italien/français dans les écoles a été généralisé -, qu’en Algérie ou au Maroc...)

Du coup, des phénomènes linguistiques « transcodiques » apparaissent, susceptibles de constituer des interlectes. Ces sortes d’hybridations linguistiques peuvent être considérées soit comme le reflet d’une indistinction des langues par le locuteur, soit comme le signe de difficultés dans la maîtrise de l’une et/ou de l’autre langue. Mais aussi comme la preuve d’une véritable compétence bi-plurilingue.

L’auteur avait, en 1988, dans un ouvrage collectif et dans le cadre d’une évaluation des compétences linguistiques d’élèves valdôtains, identifié des indicateurs de la compétence plurilingue. Si ces indicateurs sont relativement faciles à identifier au niveau de la phrase ou du texte, l’opération est plus délicate au niveau du discours (composante discursive) ou de la situation (composante sociolinguistique).

Ces travaux pourraient utilement être réactualisés, car ils intéressent l'élaboration d'une méthodologie de l'observation du français sur deux plans :

- au plan synchronique : la maîtrise d'une langue concerne aussi son utilisation au frottement des autres (ce qui ne remet pas en cause la reconnaissance de la compétence linguistique au sens restreint du terme). Il faut, selon Sylvie Wharton, dépasser les grilles classiques afin de donner une image plus réaliste des usages et des images du français, d'une part, et pour entrevoir son rôle dans la constitution des répertoires plurilingues en envisageant sa fonction de « catalyseur de plurilinguisme », d'autre part. La linguistique de l'énonciation pourrait également cerner les identités discursives telles qu'elles s'affirment au travers des marques transcodiques, et renseigner ainsi sur le statut du français (francophonie endogène avec un français émaillé de localismes, plurilinguisme lorsque l'autre langue se colore de français) ;
- au plan diachronique : comparer à temps réguliers l'état et le statut de ces mixages permettrait de situer les dynamiques à l'œuvre, et d'intégrer à la liste des facteurs descriptifs la dimension du français, pourvoyeur de langue.

Faire une place aux langues nationales dans les protocoles est un souci partagé par les linguistes : la Francophonie a tout intérêt, en effet, à cheminer avec les langues partenaires, en intégrant le locuteur dans les descriptions : c'est à un déplacement épistémologique qu'invite cette posture, qui ne remplace pas la description de la langue ou des situations, mais la complète.

Conclusion

La prise en compte des évolutions du français dans un contexte plurilingue et au contact de ses langues partenaires, et son corollaire : construire des outils méthodologiques adaptés pour mieux les appréhender, telle est la préoccupation commune à ces trois exposés. Les nouveaux outils - ou variables nouvelles à intégrer aux grilles - n'ont pas prétention à se substituer aux outils existants, mais à les compléter ou à les affiner. Sans remettre en cause la nécessité de recueillir des données sur le nombre de locuteurs et leur niveau de maîtrise du français, ces contributions replacent les locuteurs au centre du travail d'observation, pour se tenir au plus près de ce qu'ils font des usages et images de la langue, arguant que les informations ainsi recueillies renseigneront utilement sur le statut du français dans son rapport aux autres langues, et aideront à la prise de (bonnes) décisions dans la mise en place de politiques efficaces de promotion et de diffusion du français.

Synthèse de l'Atelier N° 5 : Les sources d'informations démographiques

Présentée par
Monsieur Marc Pilon
 IRD (URIOS)
 Coordonnateur du Réseau
 «Dynamiques démographiques et sociétés»
 Agence universitaire de la Francophonie

Textes reçus :

- « Les sources de données démo-linguistiques en Afrique francophone », par Richard MARCOUX et Mamadou Kani KONATÉ
- « Le français à Maurice face à quelques ambiguïtés démolinguistiques », par Arnaud CARPOORAN

Comme le rappellent justement Richard Marcoux et Mamadou Kani Konaté, en citant l'ouvrage *Rapport sur l'état de la Francophonie dans le monde*, « l'exercice consistant à dénombrer les francophones est périlleux, (...) nous ne pouvons qu'appeler de nos vœux la création d'instruments de mesure plus performants ».

Dans le même temps, les auteurs soulignent le paradoxe suivant : d'un côté, d'après les estimations issues des projections démographiques des populations francophones, en 2050 l'Afrique comptabilisera plus de 85 % des francophones ; d'un autre côté, ce continent apparaît comme celui où l'identification et le suivi des francophones sont le plus difficile à effectuer.

Faute d'instrument adéquat, la mesure de l'alphabétisation, en l'occurrence en français, se fait à partir de questions posées lors des recensements généraux de la population et/ou des enquêtes démographiques.

Alors qu'au fil des dernières décennies, la connaissance démographique de l'Afrique s'est sensiblement améliorée, grâce à une multiplication des opérations de collecte, MM. Marcoux et Konaté regrettent à juste titre à la fois la sous-exploitation des données de recensement et le peu d'intérêt accordé à leur sauvegarde. Bien des recensements ont ainsi été perdus ou ne sont plus accessibles informatiquement.

Des initiatives, tels que les projets ACAP et IPUMS, situés au Nord, ont même été prises pour tenter de préserver cette mémoire démographique. De son côté, « l'UNFPA a mis en place le programme *Integrated Management Information System* (IMIS) qui devrait permettre d'éviter les erreurs du passé et de faire en sorte que les recensements des années 2000 soient mieux conservés ».

On ne peut qu'être d'accord avec MM. Marcoux et Konaté pour dire qu'il faut raisonner en termes de « patrimoine », en l'occurrence démographique. La *Déclaration de Québec concernant la sauvegarde et la mise en valeur des recensements africains*, signée en juin 2007 par plus d'une centaine de chercheurs, réunis lors d'un colloque international sur « Mémoire et démographie », participe de cette prise de conscience et sonne comme un cri d'alarme.

Il s'agit là d'un problème crucial, alors que les recensements, de par leur caractère d'exhaustivité, constituent une source de données majeure dont la sous-exploitation relève véritablement du gâchis, tant intellectuel que financier.

L'inventaire des informations à dimension linguistique (langues maternelles et/ou parlées, capacités à lire et écrire en français) collectées pour la trentaine de pays africains, membres de l'OIF, pour lesquels ont pu être obtenues des informations précises à partir des questionnaires de recensements utilisés depuis le début des années 1950, s'avère très intéressant.

La décennie 1980 apparaît clairement comme celle au cours de laquelle les questions relatives aux langues ont été prises en compte par le plus grand nombre de pays (10 au total) ; notons que dans la moitié des cas il s'agit d'îles (Comores, Guinée équatoriale, Maurice, Sao Tomé et Príncipe, Seychelles). Un intérêt qui demeure somme toute relatif, puisqu'ayant concerné 40 % des pays ayant réalisé un recensement au cours de cette décennie (25 au total). Observons que les informations varient d'un pays à l'autre : entre la langue maternelle, la langue parlée, parfois les deux, ou encore la langue couramment parlée dans le ménage ou le groupe linguistique d'appartenance.

Les questions relatives à l'aptitude à lire et/ou écrire se retrouvent en revanche dans la grande majorité des questionnaires de recensements ; là encore la décennie 1980 apparaît la mieux lotie. Faute d'avoir accès aux documents (manuels d'instruction, questionnaires eux-mêmes), l'inventaire réalisé par les auteurs ne liste par les critères retenus pour chaque recensement, et notamment la langue d'alphabétisation ; si le français est la langue de référence la plus courante, certains pays considèrent également les langues nationales.

Par ailleurs, il est important de souligner et de rappeler qu'en matière d'aptitude à lire et/ou écrire, les informations recueillies sont d'ordre déclaratif, généralement de la part de la personne considérée comme le chef de ménage (lui-même souvent analphabète dans de nombreux pays africains).

D'où l'inévitable interrogation quant au degré de fiabilité du taux d'alphabétisation, pour réellement apprécier notamment les francophones.

Un approfondissement de ce travail serait, sous réserve d'accéder aux documents de base, d'inventorier également les définitions retenues, les questions posées ; et de voir s'il y a eu des évolutions au cours du temps, et si oui lesquelles...

De ce point de vue, le texte d'Arnaud Carpooran sur le français à Maurice apporte des éclairages intéressants. Comme il le dit lui-même, il montre combien est « *pertinente la question du mode de recueil des données statistiques relatives aux langues dans un pays aussi pluriel (à la fois au plan culturel, religieux ou linguistique) que Maurice et où les langues font partie intégrante des processus de construction ethno-identitaire et sont souvent d'ailleurs l'objet de rapports de forces ethno-politiques entre les groupes en présence* ».

Sa comparaison entre les cinq recensements de 1962, 1972, 1983, 1990 et 2000 permet de mettre en lumière les changements intervenus, et d'expliquer le paradoxe entre, d'une part, une régression du pourcentage (et en partie du nombre) des francophones déclarés, d'autre part l'exposition croissante aux médias (majoritairement francophones) et les progrès de la scolarisation.

Il est à ce propos dommage que l'auteur ne donne pas de chiffres sur l'évolution de la scolarisation à Maurice : en 2004, on observe un taux net de scolarisation primaire de 81 %, et de 82 % au secondaire.

Du moins dans le contexte mauricien, marqué par la créolité, A. Carpooran montre que

« les données des recensements concernant le rapport entre ethnie, religion et langue peuvent être orientées et biaisées. Qu'elles peuvent, de ce fait, ne pas être un reflet fidèle de la manière dont les gens vivent réellement et individuellement ce rapport. Ensuite, et par extension, que toutes les conclusions, interprétations, ou représentations susceptibles d'être produites par ces données, ne peuvent être que discutables. Or, comme ce sont bien ces conclusions/interprétations/représentations qui servent de fondement, d'une part à une lecture ethnocentriste des langues, d'autre part à des revendications d'ordre ethno-socio-politico-culturel, il devient possible d'interpréter la langue ici davantage comme un outil d'identification, par le biais d'un processus de construction et de représentation, collectives et délibérées, et, ce, à des fins (socio-politico-culturelles) précises, plutôt que comme un symbole en soi, d'identité ethnique ».

Plutôt que de conclure à un rejet des données de recensement, qui induiraient de « faux indicateurs », l'analyse fouillée d'A. Carpooran montre en fait, paradoxalement, leur intérêt, sous réserve de savoir les comprendre, les interpréter à la lumière de la connaissance d'un contexte où le français et le créole, entretiennent « une relation dialectique d'opposition », renvoient à des dimensions idéologico-identitaires. Selon l'auteur, il convient de distinguer deux aspects par rapport au français : d'une part la dimension *compétence* qui renvoie plutôt au cadre formel, professionnel, d'autre part la *performance*, entendue au quotidien, dans les situations de communication informelles.

Dans leur analyse exploratoire des informations disponibles à partir du recensement de la population du Mali de 1998, Marcoux et Konaté mettent en lumière les fortes inégalités en matière d'alphabetisation en français, au détriment du sexe féminin et du milieu rural, et entre les régions du pays ; autant de différences qui renvoient aux inégalités en matière de niveau et d'évolution de la scolarisation.

Pour les deux pays, mais sous réserve là encore d'un accès aux données, il serait intéressant en ce qui concerne l'alphabetisation déclarée (l'aptitude à lire et/ou écrire) en français, de croiser cette information avec le niveau d'instruction atteint (voire la dernière classe suivie) au niveau des individus.

Combien de personnes se trouvent ainsi déclarées aptes à lire et à écrire en français alors qu'elles n'ont pas achevé le primaire ? Combien d'autres se voient déclarées inaptes à lire et à écrire en français alors qu'elles ont au moins le niveau secondaire, etc. Et on pourrait envisager de contrôler cela par le niveau d'instruction du chef de ménage lui-même.

Ces deux textes confirment l'intérêt des données de recensement (et d'enquêtes démographiques) pour l'analyse de l'évolution des langues, et de leur maîtrise, en dépit de leurs limites réelles. Le texte sur Maurice illustre fort bien l'impérieuse nécessité d'une analyse interprétative qui doit s'appuyer sur une connaissance sociologique fine des sociétés concernées.

La prise en compte, en dernière minute, du texte de Réjean Lachapelle (présenté dans l'atelier n°1) sur l'estimation des francophones au Canada à partir des recensements de la population, confirme à la fois l'intérêt et les limites des informations censitaires.

Le Canada est assurément l'un des pays où la préoccupation linguistique est très prégnante, avec sept questions démolinguistiques lors de deux derniers recensements de 2001 et 2006. Outre celles sur la langue maternelle, sur la langue parlée le plus souvent à la maison, des questions complémentaires renseignent entre autres sur les autres langues utilisées régulièrement à la maison ou sur les langues de travail.

Si, au terme de son texte, Réjean Lachapelle en arrive à conclure que les données censitaires ne permettent pas de réaliser des estimations directes des francophones et francophones partiels tels que définis par l'OIF, il laisse entrevoir un riche potentiel d'analyse, allant au-delà de la seule préoccupation du comptage.

L'estimation du nombre de francophones, et de son évolution, à partir des recensements ou enquêtes démographiques, rencontre donc plusieurs difficultés :

- la diversité (l'hétérogénéité) des définitions retenues entre les pays ;
- le caractère déclaratif des informations linguistiques (à la fois de l'autoévaluation et pour les autres membres du ménage) ;
- les changements de définition au cours du temps, qui rendent difficiles les comparaisons, et donc la mesure des évolutions.

On ne peut néanmoins que regretter la sous-exploitation de ces sources de données démo-linguistiques, notamment pour les pays africains. Comme évoqué plus haut, il serait intéressant de croiser les informations sur les langues, précisément sur l'alphabetisation, avec le niveau d'instruction atteint par les individus. Dans les pays où la qualité de l'enseignement reste problématique, tous les sortants du primaire (et même ceux ayant fait les premières années du secondaire) ne peuvent être considérés comme *durablement* alphabétisés ; faute d'un

environnement lettré qui favorise la pratique orale et écrite du français, ce qui n'est pas souvent le cas en milieu rural, le retour à l'analphabétisme constitue un phénomène réel, mais très mal mesuré.

Une perspective de recherche intéressante serait de procéder à des évaluations des connaissances du français auprès d'un sous-échantillon de personnes issu d'un recensement ou d'une enquête démographique et qui considère les différentes situations combinant alphabétisation et niveau de scolarisation. Les résultats du projet LAMP de l'UNESCO devraient à ce propos être riches d'enseignement.

Dans l'attente de pouvoir mener des enquêtes spécifiques, il conviendrait déjà de mieux valoriser les données de recensements et d'enquêtes existants. Cela implique de pouvoir réexploiter les données de base, mais en s'entourant des précautions nécessaires lors des analyses et des interprétations.

S'il ne s'agit pas de faire dire aux données de recensement ce qu'elles ne peuvent pas dire, il serait cependant judicieux de mieux évaluer leur apport potentiel, de réfléchir aux possibilités d'amélioration des modes de recueil des informations d'ordre linguistique. Deux perspectives qui, l'une et l'autre, militent fortement pour des collaborations étroites entre démographes, sociologues et linguistes.

Synthèse de l'Atelier N° 6 : Présentation, modélisation et publication des données recueillies

**Présentée par
Madame Katia Haddad**

Professeure titulaire de la Chaire Senghor de la Francophonie
Université St Joseph de Beyrouth
Liban

Les quatre contributions dont je dois faire la synthèse ont pour point commun une interrogation sur le « comment » : comment cartographier les langues, c'est-à-dire comment représenter sur une carte géographique l'espace des langues pour Mme Marie-Françoise Durand, comment identifier le poids des langues pour procéder ensuite à leur classification pour M. Louis-Jean Calvet, comment tracer la ligne de vie des langues pour M. Salikoko Mufwéné, et comment évaluer les politiques d'aménagement linguistique pour M. Jacques Leclerc.

En réalité ces contributions apparaissent toutes comme une réponse à l'appel au secours lancé par Mme Durand qui se demande comment reproduire sur une carte géographique la situation des langues quand celles-ci sont déterritorialisées, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas contenues à l'intérieur de frontières géographiques ou politiques. Mme Durand se demande aussi quels concepts et quelles données utiliser pour cela.

Les réponses que lui fournissent ses trois collègues sont bien sûr partielles, chacun essayant de résoudre le problème à partir de sa spécialité ou de son point de vue. Ces réponses méritent d'être conjuguées, je ne sais trop comment, articulées les unes aux autres afin que le tout nous fournisse une carte fiable de la situation des langues dans le monde.

Pour M. Calvet, il faut retenir plusieurs variables qui permettent d'avoir la description la plus fine du poids respectif des langues, et de procéder ensuite à leur classement. Ces variables sont extrêmement diverses, ce qui, d'une certaine façon, garantit la fiabilité des résultats escomptés. La première catégorie de variables pourrait s'intituler « le poids démographique des langues », leurs locuteurs répartis dans le monde et se répartissant en locuteurs de langue maternelle, seconde et étrangère ; elle prend en compte aussi leur apprentissage scolaire et universitaire ; ces variables démographiques permettent d'anticiper les situations futures. La deuxième catégorie de variables porte sur l'usage informatique des langues, aussi bien leur usage sur Internet, la possibilité de consulter l'encyclopédie Wikipédia dans ces langues, que par les logiciels d'ordinateur. La troisième catégorie de variables porte sur la production/exportation de livres dans ces langues, production quantifiable parce que Calvet retient la production écrite et quantifiable : nombre de prix Nobel de littérature, nombre d'ouvrages traduits dans et à partir de ces langues. Enfin la quatrième catégorie consiste en le poids économique, celui-ci englobant l'indice de développement humain, la langue des échanges économiques, le flux touristique, etc. À partir de la prise en compte de ces variables, Louis-Jean Calvet tire ce qu'il appelle un index, qui ressortit plutôt d'un classement des langues le plus fin possible, et vérifie la pertinence de ce classement en utilisant un modèle mathématique.

C'est précisément au poids économique des langues que s'intéresse M. Mufwene en affirmant qu'au fond, la meilleure manière d'intéresser les gens à une langue, c'est de leur montrer ce qu'ils peuvent en tirer économiquement, au sens le plus large du terme. Et qu'en somme, la meilleure protection d'une langue consiste en sa rentabilité pour ses locuteurs. À cet égard, constate M. Mufwene en battant en brèche les idées reçues, avec un rien de provocation, la langue française se trouve à peu près à égalité avec l'anglais puisque chacune de ces deux langues possède son champ historique d'échanges économiques, et son lot d'usagers « hors métropoles », ainsi qu'il le dit, c'est-à-dire issus des anciennes colonies, qui s'aperçoivent également que parler le français ou

l'anglais quand ils émigrent en « métropole » ne leur apporte aucun avantage supplémentaire. Donc, pour ces usagers, le rapport investissement/rentabilité pour le français ou l'anglais est déséquilibré.

Cette vision d'une auto-protection des langues par leur poids économique ne sera sans doute pas jugée suffisante par M. Leclerc qui s'intéresse à la protection juridique des langues. Il procède à une comparaison de l'arsenal juridique extrêmement divers mis en place par de nombreux pays pour protéger les langues, sans toutefois porter un jugement sur leur efficacité, même s'il dénonce la politique extrêmement protectionniste de la France et des États-Unis, et que l'on croit deviner que pour lui le meilleur exemple de protection de la diversité linguistique est celui du Canada, parce que précisément il s'agit d'une politique de protection de la diversité, et non d'une politique de protection d'une langue hégémonique.

Reste à savoir, ainsi que je le disais tout à l'heure et au-delà de la polémique que peuvent susciter ces réponses, comment articuler l'ensemble des variables proposées par nos intervenants les unes aux autres, à savoir en somme comment modéliser ces données et concepts. Faut-il procéder uniquement par leur classement en élargissant autant que possible les variables, ainsi que le propose M. Calvet ? Faut-il effectivement les cartographier, ainsi que le demande Mme Durand ? Faut-il faire les deux ? Et peut-être autre chose encore ? *Quid* de la publication, question à laquelle apparemment personne ne s'est encore intéressé ?

Synthèses des débats

Synthèse des débats

I. Table ronde introductive sur les enjeux de l'observation

De l'importance de l'observation

Plusieurs intervenants, dont **Xavier North**, **Pierre Martinez** et **Jean-Marie Klinkenberg**, s'accordent pour prôner des investigations dans tous les domaines de l'activité humaine afin de conduire des politiques volontaristes en faveur de la langue française et se félicitent de retrouver plusieurs disciplines représentées à ce séminaire. **Guy Dumas** et **Conrad Ouellon** insistent sur la portée politique des statistiques et observations concernant la langue, tout particulièrement au Québec, et illustrent par des exemples les préoccupations différentes selon les contextes. Ainsi, au Québec, l'urgence actuelle est dans la prise en compte des migrants allophones et dans la formation continue des professeurs de français qui doivent adapter leurs méthodes à ces publics.

Didier de Robillard revient sur la question du « pourquoi observer » qui doit faire l'objet du débat et des conclusions éventuelles, d'autant que la question du « comment » ne fait pas l'unanimité. En témoigne le nouveau réseau de sociolinguistes qu'il présente du même coup.

Rainer Enrique Hamel rappelle les campagnes mensongères menées il y a 30 ans aux Etats-Unis à propos de l'enseignement bilingue et des slogans comme « Save the language or save the child* ? » qui laissaient entendre que, pour les populations immigrées, le salut était dans l'abandon de leur langue maternelle pour mieux s'intégrer et réussir. Les recherches ont depuis montré l'intérêt, y compris pour la réussite scolaire, de l'enseignement bilingue et du multilinguisme en général. De même, la lutte féroce qui s'est engagée aux Etats-Unis contre l'espagnol (35 millions de locuteurs sur place), afin qu'il soit exclu de certains secteurs « de prestige » comme l'université, la recherche et l'éducation en général, illustre l'importance d'une observation en profondeur afin de connaître réellement les situations linguistiques. C'est ainsi qu'on pourra défendre un bi- ou multilinguisme réel et pas asymétrique où une langue domine toujours l'autre (en relation verticale). **Katia Haddad** épouse ce point de vue en refusant pourtant l'opposition, à son sens systématique, entre le français et l'anglais. Tandis que **Robert Chaudenson** trouve que la mise en œuvre des actions rendues nécessaires par les constats issus de l'observation tarde à venir.

* *Sauver la langue ou sauver l'enfant ?*

De la diversité des statuts et de l'image du français

Moussa Daff fait remarquer que, dans l'espace francophone, il existe de très grandes différences en ce qui concerne la place qu'occupe et le rôle que joue la langue française. Les seuls axes stratégiques pouvant éventuellement être communs à toutes les situations seraient liés à l'enseignement du français et à sa diffusion. Ce que viennent confirmer **Farid Benramdane** et **Salikoko Mufwene**, chacun à sa manière. Le premier en décrivant le contexte algérien où des islamistes avaient condamné à mort les professeurs de français et où certains

universitaires de langue arabe ont pu déclarer leur difficulté à évoquer certains travaux en arabe, comme ceux de Marx ou de Foucault. Le second, en pointant la stratification socioéconomique imposée par le français dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne.

Rodrigue Landry met en garde contre la tentation de ramener la question de la langue à sa dimension utilitaire, voire utilitariste, qui risque de l'emporter lorsque l'on met en avant la notion d'usager. Cette conception consacrerait la victoire de l'anglais qui domine largement selon cette approche. **François Grin** pense qu'il ne faut pas opposer les différentes dimensions concernant la langue française et qu'une action visant à influencer les conditions qui font qu'une langue est perçue comme utile ou non, et finalement qu'elle l'est ou pas, est envisageable et souhaitable. C'est cela une politique linguistique.

Jean-Marie Klinkenberg fait observer que la liste des besoins, au sens de la pyramide des besoins définie par Maselow, est large, et va de la survie matérielle aux exigences spirituelles. Même si l'on peut souhaiter que la langue échappe à cette logique et penser qu'elle fait partie des besoins fondamentaux de la personne, il faut aussi la considérer sous un angle matérialiste, du point de vue de son « utilité » telle que l'envisagent les règles de la mondialisation. **Nguyen Van Dung** étaye cette thèse en expliquant que si 80% des élèves vietnamiens choisissent l'anglais plutôt que le français, le chinois ou le russe, qui leur sont également proposés, c'est parce que c'est une nécessité vitale.

II. Atelier I : « Définitions, concepts opératoires »

L'observer et l'agir

Moussa Daff souligne la pertinence des concepts de *status* et de *corpus* des grilles LAFDEF, car, en connaissant l'équilibre qui s'opère entre les deux notions dans un pays où le français n'est pas langue maternelle, on peut adopter des politiques linguistiques responsables (et démocratiques). Surtout que l'on peut très bien observer avec des visées différentes : didactiques, politiques... **Robert Chaudenson**, qui avait imaginé comme titre pour son intervention « Observer pour ne pas agir », énonce son scepticisme face à de nombreuses décisions - comme le Plan décennal d'aménagement linguistique adopté par l'ACCT en 1989 - qui n'ont jamais été suivies d'effet, alors que, justement, les observations sont faites depuis longtemps : au moins depuis 1986, grâce notamment à ses travaux et à ceux du Haut Conseil de la Francophonie qui se sont améliorés avec les années. Cependant, dans la mesure où le décalage entre le français tel qu'il est perçu et le français tel qu'il est vécu persiste, selon **Thierry Bulot**, il faut au contraire absolument poursuivre l'observation pour intégrer la complexité. Pour **Rainer Enrique Hamel**, il faudrait d'ailleurs arrêter de séparer recherche et action, d'autant que, comme le dit **Christian Tremblay** : « observer (si l'on s'en donne les moyens), c'est agir ». Dans cet esprit, **Richard Marcoux** évoque le cas d'expériences conduites au Québec permettant l'interaction observation-action.

Contre une conception essentialiste de la langue

Didier de Robillard évoque le mouvement historique d'homogénéisation des langues lié à la construction des Etats-nations qui a favorisé les idées de langues pures, stables, etc. Or, dans une période de mutation comme la nôtre, il faut modifier le regard sur les langues et l'approche traditionnelle des langues et sortir d'une « manière unique de créer de la diversité ». C'est la langue qui est au service des hommes et pas l'inverse. **Moussa Daff** souligne que, dans les pays d'Afrique subsaharienne, le français, langue de l'administration, a une fonction politique mais n'est pas la langue de socialisation. Son avenir est lié à deux paramètres fondamentaux : l'éducation bien sûr et l'organisation dans l'enseignement du partenariat entre les langues ; mais aussi son rôle de langue de commerce et de migrations pour sauvegarder sa place internationale. A ce propos, **Louis-Jean Calvet** pense que la mise en place d'un visa francophone s'impose. **Salikoko Mufwene** insiste aussi sur le décalage entre discours et réalité et souligne la grande vitalité des langues africaines (wolof, lingala...) et la concurrence qu'elles introduisent par rapport à la langue française, celle-ci devant prouver son utilité et tabler sur le secteur économique plutôt que demeurer uniquement langue de culture et de prestige.

Francophones ?

Moussa Daff propose de partir de la grille LADFEF élaborée par R. Chaudenson, qui permet, grâce à ses deux concepts majeurs - *status* et *corpus* - de rendre compte de toutes les situations linguistiques. D'autant, comme le précise **Robert Chaudenson**, que l'on dispose d'instruments (comme le test d'Abidjan, applicable y compris aux analphabètes) pour évaluer un Seuil minimal individuel de compétence, le « Smic francophone ». **Thierry Bulot** souligne qu'aujourd'hui, la Francophonie est plurielle en termes de pratiques et de discours et qu'on peut même parler de la pluralité des langues françaises. En prenant toutefois garde, comme le dit **Katia Haddad**, de bien distinguer « francophones » et « francophiles ». **Jacques Leclerc** et **Réjean Lachapelle** évoquent la pluralité des définitions autour du terme « francophone » au Canada.

Didier de Robillard propose carrément à la Francophonie de s'interroger sur son projet politique et sur le type de relations que doivent entretenir les pays qui coopèrent plutôt que de commencer par choisir une langue à observer. Si **Jean-Marie Klinkenberg** est prêt à discuter le terme de francophonie, qui est à la fois un univers socio-discursif et un « champ bourdieusien » de force et de lutte d'agents, il plaide tout de même pour l'observation. Tout comme **Louis-Jean Calvet**, qui est prêt à se demander, en tant que linguiste, si « une langue ça existe » mais ne pense pas qu'il faille importer ce questionnement dans l'organisation qu'est l'OIF, pas plus que **Robert Chaudenson**, qui trouverait du coup toute la démarche absurde.

III. Atelier 2 : « Quels contenus rechercher ? »

Connaissance réelle et compétence

Gueorgui Jetchev rappelle qu'en Europe centrale et orientale, c'est notamment grâce aux classes bilingues que des cadres portent la francophonie au niveau de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'administration territoriale et internationale. Il souligne également le grand intérêt porté par les pays concernés pour les plans pluriannuels d'apprentissage du français pour les fonctionnaires. Selon **Abou Napon**, il importe de mettre l'accent sur le français comme langue de communication plutôt que sur le niveau de langue, et de tenir compte de ceux, nombreux, qui ont appris le français hors système scolaire. Ainsi, il propose, étant donné le coût élevé des études sur le dénombrement des francophones, d'ajouter des questions aux recensements effectués dans les pays.

Affichage, enseignes, signalétique

Van Dung Nguyen fait état de ses investigations dans les milieux commerçants de Hanoi où l'on rencontre de nombreuses enseignes écrites en français, dans des rues fréquentées par les touristes, notamment francophones, qui ont ainsi suscité cette offre qui est elle-même favorable, par effet d'entraînement, à la présence du français. Ce que **Thierry Bulot** a pu constater ailleurs et qui fait de la signalétique un champ d'étude à investir. Dans d'autres contextes, **Salikoko Mufwene** constate que l'anglais se diffuse à travers des pratiques culturelles et de loisir, alors que le français demeure une langue élitiste.

Médias

Dans leur intervention, **Franck Buge** et **Daniel Nobi** présentent les études menées par TV5 et RFI pour connaître, notamment, le niveau de maîtrise du français de leurs auditeurs et téléspectateurs. **Robert Chaudenson** relève les limites de certaines données citées, comme celles de l'Institut de recherche sur l'avenir du français (IRAF), en proposant plutôt d'utiliser celles, plus fiables, de l'AUF ou du HCF, et met en garde contre les conclusions à tirer d'enquêtes réalisées dans les capitales africaines qui ne sont pas représentatives du niveau de langue des populations. **Daniel Nobi** insiste sur le besoin de connaître les pratiques linguistiques réelles des personnes.

Sciences

Rainer Enrique Hamel propose de combattre les grands mythes qui s'attachent aux langues comme la prédominance absolue de l'anglais dans le domaine scientifique, donnant comme exemple le Brésil où il existe quelque 6 000 revues scientifiques et technologiques. L'avenir des langues consiste, selon lui, à ne plus considérer leur enseignement comme spécifique et à part, mais à l'intégrer dans l'enseignement des matières ; c'est là l'enjeu d'un véritable plurilinguisme. **François Grin** vient appuyer cette déclaration en insistant sur le biais que représente l'usage quasi-exclusif qui est fait des index anglo-saxons de référencement scientifique. **Salikoko Mufwene** ajoute que l'on peut très bien publier en anglais et rester un chercheur francophone.

IV. Atelier 3 : « Quelles méthodes pour quels terrains ? »

Atelier 4 : « Recueil de données : sources fiables et pertinence des grilles d'analyse »

Pas d'observation (quantitative) de la langue sans évaluation (qualitative) des locuteurs

Pour **Katia Haddad**, afin de réaliser une estimation fiable du nombre de francophones, il faut impérativement introduire des mesures de compétence, (ce que le locuteur sait) et de performance (ce que le locuteur en fait, y compris sur la durée, en l'actualisant) au sens de Noam Chomsky. Elle insiste sur la nécessité de constater un certain équilibre entre ces deux mesures pour pouvoir désigner tel ou tel niveau de francophonie. **Didier de Robillard** semble approuver cette approche qualitative qui « libère » l'enquêteur et l'enquêté et évite le « contrôle symbolique » qu'impose, selon lui, inévitablement, la création de catégories dénombrables rendue nécessaire par l'approche quantitative. Il ajoute qu'on a observé que, quand on avait affaire à un pouvoir faible, on faisait du qualitatif alors que quand on avait affaire à un pouvoir fort, on faisait du quantitatif. **Rodrigue Landry** répond que le modèle qu'il propose réconcilie les deux approches car il vise à étudier de façon quantitative (par des questionnaires administrés en nombre) des aspects qualitatifs en identifiant différents types de « vécus ». En interrogeant les gens avant d'établir les grilles, on peut utiliser leurs propres critères sans qu'il y ait « contrôle », mais en sachant, comme le dit **Fabienne Leconte**, que les enquêteurs ne recueillent pas ce que les gens font mais ce qu'ils disent qu'ils font.

Connaître l'image d'une langue pour l'observer

Selon les contextes, **Katia Haddad** plaide pour que des variables ayant des incidences sur la pratique linguistique et/ou sa reconnaissance (image de la langue) soient introduites, comme la confession religieuse par exemple (cas du Liban) ou l'ethnie de référence (cas de plusieurs pays d'Afrique subsaharienne). **Pierre Martinez** appuie cette proposition qu'il a lui-même exploitée dans sa contribution en montrant l'importance de « l'ethnicité » dans le rapport aux langues et au français en particulier, et place les principes de contextualisation et de pluridisciplinarité des observations au cœur du processus. **Fabienne Leconte** confirme et souligne les influences que peuvent exercer les enquêteurs, même à leur insu, du fait de leur nationalité, de la langue qu'ils parlent, etc. **Jean-Marie Klinkenberg** demande que l'on aille beaucoup plus loin dans cette voie en faisant intervenir toutes les variables des représentations d'une langue comme sa désirabilité, sa difficulté supposée, etc. Ces dimensions étant presque toujours absentes des enquêtes, l'AUF devrait s'employer à « cadastrer » les manques en la matière pour pouvoir les combler par de nouvelles enquêtes. A son avis, c'est sur cette base que l'OIF pourra utiliser ces données pour adapter sa communication en faveur de la promotion du français aux attentes du public, comme le font les industriels dans le domaine des produits de consommation. **Rodrigue Landry** précise que ces variables sont déjà prises en compte dans son modèle et que les représentations sociales des langues sont appréhendées à travers les processus mentaux des personnes. **Bruno Maurer** et **Alain Domergue** proposent une solution dont le modèle utilise des outils de la sociologie pour cerner qualitativement les représentations sociales des locuteurs et traiter quantitativement les résultats obtenus. Locuteurs dont **Thierry Bulot**, comme **Alain Domergue**, pensent qu'ils doivent être replacés au centre de l'observation.

Dans cet esprit, la proposition d'introduire ou de renforcer le poids des représentations de la langue dans la grille LAFDEF de Chaudenson est défendue sous le vocable de « modus » par **Auguste Moussirou Mouyama**. **Robert Chaudenson** répond que la notion de « status » mesurée par la grille est déjà constituée pour environ 20% de critères relevant de la représentation de la langue. Pour **Bruno Maurer**, la prise en compte de cette dimension reste malgré tout insuffisante, ce qui amène **Moussa Daff** à prôner, au-delà des discussions universitaires à poursuivre ailleurs, une amélioration de la grille LAFDEF existante, la dite grille devant servir de base.

Hybridation, frottement et niches écolinguistiques : jusqu'où observer ?

Auguste Moussirou Mouyama accorde une telle importance à l'environnement dans lequel une langue se trouve qu'il préfère considérer la francophonie plutôt à partir de la notion d'espaces. C'est dans les questions qui touchent ces espaces que l'on peut cerner la réalité de la langue. **Fabienne Leconte** prolonge cette idée en rappelant la différence qu'il faut absolument prendre en compte, selon les contextes linguistiques, entre ce que les gens déclarent faire et ce qu'ils font en réalité, ce qui pose la question de la nature de la langue parlée et de son hybridation. **Sylvie Wharton** confirme ce point de vue et rappelle que, dans presque tous les cas, les langues, et singulièrement le français, sont en situation de « frottement » avec d'autres idiomes, ce qui a des conséquences sur les enjeux éducatifs qui devraient mieux prendre en compte les compétences plurilingues des enfants. **Enrique Hamel** va même jusqu'à pointer la difficulté, dans certaines situations, de distinguer la langue maternelle des autres langues ! Et conclut que, quelle que soit la qualité des instruments de mesure, il y faut du temps et des moyens. Tout en reconnaissant l'intérêt et la réalité des niches écolinguistiques à étudier, **Louis-Jean Calvet** met en garde l'assemblée sur la complexité infinie des situations qui rend improbable leur observation généralisée, du moins dans la perspective de l'OIF. Surtout, comme le dit **Bruno Maurer**, si l'on cherche - ce qui n'est pas fait aujourd'hui - à prendre en compte les représentations des pratiques linguistiques qui obligeraient à observer chaque groupe social !

Codifier oui, mais comment et pour qui ?

En écho à **Farid Benramdane**, qui rappelait que la toponymie - dont les valeurs, tant symbolique que stratégique, ont des conséquences pratiques et économiques réelles - était le seul secteur linguistique faisant l'objet d'une codification au niveau international, **Gueorgui Jetchev** évoque le cas de la translittération du cyrillique, dont la codification n'est pas forcément lisible pour un public non averti, ce qui pose aussi un problème. Par ailleurs, **Jean-Marie Klinkenberg** s'interroge sur la défense de l'internationalisation de l'exonymie (la nomination des lieux étrangers) qui, soit imposerait la version originale, parfois difficile à prononcer (avec, en plus, les problèmes de choix lorsqu'il existe plusieurs versions locales comme pour Bruxelles ou Brussel), soit risque de consacrer la domination de fait de l'anglicisation. Sa préférence irait plutôt à « l'indigénisation », l'appropriation locale des noms étrangers, donc, pour les francophones, la francisation.

Plus généralement, **Auguste Moussirou Mouyama** pense qu'il manque une instance de régulation linguistique (rôle que pourrait jouer l'OIF) qui aiderait à la mise en place de réformes linguistiques parfois bloquées par des points de vue et intérêts particuliers.

V. Atelier 5 : « Recueil des données : sources d'informations démographiques »

Le débat a porté sur les difficultés à recueillir ces données démographiques, sur les limites de fiabilité des informations récoltées et les précautions à prendre dans l'interprétation des résultats, mais aussi sur l'utilité d'engranger ce type d'informations et sur le rôle que pourrait jouer l'OIF pour favoriser le recueil des données (l'Observatoire démographique de l'espace francophone récemment créé a, par exemple, exprimé par la voix de **Richard Marcoux**, les attentes qu'il plaçait dans l'OIF pour aider à son développement).

1 - Difficultés du recueil, limites de fiabilité des données

Mamadou Kani Konaté a ainsi rappelé qu'au Mali, les neuf langues nationales correspondent à des regroupements ethniques et des découpages administratifs, mais qu'un locuteur vivant sur un territoire donné n'a pas forcément comme langue principale la langue associée à ce territoire ; d'où la difficulté à recenser de manière fine. **Arnaud Carpooran** a fait observer que si le français est « désethnicisé » à Maurice, son lien avec le passé colonial crée des réticences à l'avouer comme langue partagée. Il conclut qu'en matière de langue, les recensements à Maurice, « ethno-téléguidés » selon ses termes, ne reflètent ni les pratiques ni les représentations des pratiques, mais les images qu'on se fait des pratiques que l'on doit avoir. **François Héran** indique que si ce type d'étude est multiplié et systématisé, les résultats obtenus, avec leurs défauts et leurs lacunes, permettent néanmoins de dégager « la pente des pentes ». Il fait également remarquer que l'on peut intervenir dans la formulation des questions et amender les questionnaires de façon à les rendre exploitables.

2 – Propositions

- **Réjean Lachapelle** s'est demandé si l'OIF ne pourrait pas intervenir pour que ses pays membres intègrent systématiquement des questions linguistiques à leur questionnaire de recensement ;
- **Marc Pilon** a suggéré que l'on constitue des monographies par pays, en intégrant toutes les données fournies par les différentes approches (démographique, sociolinguistique, etc.) ;
- l'ensemble des intervenants a plaidé pour un partenariat entre linguistes, démographes et économistes notamment.

VI. Atelier 6 : « Présentation, modélisation et publication des données recueillies »

Le débat a d'abord permis aux intervenants de préciser certains points clés de leurs contributions : « niches linguistiques » et collection de « niches linguistiques » à l'échelle mondiale pour L.- J. Calvet qui a, par ailleurs, pointé la difficulté à intégrer à des modèles numériques certaines données (par exemple, les législations linguistiques) ; approche écologique des langues, partenariat entre les langues et partenariat entre les locuteurs pour S. Mufwene ; lois linguistiques et protection des marchés économiques pour J. Leclerc... La séance a également permis à deux membres de l'association « Linguoresponsables » de présenter leurs travaux en cours : une étude sur le comportement des entreprises dans leur communication à l'international (adaptation des marques à l'étranger, langues privilégiées sur les sites Internet...).

1 – Questions débattues

- Quelles ambitions pour une langue compte tenu des services qu'elle peut rendre à la progression sociale des individus qui la parlent ?
- Que faire d'un baromètre des langues du monde ? (La vraie question n'est pas de le constituer, mais de savoir à quel usage on le destine).
- Quelles réciprocitys entre les langues de la Francophonie ? (Demande-t-on à un ambassadeur de France à Dakar de parler wolof ?)
- Faut-il accorder des droits à la langue ou aux locuteurs ?
- Qu'est-ce qui intéresse le chercheur ? (Observer la place des langues dans le monde. Réduire la place de certaines au profit d'autres n'est pas son affaire.)

2 – Propositions

- Il faut s'intéresser à la diversité interne de la langue ;
- Il ne faut pas seulement observer les variations du français par rapport à lui-même, mais observer aussi le comportement du français par rapport aux autres langues ;
- Il faut travailler à produire des outils de modélisation du bilinguisme et du plurilinguisme, sachant que le plurilinguisme n'est pas une juxtaposition de monolinguisms.

- Il faut réfléchir à l'observation dans le cadre d'une écologie du maintien de la langue, ce qui suppose non seulement d'observer le contexte socio-économique où la langue se déploie mais de s'y impliquer (le Nord doit investir en direction du Sud) ;
- l'observation du français doit intégrer l'observation des lois linguistiques, de leurs applications et de leurs effets ;
- la vitalité d'une langue est aussi importante à observer que son poids ; la modélisation doit intégrer cette dimension de la construction dynamique des langues dont il faut pouvoir quantifier les facteurs ;

VII. Séance de conclusion

Sur les méthodes de l'observation

Robert Chaudenson fait part de ses craintes d'assister à une énième remise en cause des méthodes d'observation alors que les étapes franchies depuis plus de vingt ans - des travaux de l'Institut de recherche sur l'avenir du français (IRAF) créé par Philippe Rossillon jusqu'à ceux des réseaux de l'AUF auxquels il a lui-même contribué, en passant par ceux de l'ex-Haut Conseil de la Francophonie - ont fait faire des progrès considérables à la fiabilité des données, comme l'illustrent celles publiées dans *La Francophonie dans le monde 2006-2007*. Il se méfie d'une lutte de courants de recherche qui détourneraient l'objectif de l'OIF de son but : disposer d'un tableau de bord permettant d'agir en faveur de la promotion du français.

Bruno Maurer refuse d'opposer recherche et action (continuer à chercher n'empêche pas d'agir), et argumente en faveur de l'amélioration des modèles existants et la création de nouveaux outils permettant un état des lieux plus exhaustif. Ainsi, comme le disent **Marc Pilon**, **Moussa Daff** et **Xavier North**, approuvés par **Samir Marzouki**, le séminaire a surtout permis de re-légitimer la fonction d'observation en reconnaissant le travail déjà accompli mais en envisageant aussi les améliorations à apporter, dans une logique réellement inter- et pluridisciplinaire, qui ne sera rendue opérante que par une augmentation des moyens consacrés à l'observation.

Sur les buts de l'observation

Rodrigue Landry plaide pour la définition d'une position idéologique de la Francophonie qui doit savoir pourquoi elle observe : pour l'écologie des langues ? la compétition avec les autres langues, dont l'anglais ? la défense de la langue française ? Alors que **Jean-Marie Klinkenberg** ou **Xavier North** pensent plutôt que les outils descriptifs fournis par l'observation permettront aux décideurs, y compris l'OIF, de proposer des politiques linguistiques adaptées aux différentes situations et répondant aux attentes des citoyens. Plusieurs participants s'attendent d'ailleurs à ce que le Sommet de Québec soit l'occasion de faire des propositions pour l'observation du français, en concertation avec les participants à ce séminaire. Pour autant, comme le dit **Louis-Jean Calvet**, les chercheurs apprécieront que l'OIF fasse un lien entre leurs travaux et son action sous réserve qu'elle ne leur impose pas sa vision.

Synthèse du séminaire

Synthèse du Séminaire

« Méthodologie de l'observation du français et des langues partenaires »

Paris, 12-14 juin 2008

Pierre Martinez, Professeur, Université Paris 8, Coordonnateur du Réseau « Dynamique des langues et francophonie » de l'AUF

Claude Truchot, Professeur, Université Marc Bloch, Strasbourg

Alexandre Wolff, Observatoire de la langue française, Organisation internationale de la Francophonie

Le séminaire « Méthodologie de l'observation du français et des langues partenaires » s'est tenu à Paris, du 12 au 14 juin 2008, dans les locaux de l'OIF, quai André-Citroën. Il a réuni près d'une quarantaine de spécialistes, chercheurs, universitaires et experts des institutions venus du monde entier.

Cette rencontre était le résultat d'une étroite collaboration instituée entre l'*Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) – Observatoire de la langue française* et l'*Agence universitaire de la Francophonie – Réseau « Dynamique des Langues et Francophonie »*, en partenariat avec la *Délégation générale à la langue française et aux langues de France* et le *Secrétariat à la politique linguistique du Gouvernement du Québec*.

Il s'agissait, conformément à la demande de l'OIF, de fournir aux décideurs qui se réuniront à Québec en octobre 2008, dans le cadre du Sommet des chefs d'Etat francophones, des éléments de réflexion et de pilotage de leur action en matière d'observation des dynamiques linguistiques dont fait partie le français. Car c'est, bien entendu, dans un tel contexte de partenariat des langues, défini à différentes reprises et notamment à Libreville en 2003, que s'inscrit une *observation des systèmes, des pratiques et des représentations linguistiques*.

Il appartenait aux plus hauts responsables des organisations impliquées, l'administrateur de l'OIF, le Recteur de l'AUF, le Délégué général à la DGLFLF ou encore le Sous-Ministre en charge du Secrétariat à la Politique linguistique du Québec, de tracer le cadre institutionnel de la rencontre et d'en montrer les enjeux. Cette mise en relation des perspectives politiques et des apports scientifiques à venir lors du séminaire fut le fil rouge de la rencontre : les experts rassemblés avaient des conceptions à confronter et des choix méthodologiques à confirmer. Ils entendaient certainement que cela se traduisît dans l'action.

Six ateliers allaient suivre, avec des thématiques naturellement intriquées et qui ne pouvaient s'exclure :

1. Définitions, concepts opératoires (contenus, méthodes et terrains) ;
2. Recueil des données (sources et pertinence des grilles d'analyse, sources d'informations démographiques) ;
3. Présentation, modélisation et publication des données.

On voudrait souligner, dans cette synthèse, combien les présentations qui se sont succédé et les débats qui se sont engagés dans la salle Senghor étaient à la hauteur des enjeux. Des questions comme celle de la place que

tiennent dans l'observation du français les sciences du langage, notamment la linguistique descriptive et la sociolinguistique, avec un statut de sciences humaines et sociales, une constitution liée aux Etats-nations européens du XIXème siècle mais aussi une évolution au sein de la complexité moderne, ou encore un rapport au politique, n'ont en rien été éludées. La participation importante de démographes a suscité un dialogue qui est apparu immédiatement aussi fécond que nécessaire.

Mais bien d'autres questions préalables à la recherche furent posées : comment échapper à une opposition qui se révèle vite stérile entre méthodes quantitatives et approche qualitative dans le recueil des données ? Comment donner toute sa place au locuteur d'une langue, sans que la langue n'existe pas ? Quelle articulation, quelles synergies envisager entre l'activité de linguistes descriptivistes, sociolinguistes, démographes, statisticiens ou psychosociologues dans une sphère forcément pluridisciplinaire où plus aucune donnée scientifique ne peut être envisagée en dehors d'une approche systémique ? Comment les grilles (notamment la grille dite LAFDEF, dont l'intérêt fut largement mis en avant) peuvent-elles intégrer l'évolution la plus fine et la plus complète des situations, des configurations, ou l'environnement urbain, la production scientifique, les traits culturels, ou bien encore les idéologies ?

La présente synthèse focalise sur trois questions essentielles : pour quoi (en deux mots) faut-il observer ? Quelles données doit-on recueillir ? Comment observer ? Le séminaire aura, à en juger par de premières réactions, rempli sa fonction étymologique : des idées y auront été *semées*, qui doivent maintenant, développées à travers d'autres occasions, *essaimer*.

Trois volets constituent le document de synthèse final :

1. Une recension des apports scientifiques émanant effectivement des présentations et débats, établie par Pierre MARTINEZ (AUF-Réseau DLF).
2. Une analyse des contributions écrites et des synthèses partielles, fournies avant la rencontre au grand témoin, Claude TRUCHOT.
3. Un corps de propositions pour l'action des décideurs, mises à disposition des décideurs et exposées par Alexandre WOLFF (OIF- Observatoire de la langue française).

Les apports scientifiques du séminaire

Contribution de Pierre Martinez

En préambule, on doit rappeler que le cadre institutionnel du séminaire ne préjugait en rien de ses développements scientifiques. La démarche adoptée (montage partenarial, fonctionnement – avec en alternance ou consécutivement table ronde, ateliers, interventions, synthèses –, réponses à des questions posées, prolongements, perspective d'utilité affichée) pouvait paraître contraignante. Elle n'a nullement entravé, à notre sens, la très grande latitude donnée aux participants, et les apports d'épistémologie, de méthodologie, de praxis sociale ont été d'une grande richesse.

Nous reprendrons ici les termes essentiels de notre synthèse orale prononcée en clôture. Ils se présentent en une liste de mots-clefs, liste ouverte et qui était encore susceptible d'évoluer, l'accent pouvant être mis par l'un ou l'autre des participants sur tel point ou tel angle d'approche. Au terme des débats, un regroupement thématique nous est apparu logique et nécessaire :

- AGIR/OBSERVER (DECRIRE)
- COMPLEXITÉ
- LANGUES
- PROGRAMME DE TRAVAIL

Examinons tour à tour ces quatre points.

1. Agir/observer (décrire)

La question qui s'est posée d'emblée a été celle de la nature et du rôle de l'activité scientifique d'observation : décrire peut-il suffire ? Une analyse, suivie de l'explication et de l'interprétation des faits, entre dans une logique de l'action qui seule donne à l'observation sa légitimité. Il y a ainsi une obligation de résultats mis à disposition des décideurs et, d'une manière générale, des acteurs de la production langagière et/ou de la diffusion des langues. Ceci n'est possible que dans une synergie entre les différents types de chercheurs/observateurs, qui doivent définitivement concevoir l'objet construit de la recherche dans une perspective plurielle.

Le point fort de la recherche doit, par conséquent, se situer dans le recours à des approches et à des méthodes venues des disciplines ou des domaines qui en sont partie prenante, au sein des sciences du langage (phonétique, analyse du discours, pragmatique, politiques linguistiques, approche cognitive...), mais aussi hors d'elles (démographie, anthropologie, statistique, études urbaines, sciences de l'éducation, géopolitique...), dans la mesure où les sciences du langage n'ont pas le monopole de ce travail d'observation. Par ailleurs, les moyens à privilégier ne sauraient, est-il apparu, se cantonner à une observation in vitro, la recherche la plus impliquée, notamment la recherche-action, devant fournir des données éclairantes et complémentaires.

Dans tous les cas, le séminaire a posé comme un enjeu méthodologique majeur l'articulation des résultats de la recherche à l'action politique, et plus généralement le rapport entre scientifiques et décideurs.

Le dialogue entre les uns et les autres ne saurait s'arrêter à une commande, les chercheurs se sentant des acteurs sociaux qui ont des comptes à rendre à d'autres instances que celle des institutions. Certes, il a aussi été dit qu'observer, c'est déjà agir, mais nombre des participants se préoccupent de l'utilisation (ou de la non-utilisation) qui peut être faite de leurs travaux.

2. Complexité

Diversité

Une question importante, avant de parler des méthodes d'observation, est celle de l'hétérogénéité des faits et situations observables. Cette extrême diversité tient à des facteurs externes liés pour partie à la mondialisation, certaines sociétés dites traditionnelles pouvant passer non pas pour plus simples dans leur structuration, mais – du fait d'une structuration plus forte ou plus stable – pour plus faciles à analyser. La conséquence naturelle de la complexification des échanges, des transgressions, des métissages appelle une approche plurielle, une multidisciplinarité de l'observation.

Francophonie

Ainsi en est-il particulièrement des situations que l'on appelle francophones. La francophonie est perçue, à titre d'exemple, moins comme une entité aux contours bien circonscrits que comme un espace riche de sa diversité. L'écart est grand entre une Francophonie (institutionnalisée) et une francophilie qui ne répondrait que partiellement ou pas du tout au concept de « langue en partage ». On a ainsi souligné l'importance d'une francophonie « auto-déclarée », avec une critérisation qui pourrait être définie par les locuteurs eux-mêmes et non à partir de l'appréciation externe.

Situations

La diversité des situations inclut des « niches linguistiques » dont la nature éclaire souvent des phénomènes de plus grande ampleur ou à l'inverse marginaux, des phénomènes qu'on ne saurait ignorer parce qu'ils pèsent sur l'évolution ou l'éclairent. Dans ce jeu intervient, pour partie seulement, l'action politique sur les langues, dont les effets se vérifient plus ou moins, à différents niveaux des pratiques et des représentations et à large ou à petite échelle (macro/micro).

Contextualisation

A partir de là, s'impose une contextualisation liée, bien entendu, aux terrains, avec leurs réalités propres, parfois endémiques, ce qui rend difficile toute comparaison, voire tout transfert méthodologique s'agissant des outils de l'observation. Des « biais » et des limites ont souvent été mentionnés par les spécialistes présents, tant en matière d'études quantitatives que d'approches qualitatives.

Cultures

Enfin, dans la complexité, une variable (ou ensemble de variables) apparaît extrêmement pertinente pour l'observation des langues, celle des traits culturels qu'elles incluent ou dont elles sont marquées. C'est pourquoi le rapport langues/cultures a été fortement mentionné, s'agissant des pratiques elles-mêmes comme de la transmission par l'école, les médias et l'environnement (par exemple, en milieu urbain). Ce n'est pas sans raison qu'on en a appelé à une ethnosociolinguistique, au croisement, encore une fois, d'une complexité qu'on ne saurait ignorer.

3 Langue(s)

Il a été rappelé que les langues n'existent pas sans ceux qui les parlent. Les grandes notions (statut, corpus...) ont été mobilisées, et au-delà de la description, c'est sur la dynamique qui affecte la cartographie, les aspects juridiques, les moyens de diffusion, etc. que doit porter l'attention, car ce qui se mesure, c'est un différentiel, non un état, mais une évolution.

Multilinguisme

Le multilinguisme dans lequel s'inscrit la Francophonie est affaire de contacts de langues, disons plus, « de frottements ». Il y intervient certes une part de concurrence, de compétition qui n'échappe à personne, mais c'est sur les aspects de complémentarité et de partenariat que peut et doit insister l'observation. On trouvera dans des actions synergétiques, par exemple la réflexion sur l'intercompréhension des langues, les dispositifs des classes bilingues ou la convergence didactique, des espaces propices à l'émergence de plurilinguismes harmonieux.

Sciences du langage

Dans cet ordre d'idées, il est apparu que c'était toute l'épistémologie actuelle des Sciences du langage qui était à (re)considérer. Leur constitution historique, leur caractère par nature ouvert aux autres disciplines (la langue n'est pas la propriété des linguistes), leur place dans les sciences humaines et sociales, toute cette réflexion sur ce qu'on ne peut plus restreindre à la « linguistique » de jadis, a suscité un débat. Les sciences du langage, discipline d'intervention, en appellent au politique pour qu'il ne se contente pas d'écouter, mais agisse, en se servant de leur contribution comme aide à la décision.

Représentations

Le Séminaire a donné, d'emblée, une place importante à la notion de représentations sociales des langues, faisant de l'observation de leur construction une question majeure pour la recherche. En effet, vu les dimensions multiples qu'elles mettent en jeu, les représentations entrent dans le « formatage » de l'identité, celle de l'individu comme celle la communauté linguistique. L'imaginaire, la force d'attraction ou de répulsion, la perception de « l'autre » tracent aussi la carte des langues.

Pureté

A la question précédente est largement corrélée celle de « pureté » de la langue, avec une difficile discussion sur les normes, sur la nature même des idiomes (langue et non-langue, créole, variété locale, etc.). C'est surtout dans ses incidences sur la vie sociale et notamment à travers des études sur l'école qui impose ou interdit les parlers, la vie scientifique, la pratique universitaire, et plus généralement le traitement qu'en font les institutions et le monde économique, que doit être appréhendée cette notion de « pureté ».

4 Programme de travail

Le Séminaire « Méthodologie » se donnait pour objectif de travailler tant sur la définition des objets que sur l'affinement des méthodes.

Politiques linguistiques

Le rapport entre langues et pouvoir a été fortement réaffirmé, l'historicité des processus observables impliquant des rapports de forces ou, en une autre formule connue, une économie des échanges et des changements linguistiques. Une gestion glottonomique, c'est à dire des règles de fonctionnement des configurations linguistiques, doit être un objet pour l'observation qui ne peut se satisfaire d'une « veille » sur les politiques linguistiques à l'œuvre, mais se doit aussi de les évaluer.

Qualitatif/Quantitatif

En matière de méthodologie proprement dite, le Séminaire a eu à examiner deux approches (trop) traditionnellement opposées, les approches quantitatives et qualitatives. Le rapport qui s'est instauré rapidement entre celles-ci dans les débats est celui de la complémentarité et non de l'opposition, comme le montrent les études de terrain présentées et comme y incitent les outils modernes de l'enquête (traitement informatique, systèmes audiovisuels sophistiqués et légers, supports numérisés, etc.) et les améliorations apportées aux grilles d'observation.

Démolinguistique

Ainsi le dialogue entre (socio)linguistes et démographes aura-t-il mis en lumière combien on gagnerait – là où ce n'est pas encore le cas - à mettre en place des équipes pluridisciplinaires, par exemple lors des grands recensements, et notamment pour prendre plus finement en compte l'inégalité des données, dans leur fiabilité et dans leur volume. Il reste, on le sait, bien des terrains insuffisamment couverts. Dans tous les cas, une approche plus attentive aux hommes, aux groupes sociaux en marge, à la mobilité (universitaire, professionnelle, communautaire), au microchangement, a été souhaitée par les participants.

Grilles

Il a été très généralement observé que les grilles (LAFDEF, grille dite d'Abidjan...) utilisées depuis plusieurs années continuaient à montrer tout leur intérêt. Des ajustements, l'ajout de variables ont été proposés, et l'intérêt d'une plus grande attention à l'écart entre compétences réelles et performances évaluées a été mis en avant.

Modèles

La modélisation conçue comme un essai de réduction de l'hétérogénéité, une possibilité de compréhension des observables, continue de susciter des métaphores et des emprunts à d'autres domaines : poids des langues, écologie des systèmes, théorie du chaos... Un modèle macroscopique, des méthodes d'analyse intégrée ont été suggérés dans une rencontre qui était loin d'être aveugle à ce qui se passe ailleurs, pour d'autres configurations par exemple (anglais, espagnol...), et a mis l'accent sur un nécessaire examen critique des modèles, surtout sous l'angle de leur simplicité et de leur utilité.

Conclusion scientifique

Le Séminaire « Méthodologie » devait aboutir – et c'est le sens de ce texte – à une synthèse. Celle-ci ne saurait constituer une fin en soi : elle doit prêter à discussion, susciter la réflexion, être mise en forme de différentes manières. Elle doit surtout être soumise à l'épreuve du terrain, donner lieu à expérimentation, en vue d'une validation. Elle doit, par ailleurs, être communiquée, diffusée à d'autres, chercheurs et décideurs, acteurs de tous ordres, et partout. Une telle synthèse doit, enfin, permettre, par son extension à d'autres groupes de réflexion ou instances, que soient repris, conceptualisés, reformatés ailleurs les termes d'un débat qui ne faisait que s'ouvrir.

Pierre MARTINEZ
Université Paris 8

Réseau « Dynamique des langues et francophonie », AUF

Synthèse générale

Contribution de Claude Truchot

1. Une démarche progressive

En décidant de solliciter dans un premier temps un ensemble de contributions, puis d'organiser un débat, et ensuite de publier les résultats, les organisateurs ont choisi une démarche progressive. Les contributions qui ont été élaborées en préparation à ce séminaire constituent un ensemble de contributions large, riche, et foisonnant de propositions. Il faudra donc prendre un peu de temps pour en tirer tout ce qui peut en être tiré. L'étape de la publication va permettre d'élargir le débat qui a eu lieu lors du séminaire. Il faudra continuer la réflexion et élargir l'éventail de propositions. C'est au terme de cette démarche progressive qu'on pourra le mieux définir les méthodes et tâches d'un observatoire.

À l'étape d'aujourd'hui, je vais essayer de mettre en évidence certaines des principales caractéristiques et qualités de cet ensemble de contributions, en soulignant aussi ce qui m'est apparu comme de possibles apports complémentaires suggérés par mon expérience personnelle¹.

2. Qualité de l'observation appréciée au vu des domaines disciplinaires sollicités

Il faut se réjouir qu'en organisant ce séminaire on ait confié à des spécialistes de domaines scientifiques un rôle important dans le processus de construction d'un observatoire du français. Dans le passé de telles tâches ont été confiées surtout à des personnalités de renom dans le domaine de la politique ou de la culture, plutôt qu'à des chercheurs ou des spécialistes de disciplines scientifiques. Sans nier l'importance des personnalités de renom pour soutenir une politique du français ou une politique linguistique et pour s'en faire les portes-paroles, il convient de ne pas confondre les tâches. Une personne à qui il est demandé de se prononcer sur l'état d'une langue doit pouvoir se fonder, pour intervenir de manière crédible, sur un travail d'observation fiable en amont de cette prise de position. Sinon elle ne peut se référer qu'à sa propre expérience, ou se fonder sur ses convictions, estimables, mais insuffisantes.

Deux domaines disciplinaires ont surtout contribué à ces travaux :

- Les sciences du langage
Plusieurs intervenants se réclament de la sociolinguistique, appartenant notamment à des regroupements scientifiques de chercheurs comme le Réseau dynamique des langues et francophonie de l'AUF et le Réseau francophone de sociolinguistique (RSF).
- Les statistiques et les études démographiques sont également bien représentées.
- Des domaines comme la communication et les sciences politiques sont sollicités de manière plus ponctuelle.

Tout en soulignant le caractère central et fondamental des sciences du langage et des études statistiques et démographiques, il me semble qu'il conviendrait de recommander le renforcement de la présence et du rôle

1 1994 (dir.), *Le plurilinguisme européen. Théories et pratiques en politique linguistique*, Paris, Champion-Slatkine
2003, *L'anglais en Europe : repères*, Strasbourg, Conseil de l'Europe
2007, « Le français en Europe au début du XXI^e siècle », *Sociolinguistica*, volume 21
2008, *Europe : l'enjeu linguistique*, Paris, La documentation française, collection Les études

d'autres disciplines. Un observatoire doit être en mesure d'analyser l'évolution du monde, dans ses dimensions politiques, économiques, sociales, culturelles, pour en déceler les répercussions sur les usages linguistiques.

On peut se référer à l'étude *English Next* publié par le British Council en 2006 largement fondé sur un mode d'analyse qu'on peut qualifier de « géopolitique »².

Je ne nie pas la capacité des sociolinguistes et démographes à prendre en compte eux-mêmes ces dimensions, d'ailleurs David Graddol, l'auteur de *English Next*, est sociolinguiste. Mais faire appel aussi à des économistes et politistes serait sans doute fructueux. Le fait que, pour l'instant, les spécialistes de ces disciplines s'intéressent peu aux questions de langues ne doit pas dispenser de solliciter leur intérêt.

3. Amplitude de l'observation et élargissements envisageables

a. Ce qui est surtout observé

– La francophonie africaine (sub-saharienne) fait l'objet d'une observation large et diversifiée.

Au moins sept contributions sont directement consacrées à l'Afrique ou prennent appui sur des problématiques africaines. Cet apport reflète la contribution de l'Afrique à la francophonie. L'étude de R. Marcoux et de M.K. Konaté rappelle que les projections démographiques mettent en évidence la place majoritaire que tiendra l'Afrique dans la francophonie à l'horizon 2050. La diversité des situations et des questions posées appelle aussi un développement des études.

– La francophonie de l'Océan indien fait l'objet de plusieurs contributions consacrées à Madagascar, Maurice, la Réunion. Ces territoires constituent incontestablement des laboratoires d'observation (diversités des situations, fécondité des travaux de recherche).

– Les autres expériences décrites sont plus localisées. Toutefois elles n'avaient pas toutes pour vocation de décrire des problématiques régionales, mais avaient plutôt pour objectif d'illustrer des méthodologies. C'est le cas pour le Proche-Orient (Liban, ainsi qu'Israël), le Maghreb, l'Amérique du Nord, l'Amérique latine, la Bulgarie, le Vietnam.

Il convient de souligner que plusieurs contributions ne nécessitaient pas le recours à la description d'expériences localisées, dans la mesure où elles portaient sur des problématiques se rapportant à l'ensemble du champ comme celles de L.J. Calvet et de J. Leclerc, ou parce qu'elles soulèvent des questions méthodologiques comme celles de P. Blanchet-T. Bulot, et de D. de Robillard.

b. Ce qui l'est moins

– Les questions qui concernent la francophonie du Nord (France, Communauté française de Belgique, Suisse, Luxembourg, Québec) sont peu observées et problématisées dans le cadre de ce séminaire, même si on ne saurait négliger ce qui est abordé, en particulier les questions de langues liées à l'immigration. Il est vrai que cette partie de la francophonie est observée par ses propres instances (délégations et conseils). Mais une politique de la langue française constituant un tout, la question se pose de la mise en commun par les instances concernées des problématiques et des observations.

– Ce qui est relativement peu traité, du moins de manière directe, ce sont les problématiques de la diffusion du français hors des pays membres des institutions de la francophonie. On ne négligera pas, bien entendu, les questions soulevées sur la situation du français dans des pays membres comme la Bulgarie et le Vietnam, qui sont représentatives de la situation de cette langue dans beaucoup de pays. Et on mettra en exergue la

² David Graddol, 2006, *English Next*, British Council, www.english.co.uk

démarche d'étude des usages linguistiques dans les sciences élaborée par R.E. Hamel, très pertinente aussi dans le cas du français.

Mais il est difficile au vu des études produites de constituer ce qui pourrait être l'observation de la dynamique du français dans son « espace externe », de déterminer quels sont les observables de cette dynamique.

Il n'est pas inutile de souligner que la démarche d'observation de la langue anglaise est sensiblement différente puisqu'elle consiste justement à rassembler et à analyser des indicateurs de diffusion internationale³. Pour comprendre cette différence de démarche on peut avancer l'explication que l'« anglophonie » est peu structurée sur le plan institutionnel, et que ce qui préoccupe les politiques et par conséquent les observateurs, c'est l'avenir de sa diffusion, ou disons-le plutôt de son expansion. La francophonie étant une structure institutionnelle, l'observation linguistique tend à s'orienter vers la situation de chacune de ses composantes nationales et régionales. Cette orientation est légitime, mais le choix politique d'élargir l'observation est à considérer. L'observatoire devrait avoir pour vocation d'observer le français et ses rapports avec les langues dans toutes les parties du monde.

4. Domaines d'observation

a. Domaines observés

On doit souligner le large éventail des domaines observés : évaluation de la connaissance du français, enseignement du français, représentations sociales, situations multilingues et langues en contact, domaines d'usage comme la recherche scientifique et la diffusion audiovisuelle, présence du français dans le paysage linguistique urbain, questions de toponymie, cette liste n'étant pas exhaustive.

On soulignera aussi la diversité et la qualité des apports méthodologiques : méthodes d'études statistiques, analyse des représentations sociales, études démolinguistiques, grilles d'observation des situations de la francophonie, etc.

b. Les domaines qui pourraient s'ajouter :

- L'observation des langues en concurrence avec le français : anglais, arabe, espagnol, allemand, etc.

Hors des cas bien connus comme l'anglais et le français au Canada ou ailleurs, on voit apparaître des cas de concurrence. Les contributions de P. Martinez et de M. Daff montrent que le français est en concurrence avec l'arabe au Sénégal et Djibouti. On pourrait ajouter la concurrence croissante avec l'espagnol au Brésil, en Amérique du Nord et en Europe dans l'enseignement des langues.

On peut suggérer de situer les évolutions concernant ces langues dans une observation plus globale de chacune d'entre elles.

Bien entendu, il ne s'agit pas de créer des observatoires de ces langues, mais de se reporter aux observations qui en sont faites, sachant toutefois que beaucoup de langues, si elles sont bien décrites, sont peu observées au sens où on l'entend ici.⁴

- Ainsi qu'on vient de le souligner, la recherche d'indicateurs sur la diffusion internationale du français serait

3 On peut citer aussi plusieurs travaux sur la diffusion de la langue allemande, notamment : AMMON Ulrich, 1991. *Die internationale Stellung der deutschen Sprache*. Berlin/New York : de Gruyter.

4 C'est ce qui est apparu lors d'un essai en 2004 de mise en place d'un observatoire linguistique européen. Une étude de préfiguration consistant à comparer plusieurs indicateurs du statut de la langue nationale en Allemagne, France, Italie, Pays-Bas, Suède a tourné court, les institutions linguistiques de plusieurs de ces pays étant dans l'incapacité de rassembler les informations faute d'être équipées pour le faire. Du côté français, la DGLFLF avait opportunément fait appel au Groupe d'étude sur le plurilinguisme européen (université Marc Bloch, Strasbourg) qui avait pu accomplir cette tâche. Les résultats n'ont pas été publiés.

■ Synthèse du séminaire

nécessaire. Les appréciations sur cette diffusion du français se fondent surtout sur les données de l'enseignement scolaire des langues, un secteur relativement bien observé. Mais on ne dispose que d'éléments très partiels et souvent difficiles à interpréter sur d'autres agents de diffusion du français comme l'enseignement du français aux adultes, la diffusion radiophonique et télévisuelle, la diffusion cinématographique, l'impact des stratégies internationales des entreprises. Quelques observations trop partielles montrent que ces agents contribuent de manière croissante à la diffusion du français à la différence de l'enseignement scolaire des langues vivantes (à l'exception des filières bilingues).

– L'évaluation des politiques linguistiques

La mission de l'observatoire pourrait être aussi de rendre compte des évaluations des politiques linguistiques. Sachant qu'actuellement de telles évaluations sont peu nombreuses⁵, on peut se demander si l'observatoire ne devrait pas lui-même en réaliser.

Ce serait une vaste tâche si on se réfère aux multiples mesures juridiques recensées par J. Leclerc, et aux autres mesures prises notamment dans le domaine de l'aménagement de la langue. Mais évaluer des politiques est nécessaire si on ne veut pas rester dans le « dire » mais entrer dans le « faire » (comme l'a appelé de ses vœux Robert Chaudenson). Mais cela nécessite bien entendu des moyens importants.

5. Rapports entre recherche et observation

Ces constats, même partiels, montrent la nécessité de développer une recherche appropriée pour parvenir à une observation plus complète et être en mesure de suivre les évolutions.

Ceci soulève des questions financières, institutionnelles, sur lesquelles il ne m'appartient pas de me prononcer.

Il faut aussi souligner que chercher prend du temps. Les programmes et projets de recherche s'étalent sur plusieurs années. C'est le cas par exemple de deux programmes de recherche sur le multilinguisme lancés par la Commission européenne. Ils portent sur la période 2006-2011, avec une gestation qui a commencé en 2001. Ce qui reporte les décisions politiques des institutions, s'il y en a, en 2012-13.

Mais un programme de recherche nourrit aussi des publications au fur et à mesure qu'il se déroule et elles-mêmes nourrissent le débat.

Même s'il ne peut prendre des initiatives en matière de recherche, l'observatoire peut se charger d'organiser une veille scientifique pour être en mesure d'intégrer rapidement les résultats de la recherche existante dans ses bases de données, ses analyses et ses recommandations.

Claude TRUCHOT
Université Marc Bloch
Strasbourg

5 C'est ce qu'on a pu constater lors d'un séminaire à Strasbourg en 2007 : Claude TRUCHOT et Dominique HUCK, 2008, *L'analyse des pratiques d'évaluations des politiques linguistiques : une entrée pour l'étude des politiques linguistiques ? Les cahiers du GEPE*, N°1, revue en ligne, www.gepe-strasbourg.fr

Conclusions

Alexandre Wolff

Observatoire de la langue française (OIF)

PRINCIPES

1. L'observation est légitime, revient à l'OIF et doit servir à élaborer des stratégies indispensables car le laisser-faire consacre la victoire de l'unilinguisme, surtout en Europe. Celles-ci sont nécessaires pour corriger des errements, se donner des objectifs politiques comme l'a fait le Québec (grâce aux enquêtes et aux lois), au service des locuteurs mais sans s'arrêter à un objectif purement utilitariste.
2. L'observation n'est donc pas inactive : observer c'est déjà agir. Elle suppose néanmoins une réflexion sur ses présupposés et ses conséquences éventuelles car « la langue est une existence et pas une essence ». Il faut donc tenir compte des représentations différentes suivant les pays et parfois même les communautés humaines. Les cas évoqués de l'Algérie, du Vietnam, de Madagascar ou du Québec ont montré toute la difficulté d'unifier la définition de « francophone ».

DOMAINES ET MÉTHODES

3. Il faut se donner les moyens de définir un seuil minimum de compétence francophone (SMIC) à intégrer à la grille LAFDEF (langues africaines, français et développement dans l'espace francophone) en renforçant la place de l'utilisation réelle et de la production en langue française (modus ?) et en intégrant les notions de compétence et performance.
- 3bis. Le constat de la divergence théorique entre la définition du projet politique et social, préalable à l'observation de l'objet « langue », et l'observation elle-même (« la Francophonie n'est pas une question de langue mais une question d'espace ») ne doit pas empêcher l'OIF de poursuivre sa mission d'observation.
4. Cependant, observer le français doit être pensé et compris dans l'interaction, le « frottement » avec les autres langues. Les notions d'hybridation, de transcoding ou d'interlecte viennent souligner la difficulté qu'il y a parfois à distinguer même la langue maternelle de la langue seconde ou d'une autre langue. Faut-il aller jusqu'au constat de la pluralité des « langues françaises ? ».
5. Peut-on (doit-on) décider de considérer la complexité des situations, des « niches linguistiques » (plusieurs par pays !) et multiplier les moyens de l'observation ? Cet accroissement indispensable des moyens financiers et humains ne pourra néanmoins importer tous les questionnements des linguistes dans les grilles d'observation de l'OIF.
6. Au minimum, il faut considérer la question des représentations de la langue (sociales, symboliques, intimes...). En effet, la francophonie est avant tout un univers socio-discursif dont on pourra rendre compte à l'aide de différents modèles présentés pendant le séminaire (Chaudensson, Maurer-Domergue, Landry, Bulot-Blanchet, Calvet...), grâce à des monographies et dans une approche nécessairement pluridisciplinaire en confrontant différentes sources.
7. Il faudra investir tous les champs possibles de l'observation sans céder aux idées reçues ou aux mythes : exemple de la science sans doute moins unilingue qu'il n'y paraît (comme l'a montré la description du cas brésilien) ; question de l'affichage et des enseignes ; présence sur la toile... d'autant que la mise au jour d'une

■ Synthèse du séminaire

situation moins alarmante que supposée encourage et entraîne des forces favorables au plurilinguisme.

8. Exploiter les données démolinguistiques existantes et favoriser des questions portant sur les langues dans les enquêtes liées aux recensements même si le mode déclaratif pose problème car la régularité et l'assiette des données collectées permettent de dégager une tendance juste : « la pente des pentes est juste ».
9. Nécessité de partenariats entre tous les acteurs de l'observation afin de croiser les sources et les données : l'OIF, l'AUF et ses réseaux (Dynamique des langues et Francophonie, Dynamiques démographiques et sociétés), TV5, RFI, Observatoire démographique de l'espace francophone, etc.
10. Avec une observation plus fine intégrant les représentations sociales, il faudra construire des argumentaires en faveur du français comme le font les publicitaires pour les produits de consommation.
11. Tous les participants appellent l'OIF à se donner les moyens humains et matériels de cette observation refondée.

Alexandre WOLFF
Observatoire de la langue française, OIF

Discours de clôture

- **Monsieur Marc Cheymol**

Directeur du programme

Langue française, diversité culturelle et linguistique

Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

- **Monsieur Samir Marzouki**

Conseiller de l'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie

Responsable de l'Observatoire de la langue française

Discours de Monsieur Marc Cheymol
 Directeur du programme
 Langue française, diversité culturelle et linguistique
 Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

Au terme de ces trois journées de conclave, je ne voudrais pas ajouter un discours trop long aux deux remarquables synthèses qui viennent d'être faites par Pierre Martinez et par Alexandre Wolff, ni aux interventions qui m'ont précédé et avec lesquelles je tiens à exprimer mon accord.

Je souhaite pour ma part remercier, au nom de l'Agence universitaire de la Francophonie, tous les participants ici réunis pour la qualité de leur réflexion et pour avoir investi dans cette expérience beaucoup de leur temps. En particulier, j'exprime ma reconnaissance à ceux qui ont été appelés au long de ces journées les « décideurs », à tous ceux qui ont des responsabilités politiques importantes et pour qui le temps est encore plus compté que pour d'autres.

Je voudrais aussi vous féliciter, nous féliciter, et comme on dit, me féliciter, sinon de ce que ce séminaire *ait répondu à nos attentes*, selon l'expression consacrée (A-t-il répondu à nos attentes ? Pour le moment je présenterai cet énoncé sous forme de question), mais en tout cas, de ce qu'il ait procédé avec rigueur. J'ai apprécié que, pour confirmer son rôle de séminaire méthodologique, vous ayez lancé de constants rappels à la rigueur) ; je vous félicite, donc, de ce que le réseau *Dynamique des langues et francophonie*, maître d'œuvre avec l'OIF, y ait fait la preuve, sous la coordination de Pierre Martinez, de sa vigueur et de sa cohésion ; enfin, de ce que cette rencontre ait été, du moins je le crois, j'en suis même convaincu, utile et profitable à ceux qui y ont participé, et qui y ont trouvé de quoi alimenter leurs recherches et leurs démarches respectives, si différentes soient-elles.

Je souhaite aussi répondre, ou du moins m'en faire l'écho, à plusieurs questions qui y ont été posées à l'Agence universitaire de la francophonie :

- 1) J'ai entendu un appel au soutien, par l'Agence universitaire de la francophonie, d'un nouveau réseau francophone de sociolinguistique (Didier de Robillard). Je répondrai que les réseaux de l'Agence universitaire de la Francophonie se caractérisant par leur ouverture, je ne doute pas que ces chercheurs, en adhérant au réseau *Dynamique des langues et francophonie* qui a vocation à fédérer les chercheurs en sociolinguistique, bénéficieront ainsi des ressources que nous mettons à la disposition de nos réseaux.
- 2) J'ai entendu une demande de création d'un réseau de chercheurs sur la toponymie (F. Benramdane). Il ne semble pas utile de multiplier les réseaux dès lors que ces recherches peuvent être menées dans le cadre de réseaux existants. Il y a sans doute des chercheurs qui s'intéressent à la toponymie et à la topographie dans nos réseaux *Étude du français en francophonie* et *Dynamique des langues et francophonie* ; les projets qui seraient proposés dans ce domaine pourraient parfaitement être financés.
- 3) J'ai entendu un appel au financement d'une action de recherche sur les représentations (J.-M. Klinkenberg) : elle aurait sa place dans le réseau *Dynamique des langues et francophonie* et je ne doute pas, à la lumière de ce qui s'est dit au cours de ce séminaire, que cet axe de recherches mérite d'être proposé dans le prochain appel d'offres.

- 4) On m'a demandé s'il était possible d'avoir davantage d'exemplaires du « livre vert », *Situations linguistiques en francophonie* (publié pour le Sommet de 2004) : il nous en reste en effet un stock, et j'adresserai avec plaisir des exemplaires à ceux qui en feront la demande. En tout cas cet ouvrage se trouve en ligne, ainsi que *La Francophonie : représentations, réalités, perspectives* (version 1991 de la grille LAFDEF), sous forme électronique, sur le site www.dlf.org¹ (cf. *Actes*, p. 36).

Je souhaiterais enfin souligner ce que j'ai retenu, pour ma part, des échanges que vous avez eus au cours de ces trois journées. Nous venons d'entendre 17 mots-clés qui résumaient ces échanges. J'avais aussi l'intention d'en relever, seulement deux. Le premier peut être dérivé de l'un de ceux qui ont été présentés, *hétérogénéité* : vous avez cité « l'*hétérogénéité* constitutive de la francophonie » (de Robillard) – c'est aussi l'ambiguïté d'un séminaire qui a constamment hésité entre deux niveaux, le niveau scientifique ou académique et celui d'une réunion d'experts appelés à produire des recommandations à l'attention de décideurs –, mais j'ai entendu plus : j'ai entendu parler de « *désordre* » (L.-J. Calvet) par l'un d'entre vous qui a intitulé un de ses articles « Pour une linguistique du désordre et de la complexité »², et même de « la francophonie comme espace *chaotique* » (A. Napon).

Face à cet espace chaotique, face à l'intrication des langues dans le monde, l'observation est apparue comme une tâche difficile, complexe et compliquée (vous avez fait la nuance entre ces deux acceptions), et de plus risquée politiquement – voire, dans certains pays, considérée comme un véritable détonateur social – mais néanmoins nécessaire, sinon indispensable. L'observation permet de mettre en ordre le chaos, d'en rendre compte avec une certaine clarté, de le maîtriser suffisamment pour pouvoir le vivre. C'est ce que reflète l'autre mot-clé que j'aimerais retenir : le mot *articuler*. Pour mener à bien l'observation du français, pour poursuivre la réflexion méthodologique sur les démarches de l'observation, il est apparu nécessaire d'*articuler* savoir et pouvoir ; d'*articuler* observer et agir ; d'*articuler* le niveau scientifique et le niveau politique ; d'*articuler* le qualitatif et le quantitatif..., mais surtout *articuler* les méthodes, les disciplines, les réseaux et les institutions.

- *Articuler les méthodes et les approches* dont vous avez fait état. À ce sujet il ne s'agit pas – je me joins à ceux qui en ont déjà fait la remarque, parce qu'il vaut mieux le répéter – de « faire table rase » du passé et de mettre en doute les acquis des institutions et des réseaux antérieurs. À mon sens, il n'en a jamais été question, il n'en est pas question. Il ne sert à rien de regretter les formes du passé, de se lamenter sur la disparition ou la transformation de tel ou tel organisme. Que des réseaux évoluent, se transforment, fusionnent, se fécondent réciproquement, se redéfinissent pour plus d'acuité dans leur recherche et plus d'efficacité dans leurs résultats, c'est le mouvement même de la vie. Loin de signaler leur dépérissement, c'est une preuve de leur vitalité. La conclusion de ce séminaire, pour moi, c'est qu'il y a un consensus autour de l'instrument dit « grille LAFDEF », déjà considérablement modifié et amélioré depuis sa première édition, au prix d'une extension, voire d'un « remodelage » de la grille antérieure, et d'une exploitation peut-être différente de celle qui en a été faite jusqu'à présent : à la fois dans la manière de la remplir (par exemple, par une équipe de plusieurs personnes et non par un individu isolé) et dans l'utilisation des données recueillies, en articulant à cette grille des instruments de mesure nouveaux, comme ceux que vous avez présentés, et des ressources comme les données démographiques ou juridiques qui se sont révélées largement sous-exploitées.
- *Articuler les disciplines* entre elles, parce que le séminaire a montré que l'observation devait être pluridisciplinaire et relever à la fois de la linguistique, de la sociolinguistique, de la sociologie, des statistiques, de la démographie, de la psychologie sociale, de la cartographie, des sciences juridiques...
- *Articuler les réseaux* : il s'agit d'abord des deux réseaux de chercheurs de l'Agence universitaire de la francophonie représentés ici, qui portent tous les deux – ce n'est sans doute pas un hasard – le nom de « dynamique » : *Dynamique des langues et francophonie* ; *Dynamiques démographiques et sociétés*. Je

1 <http://www.dlf.auf.org/spip.php?article20> : Chaudenson, R., *La Francophonie : représentations, réalités, perspectives*, Collection Langue et développement, Diffusion Didier Érudition, Paris, 1991.

2 Calvet, L.-J., dans Blanchet, Ph., Calvet, L.-J. et de Robillard, D. de, *Un siècle après le Cours de Saussure, la linguistique en question*, Paris, 2007.

voudrais célébrer cette articulation, qui se donne pour la première fois, entre deux réseaux relevant de deux programmes différents. D'ailleurs le réseau *Dynamique des langues et francophonie* articule lui-même deux réseaux antérieurs qui ont été fusionnés : *Sociolinguistique et dynamique des langues* et *Observation du français et des langues nationales* – articulation qui s'est révélée féconde à un an de la réunification. Ensuite il faut mentionner celle qui concerne d'autres réseaux du même programme, et répondre ainsi à la préoccupation de l'un d'entre vous : L.-J. Calvet se demandait ce matin si la Francophonie s'était inquiétée de l'observation de la langue elle-même, c'est-à-dire des variétés lexicales du français selon les pays où il est parlé. Bien que l'on ne l'ait guère évoqué ici, le réseau *Etude du français en francophonie* mène depuis plus de 20 ans cette observation de la langue, et a produit une banque de données appelée *Banque de données lexicographiques panfrancophones*, que vous pourrez consulter en ligne (<http://www.bdlp.org>), d'ailleurs hébergée sur le même site – celui du Trésor de la langue française au Québec – que la banque de données sur l'aménagement linguistique et les langues dans le monde, dont Jacques Leclerc a parlé ce matin. Il est bien évident que lorsqu'on envisage l'observation du français, on ne se contente pas de l'observation du seul parler hexagonal, du français de France, mais de toutes les langues françaises parlées dans le monde. Et s'il y a une idéologie sous-jacente à notre propos, c'est celle de la diversité culturelle, non celle de la compétition du français par rapport à d'autres langues, ou du français de France par rapport à d'autres formes de français parlées dans le monde.

- *Articuler les institutions*, en particulier les opérateurs de la Francophonie. Je souhaite que cette articulation entre l'Organisation internationale de la francophonie et l'Agence universitaire de la francophonie soit conservée, après le départ annoncé de Samir Marzouki et Florence Morgiensztern, car elle a été exemplaire dans la réalisation de ce séminaire (Qu'il me soit permis de remercier mes deux collègues du fond du cœur, et de leur dire, avec simplicité mais avec sincérité, tout le prix que j'ai attaché – et le plaisir que j'ai eu – à la mise en commun de notre travail). Cette articulation institutionnelle est indispensable ; c'est elle qui nous permet d'envisager le prolongement des acquis de ce séminaire au Sommet des chefs d'État à Québec, dont la langue française a été déclarée l'un des enjeux.

Nous pouvons nous demander ce qui va rester de cette rencontre. Le séminaire prétendait faire un bilan des diverses approches d'observation du français, des acquis obtenus grâce à des institutions dont certaines ont disparu ou se sont transformées. Il a de plus mené une réflexion plus générale qui permet maintenant de mettre au point les outils. Qu'en sortira-t-il ? Nous proposons, en accord avec nos partenaires, qu'il en sorte plusieurs publications :

- la publication des actes du séminaire qui va, comme l'Organisation internationale de la Francophonie l'a annoncé d'entrée de jeu, paraître, au moment du prochain Sommet, en lieu et place du traditionnel *Rapport sur la francophonie dans le monde* : cette substitution prendra la forme d'une profession de foi méthodologique, et d'exigence scientifique ;
- la publication d'un volume de vulgarisation des méthodes d'observation du français, dans notre petite collection *Savoirs francophones*, qui sera l'occasion de formuler de manière simple et claire, à l'attention des étudiants et des chercheurs intéressés par ce sujet, les démarches et les outils disponibles pour le faire. Ce livre serait la traduction pratique de la réflexion méthodologique du séminaire qui s'achève, son véritable produit.

Ce séminaire a-t-il répondu à nos attentes ? Peut-être pas pour tout le monde, car certains d'entre vous avaient peut-être des attentes trop nombreuses, ou trop exigeantes. Comme l'a rappelé avec sagesse notre Grand Témoin Claude Truchot, une opération de ce type « prend [nécessairement] du temps ». C'est le gage de son sérieux et de sa réussite. Beaucoup reste encore à faire, et même si nous pouvons espérer de ne pas avoir à attendre jusqu'en 2012, je dirai qu'à défaut de répondre à toutes les attentes, le séminaire a créé une nouvelle attente, ce qui n'est pas un défaut mais plutôt un avantage : au lieu de se refermer, il s'ouvre sur l'avenir.

Il a fait la preuve que les réseaux de l'Agence universitaire de la Francophonie pouvaient être mobilisés. L'Agence universitaire de la Francophonie est donc prête, en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie,

■ Discours de clôture

à répondre aux besoins d'observation du français et des langues. Plusieurs d'entre vous ont souligné que des moyens sans doute importants seraient nécessaires pour mener à bien cette tâche. Or vous le savez, les budgets de fonctionnement de nos réseaux ne permettent pas des actions d'une telle envergure. C'est là que l'ouverture sur le Sommet pourrait apporter un financement spécial, ou une mise à disposition de l'Organisation internationale de la francophonie d'un budget plus important pour cet observatoire, et c'est pourquoi nous travaillerons ensemble pour que l'observatoire soit inscrit dans la déclaration finale des chefs d'État, dans le cadre de l'enjeu langue française, dont il est, comme vous l'avez montré, lui-même un enjeu.

Je vous remercie.

Discours de Monsieur Samir Marzouki
 Conseiller de l'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie
 Responsable de l'Observatoire de la langue française

Mesdames et Messieurs,
 Chers amis,

Nous venons de réussir en commun l'organisation d'une réunion de très haut niveau sur le plan scientifique. La richesse des contributions, leur complémentarité malgré leur grande diversité, leur attachement à la question pratique de la méthodologie de l'observation linguistique ont été patents tout au long de ces trois jours.

En choisissant de réunir des linguistes, des démographes, des sociologues, des statisticiens, des géographes, des spécialistes des médias, des responsables des politiques linguistiques, malgré les rares défections dues à des raisons de santé, nous avons opté pour une confrontation intellectuelle très stimulante et un échange de points de vue très novateur.

Permettez-moi de remercier l'ensemble des participants pour leur engagement, leur implication, leur assiduité ainsi que pour la qualité de leurs contributions et de leurs interventions dans les discussions. Je n'oublierai pas non plus de souligner la qualité des synthèses, vraiment remarquables, qui nous ont permis de réserver le maximum de temps aux débats.

Le climat qui a régné lors de ces débats s'est caractérisé par la franchise, la courtoisie, l'humour, parfois par un peu de tension somme toute naturelle, et il fut pour beaucoup dans la réussite de ce séminaire.

Cette réussite, nous la devons en particulier à Marc Cheymol, Pierre Martinez, Richard Marcoux, Xavier North, Guy Dumas, Dragana Drincourt qui, tous, à un niveau ou à un autre, ont contribué à la réflexion préalable aux travaux eux-mêmes ainsi qu'à l'organisation de ces travaux.

Je ne suis pas loin de la fin de ma mission à l'OIF et je suis heureux d'avoir pu organiser, avec mon équipe, Josiane Gonthier, Florence Morgiensztern, Alexandre Wolff, Aïssatou Dione, un tel événement scientifique avant mon départ. Je suis certain que les membres de cette équipe et ceux qui la rejoindront plus tard, d'ici mon départ et au-delà, sauront tirer le meilleur parti pour les tâches qui leur seront confiées, de vos différents apports et sauront également conserver et faire fructifier les liens de coopération que nous avons su créer avec les chercheurs et les organismes représentés ici aussi bien au cours de la préparation du séminaire que pendant le séminaire lui-même.

A la demande de nos Instances mais aussi par conviction, nous avons en effet pris cette orientation consistant à fédérer les énergies et les compétences en vue de l'édification d'une observation reposant sur une collecte de données fiables préparant à moyen terme un observatoire francophone digne de ce nom.

Nous croyons qu'il n'y a pas d'autres orientations possibles pour la Francophonie et, grâce à votre collaboration, nous maintiendrons cette orientation dont notre séminaire a démontré la pertinence.

Mesdames, Messieurs,
 Chers amis, je vous remercie de votre attention.

Calendrier des travaux et liste des participants

Calendrier des travaux

Judi 12 juin 2008

9h00 Café d'accueil.

10h-13h00

Ouverture : Clément DUHAIME, Administrateur de l'OIF

Table ronde : Les enjeux de l'observation, animé par Yvan AMAR, journaliste.

- Dolores ÀLVAREZ, Directrice a.i. de la promotion et de l'enseignement des langues, Union latine.
- Bernard CERQUIGLINI, Recteur de l'AUF.
- Guy DUMAS, Sous-ministre associé, Responsable de l'application de la politique linguistique, Secrétariat à la politique linguistique, Québec/Canada.
- François GRIN, Directeur, Observatoire économie-langues-formation, École de traduction et d'interprétation, Université de Genève, Suisse.
- Jean-Marie KLINKENBERG, Président du Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la CFB, Université de Liège, Belgique.
- René LEDUC, Conseiller du Secrétaire général de la Francophonie, chargé de la langue française et de la diversité culturelle, OIF.
- Xavier NORTH, Délégué général, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, Paris, France.

Pause déjeuner (sur place)

14h30 - 18h00

Atelier I : Définitions, concepts opératoires.

Présidence : Samir MARZOUKI, Conseiller de l'Administrateur, Responsable de l'Observatoire de la langue française, OIF.

Synthèse : Pierre MARTINEZ, Directeur de l'UFR Sciences du langage, Université de Paris 8, France, Coordonnateur du réseau « Dynamique des langues et francophonie », AUF.

Intervenants :

- Thierry BULOT, Maître de conférences, Directeur de recherches, Université européenne de Bretagne, PREFics (EA3207/UMR 8143), Rennes, France.
Titre de l'intervention : Proposition pour une analyse glottonomique de la complexité des situations sociolinguistiques francophones.

■ Calendrier des travaux et liste des participants

- Robert CHAUDENSON, Professeur, Institut d'études créoles et francophones, Université de Provence, Aix-en-Provence, France.
Titre de l'intervention : Observer ou agir ? Des réponses différentes.
- Moussa DAFF, Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal.
Titre de l'intervention : Commentaires argumentés sur la grille d'observation des situations de francophonie élaborée sous la direction de Robert Chaudenson.
- Didier de ROBILLARD, Professeur de linguistique, Université François Rabelais de Tours, France.
Titre de l'intervention : Vers une linguistique francophone de l'ère de la mondialisation : diversaliste, altéritaire, historicisée, constructiviste ?
- Réjean LACHAPPELLE, Directeur de la Division des études démolinguistiques - Statistique Canada, Canada.
Titre de l'intervention : L'information démolinguistique et les définitions statistiques de « francophone » au Canada.

Vendredi 13 juin 2008

9h00 - 11h00

Atelier 2 - Contenus (1) : Quels contenus rechercher ?

Présidence : Farid BENRAMDANE, Université de Mostaganem, Chef de projet de recherche CRASC, Algérie.

Synthèse : Pierre DUMONT, Professeur, Directeur de l'Institut supérieur d'études francophones (ISEF), Université des Antilles et de la Guyane, France.

Intervenants :

- Franck BUGE, Directeur des études de TV5 Monde et Daniel NOBI, Directeur des études de RFI.
Titre de l'intervention : Les études de TV5 Monde et de RFI en Afrique
- Rainer Enrique HAMEL, Universidad Autónoma Metropolitana, México, Mexique.
Titre de l'intervention : Les langues des sciences et de l'enseignement supérieur : état actuel et perspectives d'avenir.
- Gueorgui JETCHEV, Université de Sofia Saint Clément d'Ohrid, Bulgarie.
Titre de l'intervention : Recueil et analyse des données sur le français dans les systèmes éducatifs (pays de la francophonie d'appel en Europe).
- Abou NAPON, Professeur de sociolinguistique, Université de Ouagadougou, Burkina Faso.
Titre de l'intervention : La problématique du dénombrement des locuteurs francophones dans les pays.
- NGUYỄN Vân Dung, Professeur, École supérieure de langues étrangères, Université nationale de Hanoi, Vietnam.
Titre de l'intervention : Des enseignes à Hanoi et à Hochiminh-Ville : nouveau contenu pour l'observation du français au Vietnam.

11h00 - 13h00

Atelier 3 - Contenus (2) : Quelles méthodes pour quels terrains ?

Présidence : Moussa DAFF Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal.

Synthèse : Bruno MAURER (AUF), Université Montpellier III, France.

Intervenants :

- Farid BENRAMDANE, Professeur, Université de Mostaganem, Chef de projet de recherche CRASC, Algérie.
Titre de l'intervention : Francophonie et toponymie : une observation géolinguistique. Terrains, méthodes et perspectives.
- Katia HADDAD, Titulaire de la Chaire Senghor de la Francophonie, Université Saint-Joseph de Beyrouth, Liban.
Titre de l'intervention : L'observation du français : démarche et enjeux.
- Rodrigue LANDRY, Directeur général de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Université de Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada.
Titre de l'intervention : Socialisation ethnolinguistique et développement psycholinguistique : une méthodologie d'enquête et de modélisation.
- Fabienne LECONTE, EA LIDIFRA, Université de Rouen, France.
Titre de l'intervention : A propos des enquêtes effectuées auprès d'élèves en milieu scolaire : intérêts et limites.
- Pierre MARTINEZ, Directeur de l'UFR sciences du langage, Université de Paris 8, France, Coordonnateur du Réseau « Dynamique des langues et francophonie », AUF.
Titre de l'intervention : Approches quantitatives ou qualitatives ? Le cas d'une enquête universitaire récente en Afrique de l'Est.

Pause déjeuner (sur place).

14h30 - 16h00

Atelier 4 - Recueil des données (1) : sources fiables et pertinence des grilles d'analyse.

Présidence : Thierry BULOT, Maître de Conférences, Directeur de Recherches, Université Européenne de Bretagne, Rennes II, France.

Synthèse : Josiane GONTHIER, Observatoire de la langue française (OIF).

Intervenants :

- Bruno MAURER et Alain DOMERGUE, Université Montpellier III, France.
Titre de l'intervention : Comparer les situations de francophonie du point de vue des représentations du français et des langues partenaires.
- Auguste MOUSSIROU MOUYAMA, Professeur, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Libreville, Gabon.
Titre de l'intervention : Faut-il introduire une variable « modus » dans les grilles d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone ? Essai de lecture de la grille « LAFDEF 2004 » face aux enjeux africains.

■ Calendrier des travaux et liste des participants

- Sylvie WHARTON, Maître de conférences en Sciences du Langage, IUFM de La Réunion, LCF – UMR 8143, Université de La Réunion, France.
Titre de l'intervention : Pour un recueil de données qui interroge le « partenariat » entre les langues en présence.

16h00 - 18h00

Atelier 5 - Recueil des données (2) : les sources d'informations démographiques.

Présidence : Richard MARCOUX, Université Laval, Québec, Canada.

Synthèse : Marc PILON, AUF, coordonnateur du Réseau « Dynamiques démographiques et sociétés ».

Intervenants :

- Arnaud CARPOORAN, Professeur, Université de Maurice.
Titre de l'intervention : Le français à Maurice face à quelques ambiguïtés démolinguistiques.
- François HERAN, Directeur de l'Institut national d'études démographiques (INED), France.
Titre de l'intervention : Les langues de génération en génération : une méthode d'enquête de la statistique publique en France.
- Mamadou KANI KONATÉ, Centre d'appui à la recherche et à la formation (CAREF), Bamako, Mali et Richard MARCOUX, Université de Laval, Québec, Canada.
Titre de l'intervention : Les sources de données démo-linguistiques en Afrique francophone.

Samedi 14 juin 2008

9h00 - 13h00

Atelier 6 - Présentation, modélisation et publication des données recueillies.

Présidence : Jean-Marie KLINKENBERG, Président du Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la CFB, Belgique.

Synthèse : Katia HADDAD, Chaire Senghor de la Francophonie, Université Saint-Joseph de Beyrouth, Liban.

Intervenants :

- Louis-Jean CALVET, Professeur, Institut de la Francophonie, Université de Provence, Aix-en-Provence, France.
Titre de l'intervention : Le poids des langues : vers un « index des langues du monde » et les éventuelles applications régionales de ce projet.
- Jacques LECLERC, Professeur, membre associé du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ), Université Laval, Québec, Canada.
Titre de l'intervention : La protection juridique du français dans le monde.
- Salikoko MUFWENE, Professeur, Département de linguistique, Université de Chicago, Etats-Unis d'Amérique.
Titre de l'intervention : Les écologies de l'usage du français dans le monde global contemporain.

Synthèse générale

- Pierre MARTINEZ, Directeur de l'UFR sciences du langage, Université de Paris 8, France, Coordonnateur du Réseau « Dynamique des langues et francophonie », AUF.
- Alexandre WOLFF, de l'Observatoire de la langue française, OIF.

Clôture

- Monsieur Marc CHEYMOL
Directeur du programme « Langue française, diversité culturelle et linguistique », Agence universitaire de la Francophonie, AUF.
- Samir MARZOUKI, Conseiller de l'Administrateur, Responsable de l'Observatoire de la langue française, OIF.

Liste des participants

Animateur :

Monsieur Yvan AMAR

Producteur des émissions sur la langue française

Tél : 01 56 40 22 67

RFI

Courriel : yvan.amar@rfi.fr

Intervenants

Madame Dolores Álvarez

Directrice a.i. de la Promotion et de l'enseignement des langues, Union latine

131, rue du Bac – 75007 Paris

Tél : 01 45 49 60 61

Fax : 01 45 44 46 97

Courriel : dpel-ul@unilat.org

Monsieur Farid BENRAMDANE

Université de Mostaganem,

Chef de projet de recherche CRASC

Algérie

Tél. : 00 213 77 38 39

Fax : 00 213 45 21 04 24

Courriel : fbenramdane2@yahoo.fr

Monsieur Franck BUGÉ

Directeur des études

TV5 Monde

Siège et bureau Europe

131, avenue de Wagram

75017 Paris

Tél. : 01 44 18 55 55

Fax : 01 44 18 55 10

Courriel : franck.buge@tv5.org

Monsieur Thierry BULOT

Professeur
Maître de Conférences
Directeur de Recherches
Directeur de la collection Espaces Discursifs (L'Harmattan) Université Européenne de Bretagne PREFics
(EA3207/UMR 8143) Rennes 2 (France) Tel/Fax Rennes2 : 33 (0)2 99 14 15 67 et (0)299141588
Courriel : thierry.bulot@free.fr

Monsieur Louis-Jean CALVET

Professeur des Universités
Institut de la Francophonie
Université de Provence
29, avenue Robert Schuman
13621 Aix en Provence
Tél. : 08 77 54 06 69 et 04 42 27 60 63
Courriel : louis-jean.calvet@up.univ-mrs.fr

Monsieur Arnaud CARPOORAN

Professeur associé
Département de français
Faculté des Sciences sociales et humaines
Université de Maurice
Réduit
Ile Maurice
Tél. : 454 10 41
Courriel : arnaudcarpooran@yahoo.fr

Monsieur Bernard CERQUIGLINI

Recteur de l'AUF
4, place de la Sorbonne
75005 Paris
Tél. : 01 44 41 18 18
Télécopie : 01 44 41 18 17
Courriel : recteur@auf.org et assistante : chantal.lemullois@auf.org

Monsieur Robert CHAUDENSON

Professeur émérite
Domicile : Le Ravel 15
13100 Aix-en-Provence
ou
Institut d'études créoles et francophones
Université de Provence
29, avenue Robert Schuman
13621 Aix en Provence
Tél/Fax. : 04 42 96 57 19
Courriel : robert.chaudenson@wanadoo.fr

Monsieur Marc CHEYMOL

Directeur Langue française, diversité culturelle et linguistique
AUF
4, place de la Sorbonne
75005 Paris
Tél. 01 44 41 18 18
Fax : 01 44 41 18 19
Courriel : marc.cheymol@auf.org

Monsieur Moussa DAFF

Professeur
Faculté des lettres et sciences humaines
Université Cheikh Anta Diop
BP 5005
Dakar, Sénégal
Tél. 00 221 633 96 74
Fax : 00 221 825 34 58
Courriel : mdaff@refer.sn

Monsieur Didier de ROBILLARD

Professeur de linguistique
Enseignement : *SODILANG* (Sociolinguistique et didactique des langues), Recherche EA 4246 *DYNADIV*¹
(Dynamiques de la diversité linguistique et culturelle),
Université François Rabelais de Tours
3, rue des Tanneurs
37041 Tours Cedex
Courriel : didier.derobillard@univ-tours.fr

Monsieur Alain DOMERGUE

Didaxis
Université de Montpellier III
Adresse : 792, chemin de la planète
30000 Nîmes
Tél. : (33 0) 678 71 09 45 et 04 66 23 91 60
Port : 06 79 26 11 48
Courriel : alain.domergue@gmail.com

Monsieur Guy DUMAS

Sous-ministre associé
Responsable de l'application de la politique linguistique
Secrétariat à la politique linguistique
Edifice Guy-Frégault
225, Grande-Allée Est - Bloc A, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5G5, Canada
Tél. : 04 66 23 91 60
Courriel : Guy.Dumas@mcccf.gouv.qc.ca ;
Faire copie à son assistante helene.bonenfant@mcccf.gouv.qc.ca

Monsieur Pierre DUMONT

Professeur des Universités
Directeur de l'Institut supérieur d'études francophones (ISEF)
Université des Antilles et de la Guyane
B.P.7207
97275 Schœlcher cedex
Tél. 05 96 72 74 95, Fax. 05 96 72 74 97
Mobile : 06 96 43 83 97
Courriel : pjdumont@wanadoo.fr

1 DYNADIV est une équipe transversale aux universités François Rabelais de Tours, de Limoges et de Poitiers..

Madame Marie-Françoise DURAND

Professeure agrégée de géographie,
Responsable de l'Atelier de cartographie de l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po), France
Tél : 01 45 49 50 50
Courriel : marief.durand@sciences-po.fr

Monsieur François GRIN

Professeur
Directeur de l'Observatoire Économie-Langues-Formation
École de traduction et d'interprétation
Université de Genève
40, bd du Pont-d'Arve
CH - 1211 GENÈVE 4
Suisse
Tél. : 00 4122-379-8720
Fax : 00 41 22 379 8750
Courriel : francois.grin@eti.unige.ch

Madame Katia HADDAD

Titulaire de la Chaire Senghor de la Francophonie
Université St Joseph de Beyrouth
BP 17-5208, Mar Mikhaël
1104 2020 Beyrouth
Liban
Tél: (9611) 421 592
Mobile: (9613) 25 44 66
Télécopie: (9611) 421 599
Courriel : khaddad@dm.net.lb ; khaddad@usj.edu.lb

Monsieur Rainer Enrique HAMEL

Universidad Autónoma Metropolitana
Departamento de Antropología
Av. San Rafael Atlixo 186
09340 Mexico D.F.
Mexique
Tel. + (52 55) 55 73 34 89
Courriel : ehamel@xanum.uam.mx

Monsieur François HÉRAN

Directeur de l'Institut national d'études démographiques (INED)
133, bd Davout
75980 Paris Cedex 20
Tél : 01 56 06 20 01 ou 01 56 06 20 07
Fax : 01 56 06 21 96
Courriel : heran@ined.fr
Copie à son assistante Safia Zoubiri : safia.zoubiri@ined.fr

Monsieur Gueorgui JETCHEV

Professeur
Directeur du master *Etudes sur les francophonies*
Président de l'Association des professeurs de/en français de Bulgarie (APFB)
Président du Conseil administratif du CREFECO (centre régional de l'OIF)
Département d'Études romanes, bureau 174
Université de Sofia *St. Clément d'Okhrid*
15, bd Tsar Osvoboditel
1504 Sofia
Bulgarie
Tél. : (+359 2) 986 4770 (*avec répondeur*)
Tél. : mobile (+359) 887 923 558 (*pas de répondeur*)
Télécopie : (+359 2) 846 5143
Courriel : gueorgui_jetchev@hotmail.com

Monsieur Jean-Marie KLINKENBERG

Président du Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la CFB
Professeur à l'Université de Liège
Faculté de philosophie et lettres
3, place Cockerill
B. 4000 Liège
Belgique
Courriel : jmklinkenberg@ulg.ac.be

Monsieur Mamadou Kani KONATE

Sociologue
Centre d'appui à recherche et à la formation (CAREF)
BP 2753
Bamako,
Mali
Tél. 00 00 223 366 56 43, secrétariat : 00 223 366 56 50 ()
Mobile : 00 223 674 40 46
Fax : 00 223 225 90 82
Courriel : mamadou.konaté@caref.org

Monsieur Réjean LACHAPELLE

Directeur de la Division des études démologiques
Division Statistique Canada
Immeuble Principal, 1710-L
Ottawa, Ontario K1A 0T6
Canada
Tél. : 00 1 613-951-3763,
Fax : 00 1 613 951 2952
Courriel : rejean.lachapelle@statcan.ca et lachrej@videotron.ca

Monsieur Rodrigue LANDRY

Directeur général
Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques
Pavillon Léopold-Taillon
Université de Moncton,
Nouveau-Brunswick
Canada E1A 3E9,
Canada/Nouveau Brunswick
Tel. : 00 1 506 858 4669
Fax : 00 1 506 858 41 23
Courriel : Rodrigue.landry@umoncton.ca

Monsieur Jacques LECLERC

Membre associé du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ)
11565, rue Verville
Montréal, QC
Canada, H3L 3G3
Courriel : jleclerc@branchez.net

Madame Fabienne LECONTE

Maître de conférences
Université de Rouen
EA 4035 Lidifra
Ired Université de Rouen
76821 Mont-saint Aignan cedex
Tél : 0235623027
Courriel : Fabienne.Leconte@univ-rouen.fr

Monsieur Richard MARCOUX

Professeur titulaire
Département de sociologie
Université Laval
Québec,
Canada G1K 7P4
Tél. 00 1 418 656 5105
Fax : 00 1 418 656 7390
Courriel : richard.marcoux@soc.ulaval.ca

Monsieur Pierre MARTINEZ

Professeur
Directeur UFR Sciences du langage
Coordonnateur du réseau « Dynamique des langues et francophonie », AUF
Université Paris 8
93526 Saint-Denis Cedex
Tél : 01 49 40 64 24
Fax : 01 49 40 67 90
Courriel : pierre.martinez@univ-paris8.fr

Monsieur Bruno MAURER

1, plan les Delphines
34980 Saint-Clément de Rivière
France
Courriel : bruno.maurer@auf.org

Monsieur Auguste Moussirou MOUYAMA

Professeur
Faculté des Lettres et Sciences humaines
Université de Libreville
BP 13822
Libreville,
Gabon
Tél. : 00 241 07 39 77 27 / 06 23 97 97
Courriel : moussiroumouyama@yahoo.fr

Monsieur Salikoko S. MUFWENE

Frank J. McLoraine Distinguished Service Professor
Department of Linguistics
University of Chicago
1010 East 59th Street
Chicago, IL 60637
Etats-Unis d'Amérique
Tél : 00 1 773-702-8531;
Fax : 00 1 773-834-0924
Courriel : s-mufwene@uchicago.edu

Monsieur Abou NAPON

Professeur Titulaire de Sociolinguistique
Université de Ouagadougou
Bp 7021
Ouagadougou,
Burkina Faso
Tél. : 00 226 76 65 03 32
Fax : 00 226 50 30 70 42
Courriel : abou.napon@univ-ouaga.bf

Madame Van Dung NGUYEN

Professeur des universités
École supérieure de langues étrangères
Université Nationale de Hanoi
Coordinatrice des Programmes d'enseignement du français
AUF
Bureau Asie-Pacifique
8 Tran Hung Dao,
Hanoi, Vietnam
Tél.: (84 4) 8247 382
Fax : (84 4) 8247 383
Courriel : nguyen.van.dung@auf.org

Monsieur Daniel NOBI

Directeur des Etudes et des Relations auditeurs
RFI
116, avenue du Président Kennedy
75016 Paris
Tél. : 01 56 40 12 12
Fax : 01 56 40 47 59
Courriel : daniel.nobi@rfi.fr

Monsieur Xavier NORTH

Délégué général
Délégation générale à la Langue française et aux Langues de France (DGLFLF)
6, rue des Pyramides
75001 Paris
Tél. 01 40 15 36 70
Courriel : xavier.north@culture.gouv.fr

Monsieur Conrad OUELLON

Président du Conseil de la Langue française du Québec
800, place d'Youville (13^e étage)
G1R 3P4, Québec,
Canada Québec
Tél.00 1 418 643 1814
Courriel : csf@csf.gouv.qc.ca
Copie à son assistant : liliane.boutin@csf.gouv.qc.ca

Monsieur Marc PILON

Coordonnateur du Réseau « Dynamiques démographiques et sociétés », AUF
IRD (UR105)
32, avenue H. Varagnat
93143 BONDY
Tél bureau : 01 48 02 56 18
Tél cell : 06 79 87 44 84
Courriel : Marc.Pilon@ird.fr

Monsieur Claude TRUCHOT

Professeur émérite
Université Marc Bloch
Groupe d'étude sur le plurilinguisme européen
22 rue Descartes
67000 Strasbourg
Courriel : c.truchot@wanadoo.fr

Madame Sylvie WHARTON

Maître de conférences en Sciences du Langage
IUFM de La Réunion
LCF – UMR 8143, Université de La Réunion
15, avenue R. Cassin
97715 St Denis de la Réunion Messag cédex 9
Tél. : 02 62 93 85 76 / 06 92 22 29
Fax : 02 62 93 85 73
Courriel : sylviewharton@wanadoo.fr

Invités partenaires

Monsieur Jean-François BALDI

DGLFLF

Délégué général adjoint

Délégation générale à la Langue française et aux langues de France

6, rue des Pyramides

75001 Paris

Tél. 01 40 15 38 90

Fax : 01 40 15 36 76

Courriel : Jean-François.baldi@culture.gouv.fr

Monsieur David BARY

CIRTEF

Conseiller

Boulevard Reyers, 52

B 1044 Bruxelles, Belgique

Tél. 00 32 2 737 46 29

Fax : 00 32 2 732 62 40

Courriel : dba@rtbf.be avec copie à Lucia VERDONE : lve@rtbf.be

Madame Marcelle BARRY

Mission laïque française

Chef du Service Communication et Développement

9, rue Humblot

75015 Paris

Tél. 04 45 78 41 52

Fax : 01 45 78 42 54

Courriel : barry@mission-laique.asso.fr

Madame Odile CANALE

DGLFLF

Délégation générale à la Langue française et aux langues de France

6, rue des Pyramides

75001 Paris

Tél. 01 40 15 36 84

Fax : 01 40 15 36 76

Courriel : odile.canale@culture.gouv.fr

Monsieur Olivier CHAMBARD

Secrétaire permanent

AIMF

9, rue des Halles

75001 Paris

Courriel : o.chambard@aimf.asso.fr

Monsieur Assane DIAGNE

Direction des Etudes et des Relations auditeurs

RFI

06 87 87 71 51

Courriel : arenedia@yahoo.fr

Madame Françoise DOST

Secrétaire générale
Les Radios francophones publiques
Maison de Radio France
116, avenue du Pt Kennedy
75220 Paris Cédex 16
Tél. 01 56 40 30 01
Fax : 01 56 40 44 53
Courriel : f.dost@radiopfrance.com

Madame Dragana DRINCOURT-ROMASCANU

Responsable des relations avec les réseaux institutionnels
et les structures associatives
Rectorat – Services centraux
AUF
4, place de la Sorbonne
75005 Paris
Tél 01 44 41 18 18
Fax : 01 41 41 18 19
Courriel : Dragana.drincourt@auf.org

Monsieur Marcel ESCURE

Directeur
Service des Affaires francophones,
Ministère des Affaires étrangères et européennes
57, boulevard des Invalides
75007 Paris
Fax : 01 53 69 39 81
Courriel : marcel.escure@diplomatie.gouv.fr

Monsieur Luc FABRE

Chargé de mission
Bureau des solidarités francophones CCF/F2
Sous-Direction du français
Direction de la Coopération culturelle et du français
Direction générale de la Coopération internationale et du Développement DGCID
Ministère des Affaires étrangères et européennes
244, boulevard Saint Germain
75303 Paris cedex 07
Tél.01 43 17 88 98
Fax : 01 43 17 90 05
Courriel : luc.fabre@diplomatie.gouv.fr

Monsieur Henri FOLLINET

AFEC
78, rue Botzaris
75019 Paris
Tél. 01 42 06 34 88
Courriel : follinet.henri@orange.fr

Monsieur Stève GENTILI

Président du Comité national du Forum Francophone des Affaires
Président international du Forum Francophone des Affaires
Forum Francophone des Affaires,
Comité national français du Forum Francophone des Affaires
3, place de la Coupole
94223 Charenton le Pont Cedex
Courriel : ffa.org@orange.fr

Madame Anne GIAMI

Directrice adjointe
AEFE (Agence pour l'enseignement du français à l'étranger)
19-21, rue du Colonel Pierre Avia
75015 Paris
Tél.01 53 69 31 70
Fax : 01 53 69 31 99
Courriel : anne.giami@diplomatie.gouv.fr

Maria GODINEZ

Chargée du secteur francophone
Direction Promotion et Enseignement des Langues
Union latine
Tel : 01 45 49 67 20
Courriel : dpel-ul@unilat.org

Madame Isabelle GRATIANT

Forum Francophone des Affaires,
3, place de la Coupole
94223 Charenton le Pont Cedex
Courriel : ffa.org@orange.fr

Monsieur Nikola GULJEVATEJ

Service des Affaires francophones
Ministère des Affaires étrangères et européennes
57, boulevard des Invalides
75007 Paris
Fax : 01 53 69 39 81
Courriel : nikola.guljevatej@diplomatie.gouv.fr

Madame Michèle JACOBS

Directrice de la Francophonie et de la promotion du français
TV5 Monde
131, avenue de Wagram
75017 Paris
Tél.01 44 18 55 54
Fax : 01 44 18 55 05
Courriel : michele.jacobs@tv5.org

Monsieur Abderrhamane LELLOU

Vice-recteur
Agence universitaire de la Francophonie
4, place de la Sorbonne
75005 Paris
Tél. 01 44 41 18 18
Courriel : abderrahmane.lellou@auf.org

Madame Bénédicte MADINIER

Chef de la Mission du développement de la langue
Délégation générale à la Langue française et aux langues de France DGLFLF
6, rue des Pyramides
75001 Paris
Tél. 01 40 15 38 90
Fax : 01 40 15 36 76
Courriel : benedicte.madinier@culture.gouv.fr

Madame Laura MASELLO

Directrice du Département des Langues
UDELAR (Université de la République)
Uruguay

Madame Aïcha MOUTAOUKIL

Responsable des relations avec les institutions de la Francophonie
Agence universitaire de la Francophonie
4, place de la Sorbonne
75005 Paris
Tél. 01 44 41 18 18
Courriel : Aicha.moutaoukil@auf.org

Monsieur Mathieu NDIKPO MATA-LAMBA

Conseiller auprès du Secrétaire général parlementaire
Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF),
235, boulevard Saint Germain
75007 Paris
Courriel : mndikpo@apf-fr.org

Monsieur Dario PAGEL

Président
Fédération internationale des Professeurs de français (FIPF)
1, avenue Léon Journault
92311 Sèvres
Tél. 01 46 26 53 16
pageldario@yahoo.fr

Monsieur Philippe PÉJO

Conseiller du Secrétaire d'Etat
Chargé de la Coopération et de la Francophonie
20, rue Monsieur - 75007 Paris
Tél. : 01 53 69 42 30
Courriel : philippe.pejo@diplomatie.gouv.fr

Madame Madeleine ROLLE-BOUMLIC

Secrétaire générale
FIPF (Fédération internationale des Professeurs de français)
1, avenue Léon Journault
92311 Sèvres
Tél. : 01 46 26 53 16
Fax : 01 46 26 81 69
Courriel : madeleine.rolleboumlic@fipf.org

Monsieur Paul de SINETY

Directeur
Cultures France
Département publications et écrit
1 bis, avenue de Villars
75007 Paris
Tél. 01 53 69 35 93
Courriel : pds@culturesfrance.com et opa@culturesfrance.com

Monsieur Denis SORLOT

DGCID – Direction de la Coopération culturelle et du français
Chef du bureau des solidarités francophones, Sous direction du français
Ministère des Affaires étrangères et européennes
244, boulevard Saint Germain
75303 Paris cedex 07
Tél. : 01 43 17 85 72
Fax : 01 43 17 90 05
Courriel : denis.sorlot@diplomatie.gouv.fr

Monsieur Jo TOLÉDANO

Directeur général
Alliance israélite universelle
45, rue La Bruyère
75009 Paris
Tél. 01 53 32 88 64
Fax : 01 48 74 51 33
Courriel : directeurgeneral@aiu.org

Monsieur Christian TREMBLAY

Président de l'Observatoire européen du plurilinguisme
4, rue Léon Séché
75015 Paris
Tél. 06 10 38 68 90
Courriel : Christian.tremblay@neuf.fr

Monsieur Thomas WAUQUIER

Service des Affaires francophones,
Ministère des Affaires étrangères et européennes
57, boulevard des Invalides
75007 Paris
Tél. 01 53 69 39 75
Fax : 01 53 69 39 81
Courriel : thomas.wauquier@diplomatie.gouv.fr

Invités Presse

Monsieur Germain BARO

Reporter-Journaliste
2, avenue des Marronniers
77210 Avon
Tél. 06 24 68 42 00
Courriel : baroermain@yahoo.fr

Monsieur Dominique GALLET

Producteur-délégué du Magazine Espace Francophone
ICAF - Institut pour la Coopération audiovisuelle francophone
43, rue François Gérard
75016 Paris
Tél : 01 45 20 98 45 + 06 08 07 19 87
Fax : 01 45 20 98 44
Courriel : info@espace-francophone.org

Monsieur Jackson NJIKE

Francophonies du Sud
Le français dans le monde
Fédération internationale des professeurs de français
9, avenue Pierre de Coubertin
75211 Paris Cedex 13
Courriel : jacksonnjike@yahoo.fr

Monsieur François PRADAL

Rédacteur en Chef
Le français dans le monde
Fédération internationale des professeurs de français
9 avenue Pierre de Coubertin
75211 Paris Cedex 13
Tél : +33 (0) 1 45 87 43 29/
Fax : +33 (0) 1 45 87 43 18
Courriel : fpradal@sejer.fr

Madame Ariane POISSONNIER

mfi, l'agence de RFI
Tripode 10^e étage / pièce 23
104 avenue du président Kennedy
75016 Paris -France
Tél. + 33 1 44 30 83 45, + 33 6 62 52 64 92
Courriel : ariane.poissonnier@rfi.fr

Madame Vicky SOMMET

Radio France Internationale
Chargée de mission pour la relation avec les institutions de la Francophonie
116, avenue du Président Kennedy
75762 Paris cedex 16
Tél. 01 56 40 27 50
Fax : 01 40 50 15 46
Courriel : vicky.sommet@rfi.fr

Organisation internationale de la Francophonie

Monsieur Clément DUHAIME

Administrateur de l'OIF.

Madame Christelle DE NARDI

DLC

christellede-nardi@francophonie.org

Madame Josiane GONTHIER

Chargée de mission

Observatoire de la langue française.

Monsieur René LEDUC

Conseiller du Secrétaire général

Chargé de la langue française et de la Diversité culturelle.

Monsieur Samir MARZOUKI

Conseiller de l'Administrateur

Chargé de l'Observatoire de la langue du française.

Madame Florence MORGIENSZTERN

Chargée de mission

Observatoire de la langue française.

Monsieur Alexandre WOLFF

Chargé de mission principal

Observatoire de la langue française.